

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

## TROISIÈME PARTIE.

LOUIS XIV ENTREPREND LA FONDATION D'UNE COLONIE CATHOLIQUE  
EN CANADA.

### LIVRE PREMIER.

Depuis l'année 1664 jusqu'à la fin du gouvernement de M. de Courcelles,  
en 1672.

(*Suite.*)

### CHAPITRE XI.

CHANGEMENT FUNESTE DANS LES MŒURS DE LA COLONIE CAUSÉ PAR LE  
SÉJOUR ET L'ÉTABLISSEMENT DES TROUPES EN CANADA.

#### I.

Louis XIV mal secondé par ses officiers dans le gouvernement de la Colonie.

Nous avons exposé, dans les chapitres précédents, les divers moyens employés par Louis XIV pour procurer l'augmentation et la prospérité de la colonie ; mais les efforts de son zèle n'eurent pas toujours le succès qu'il s'en était promis et qu'il avait droit d'en attendre. Dans le corps moral de l'Etat, le prince ne peut exécuter par lui-même les desseins qu'il a conçus ; comme la tête dans le corps humain, il a besoin, lui aussi, de mains et de bras pour agir ; et souvent il est assez mal servi par ceux à qui il communique son autorité et qu'il honore de sa confiance. C'est ce que nous verrons maintes fois dans la suite de cette histoire, où nous aurons à déplorer les abus étranges que firent de l'autorité de Louis XIV les officiers mêmes qu'il avait chargés du gouvernement du pays. Contre son attente et sa volonté, l'arrivée des troupes y introduisit le relâchement dans les mœurs, et donna une funeste atteinte à cette simplicité primitive, à cette charité généreuse que nous avons admirées tant de fois, et qui, pendant près de trente années, avaient fait comme le caractère particulier de la colonie de Villemarie. C'est ce que nous allons raconter, quoique à regret, dans ce chapitre ; et, pour montrer l'origine

et le progrès de ce changement déplorable, nous reviendrons ici sur l'époque que nous avons parcourue, c'est-à-dire, sur tout le gouvernement de M. de Courcelles jusqu'à celui de M. de Frontenac, son successeur.

## II.

Envois trop nombreux de colons, et parmi eux, des hommes nuisibles à la colonie.

A mesure que le Roi faisait de nouveaux envois de colons, quelque désir qu'il eût de ne les composer que d'hommes honnêtes et religieux, il se trouvait parmi eux des libertins qui devaient être funestes au pays ; et il était difficile qu'il en fût autrement, puisqu'on y fit passer à la fois jusqu'à trois cents et même cinq cents hommes. C'était la judicieuse remarque de la Mère de l'Incarnation : " Il est vrai, dit-elle, qu'il vient ici beaucoup " de monde de France, et que le pays se peuple considérablement. Mais " parmi les honnêtes gens il en vient de l'un et de l'autre sexe, qui cau- " sent beaucoup de scandales. Il aurait été bien plus avantageux à cette " nouvelle Eglise d'avoir peu d'habitants et de bons chrétiens, que d'en " avoir un si grand nombre qui nous causent tant de troubles." Déjà, en 1664, où la population s'était considérablement accrue à Québec et dans les environs, on ressentait les effets de ce triste mélange. L'un des sauvages ayant fait les derniers outrages à une honnête femme de l'île d'Orléans, il fut saisi et condamné à être pendu. Mais les chefs de ces barbares firent observer dans leur défense, par Nicolas Marsolet, interprète, que la jeunesse Française n'en faisait pas moins ; et comme cette allégation devait être malheureusement fondée, le Conseil souverain finit par absoudre le coupable.

## III.

Plusieurs soldats du régiment de Carignan nuisibles aux bonnes mœurs. La Frédière.

Les troupes françaises qui arrivèrent l'année suivante portèrent l'atteinte la plus funeste aux bonnes mœurs. Pour prévenir ce mal, il eût fallu choisir les soldats et les officiers, comme on l'avait fait autrefois pour Villemarie ; mais en envoyant le régiment de Carignan dans son entier, sans distinction d'hommes, on devait semer et on sema en effet l'ivraie parmi le bon grain. Quelques-uns des chefs militaires furent un grand sujet de scandale, surtout dans la colonie de Montréal, qui ne comprit jamais mieux qu'alors l'immense et irréparable perte qu'elle avait faite par le renvoi de M. de Maisonneuve en France. Celui qui tint sa place dans le gouvernement donna en effet des exemples étranges d'injustice, de dureté et même de scélératesse, qui firent le plus hideux contraste avec la conduite toujours irréprochable, douce, édifiante et chrétienne de son prédécesseur. Nous voulons parler ici, non de M. Zacharie du Puy, nommé pour remplacer, momentanément M. de Maisonneuve avant l'ar-

rivée des troupes, ni de M. de Lamothe, qui eut aussi le commandement à Villemarie, ni enfin de M. Pérot, qui ne vint que plus tard, mais du sieur de La Frédière, neveu de M. de Salières, et major du régiment de Carignan, qui, étant envoyé avec sa compagnie en garnison à Villemarie, y commanda aux habitants aussi bien qu'aux soldats, à cause de l'état de guerre où était alors le pays.

## IV.

Injustice criante du sieur de La Frédière à l'égard de Jaudoin.

Cet homme, déjà disgracié au physique par la perte d'un œil, cachait sous cet extérieur repoussant une âme asservie aux passions les plus avilissantes, auxquelles il se faisait un jeu de sacrifier non-seulement sa conscience, mais encore sa réputation et son honneur. Nous avons raconté qu'au mois de juillet 1666 les habitants de Villemarie avaient reçu ordre de M. de Tracy de fournir chacun trois journées de travail, pour contribuer ainsi de leur part à la construction des redoutes, qui devaient fortifier le pays contre les Iroquois. L'un des colons, nommé Claude Jaudoin, charpentier, se présenta pour accomplir l'ordre intimé à tous ; et après ses trois journées voulut se retirer, afin d'aller serrer du blé qui était encore sur sa terre et qui ne pouvait souffrir de retard. La Frédière s'y opposa, et, abusant de son autorité, le retint malgré lui, prétendant qu'il n'y avait pas à Villemarie de plus habile charpentier pour ces sortes d'ouvrages. Cette allégation était fautive ; et quoique Jaudoin lui nomma plusieurs autres ouvriers plus capables que lui, et représenta que son blé serait perdu s'il n'allait le recueillir, La Frédière l'obligea de travailler à ces redoutes pendant dix-neuf jours, sans lui donner aucun salaire pour les seize jours de surplus, malgré la grande gêne de Jaudoin, qui lui était parfaitement connue, ni sans le dédommager non plus pour son blé, qui fut perdu en partie.

## V.

Scélératesse de La Frédière à l'égard de Jaudoin et de sa femme.

Une conduite si dure et si injuste était inspirée à La Frédière par un motif détestable, qui ne montre que trop la vérité de ces paroles déjà rapportées de M. Dollier, au sujet du départ de M. de Maisonneuve : “ Nous tombâmes alors dans d'autres mains ; et depuis les vices ont pris ici racine et accroissement, avec beaucoup d'autres misères auparavant inconnues.” Jaudoin avait épousé depuis peu une fille âgée de dix-neuf ans, arrivée récemment de France, et La Frédière voulait le garder ainsi au travail afin de le tenir éloigné de sa femme, pour laquelle ce misérable avait conçu la plus infâme passion. Ce qu'on a honte d'écrire, il ne craignait pas d'aller se mettre en embuscade dans les lieux où il pré-

voyait qu'elle aurait à passer, de se cacher la nuit dans un bois voisin pour la surprendre, et même de lui envoyer publiquement son tambour pour l'inviter à aller le trouver. Cet indigne commandant, voyant que, par l'arrivée des troupes, dont les farines s'étaient gâtées en mer, les deux moulins de Villemarie, les seuls qu'il y eût alors, pouvaient difficilement moulinier assez de grains pour suffire tout à la fois aux soldats et aux habitants, osa bien, pour venir à bout de ses fins, profiter du besoin extrême où se trouvait alors cette jeune femme, et la réduire à manquer elle-même de farine, si elle s'obstinait davantage à se refuser à ses iniques désirs. Ce triste dénoûment jeta Jaudoin dans un si violent excès de désespoir, que, s'étant d'abord séparé d'avec elle et étant ensuite allé en guerre dans l'expédition contre les Iroquois, il avait formé le dessein de désertier l'armée et de se donner à l'ennemi ; ce qu'il eût fait, dit-il lui-même dans sa déclaration, *si Dieu ne l'eût mieux conseillé*. Il revint en effet à Villemarie ; et comme il avait une affection sincère pour sa femme, et qu'il savait tous les combats violents qu'elle avait eus à soutenir, il se remit avec elle, et ils furent depuis très-unis. Enfin, par d'autres semblables actes, La Frédière s'était fait à lui-même, dans son séjour à Villemarie, une telle réputation d'infamie et de brutalité, que non-seulement les femmes l'évitaient et le fuyaient avec horreur, mais que les hommes eux-mêmes le redoutaient comme un tyran de qui ils avaient tout à craindre. Le trait suivant achèvera de faire connaître le caractère de ce méchant homme, si indigne du rang qu'il occupait dans la colonie.

## VI.

## Conduite injuste et brutale de la Frédière envers Demers.

Vers le milieu ou à la fin de juillet de la même année 1666, l'un des colons dont nous avons parlé plusieurs fois, André Demers, alors âgé de trente-cinq ans, piochait sur sa terre, proche de la ville, lorsqu'il aperçut un chasseur qui passait fort brusquement au travers de son blé. Ne pouvant voir patiemment fouler son champ de la sorte, et voulant engager ce chasseur à prendre plus de précaution : *Tout beau, lui cria-t-il, tout beau ; c'est-à-dire, doucement, arrêtez*. Et comme l'autre, qui allait ramasser alors quelque gibier tué par lui, marchait toujours du même pas, Demers ajouta : *Faut-il donc perdre ainsi le blé d'un pauvre homme ? Si je connaissais celui qui vient de passer, je m'en irais à la plainte*. Le chasseur, continuant son chemin, lui dit d'abord : *Et où iriez-vous à la plainte ?* Puis, revenant au milieu du blé, il appelle Demers, qui s'approche de lui avec sa pioche à la main, sans le connaître encore : *Tu es un coquin*, lui dit le chasseur d'un ton de colère ; *je te donnerai cent coups de bâton*. Demers, voyant qu'au dommage que l'autre lui faisait il ajoutait encore les insultes et les menaces, lui répartit : *Les coquins sont au coin de votre feu, les coups de bâton sont pour vos chiens*. Irrité de cette réplique, le chasseur s'appr-

che pour tomber sur Demers, qui, de son côté, se retire vers le lieu de son travail. Y étant arrivé, il prend en main son fusil, qu'il avait laissé là, et se retourne vers son agresseur, qui change alors de ton. La crainte d'avoir affaire avec l'un de ces tireurs de Villemarie en réputation d'habileté et d'adresse singulière dans le maniement du mousquet, fut sans doute le motif qui lui fit prendre un langage amical en apparence : *L'ami, l'ami*, lui dit-il, *viens ici*. A ces mots, Demers reconnut que ce chasseur était le commandant La Frédière ; et comme il le voyait accompagné de deux ou trois hommes armés, et que ces hommes couraient sur lui pour le saisir, il s'enfuit avec son fusil, de peur d'être battu s'ils venaient à l'atteindre.

## VII.

## Cruauté tyrannique de La Frédière envers Demers.

Mais il n'échappa point pour cela à la colère brutale de ce tyran. Ce jour-là même, La Frédière l'envoya prendre par un sergent accompagné de deux soldats, le mit en prison dans le corps-de-garde avec les fers aux pieds, et le lendemain le fit monter sur le cheval de bois, où Demers demeura trois quarts d'heure, ayant à ses pieds deux boîtes de fer pesant les deux environ cent vingt livres. Ce genre de tourment arbitraire et cruel peut donner une juste idée de l'humeur brutale et farouche de La Frédière, plus propre à châtier des forçats dans les bagnes qu'à commander à des Français. Car il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que, le 14 février suivant, le Conseil souverain, en condamnant un voleur à être appliqué au cheval de bois à Québec, détermina à six livres seulement le poids qu'on attacherait à chacun des pieds du coupable. Mais comme si sa cruelle torture n'eût pas été suffisante, La Frédière le fit renouveler encore deux jours après. Enfin, Demers étant sorti de prison, il alla le voir, le surlendemain, non pour réparer une si atroce injustice, mais pour l'aggraver encore par des insultes et de nouveaux dégâts. *Lorsque j'étais dans ton blé*, lui dit-il insolemment, *si j'avais pu l'attraper, je t'aurais roué de coups de bâton, voyant que tu fuyais, quoique je t'ordonnasse de venir à moi*. Il prit occasion de cette prétendue insulte pour aller chasser tous les jours dans les blés de Demers avec plusieurs soldats, y faisant même de si affreux dommages que, de trois quarts d'arpent ensemencés en blé, Demers ne recueillit que huit gerbes, sans parler encore de semblables dégâts faits dans ses autres grains.

## VIII.

## Trafic illicite et frauduleux de La Frédière à l'égard des Sauvages.

Mais ce n'était pas là les seuls excès dont La Frédière se fût rendu coupable à Villemarie. Jusqu'alors M. de Maisonneuve et les autres officiers des seigneurs de l'île avaient empêché de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages, conformément aux défenses de l'Evêque et aux arrêts du Roi.

Dominé par l'appât d'un lucre sordide, La Frédière se mit à leur en vendre publiquement dans sa maison, quoique le Conseil souverain ne se fût pas encore relâché sur l'article des boissons, comme il le fit en 1668 ; et durant le peu de temps qu'il passa à Villemarie, il leur en traita de douze à quinze barils, spécialement à des Sonnantouans. Il fit plus encore : pour tromper ces sauvages, il mêlait à l'eau-de-vie de l'eau naturelle, et en telle quantité qu'ils reconnurent eux-mêmes cette supercherie, et s'en plaignirent à Jean Beaudoin, engagé du Séminaire, qui entendait la langue Iroquoise et demeurait alors à la maison fortifiée de Sainte-Marie. Enfin il se servait d'un de ses soldats comme d'un commis pour aller vendre de l'eau-de-vie aux sauvages ; et celui-ci en ayant traité pour la troisième fois, M. de Salières, qui en fut informé, le fit saisir et le conduisit en prison, en disant au geôlier : *Prenez bien garde à cet homme, vous m'en répondrez à votre retour.* Mais le jour même où M. de Salières quitta Villemarie, La Frédière l'élargit de sa propre autorité.

## IX.

Information juridique contre La Frédière ; il est envoyé en France par M. de Tracy.

Rien n'était assurément plus opposé aux intentions du Roi qu'une conduite si injuste et si révoltante, uniquement propre à dégoûter les colons et à éloigner du Canada les Français, que ce Prince avait si fort à cœur d'y attirer en grand nombre. L'année suivante 1667, M. Talon, étant venu à Villemarie, parcourut, comme on l'a raconté, toutes les maisons de la ville et des côtes, pour savoir si quelqu'un des habitants avait à se plaindre d'injustices qu'on lui eût faites : et à cette occasion les colons opprimés par La Frédière lui firent chacun leurs plaintes contre lui. Indigné d'une conduite si atroce, et voulant délivrer la colonie d'un homme si dangereux, M. Talon exposa ses griefs à M. de Tracy, qui, en qualité de chef de l'armée, ordonna au sieur de La Frédière de repasser en France. C'était la peine la plus douce qu'on pût lui infliger ; et toutefois M. de Salières, à qui peut-être on n'osa pas faire le détail des excès de son reveu, s'en plaignit à M. Talon comme d'une mesure excessive. Pour en montrer l'équité, M. Talon ordonna, le 1er septembre 1667, aux Juges des seigneurs de Montréal, d'informer sur les faits qui lui seraient exposés par le procureur fiscal ou par les habitants de Villemarie, qui se portaient pour partie contre le sieur de La Frédière, et de lui en envoyer des informations en bonne forme. C'est ce que fit M. d'Ailleboust les 16, 17, 18 et 21 septembre de cette année, où Jean Baudoin, Mathurin Mastra, demeurant l'un et l'autre à la maison de Sainte-Marie, André Demers, Claude Jaudoin, Anne Thomasse sa femme, et Marie-Anne Hardy, femme de Pierre Malet, se présentèrent successivement dans la salle de justice et firent leur déclaration. Toutes ces pièces furent expédiées à M. Talon, et, en outre, on en déposa au greffe de Villemarie des copies authenti-

ques, qui nous ont fourni les détails scandaleux que nous venons de rapporter. La Frédière repassa en France ; nous ignorons quelles furent les suites de cette procédure ; mais nous ne craignons pas d'assurer que, si le Roi eût été informé d'une conduite si contraire à l'ordre, à la justice et à la vertu, il aurait dégradé des armes cet indigne commandant, et lui aurait fait faire son procès en toute rigueur de justice.

## X.

## Officiers des troupes qui font le commerce des boissons aux sauvages.

Les exemples scandaleux de La Frédière, et notamment son trafic illicite avec les sauvages, trouvèrent un trop grand nombre d'imitateurs parmi les officiers des troupes, et eurent pour toute la colonie les plus tristes résultats. Ces militaires, devenus trafiqueurs, songeant avant tout à leurs intérêts privés, semblèrent, au lieu de concourir à l'établissement du pays, n'y être venus que pour conspirer sa ruine par leur commerce avec les sauvages, à qui ils donnaient des liqueurs fortes en échange de leurs pelleteries. Ils occasionnèrent dans la colonie d'horribles désordres de la part de ces barbares, et les choses allèrent même si loin, que plusieurs habitants des Trois-Rivières, du cap de la Madeleine, de Champlain, crurent devoir en informer le Conseil de Québec. Ils se plaignirent de ce que, malgré les défenses tant de fois réitérées, on voyait des gens de guerre traiter des boissons enivrantes aux sauvages, et en si grande quantité, qu'à Villemarie, aux Trois-Rivières, à Champlain, au cap de la Madeleine, à Batiscan, à Sainte-Anne, on rencontrait de ces derniers perpétuellement ivres, se livrant aux désordres les plus monstrueux que pouvait produire l'ivresse dans ces barbares. Ils ajoutèrent que ces gens de guerre, non contents de traiter avec les sauvages dans les habitations, les suivaient à la chasse sous divers prétextes, d'où il arrivait que, par leurs ivrogneries continuelles, les sauvages étaient tellement détournés de cet exercice, qu'ils ne rapportaient pas le demi-quart des pelleteries qu'on eût pu espérer d'eux sans cela. Qu'enfin ceux des colons qui avaient fait de grands prêts aux sauvages en les fournissant, à crédit, de hardes, de vivres, d'armes, de poudre, de plomb et d'autres choses pour les mettre en état d'aller à la chasse, se voyaient ainsi privés des pelleteries auxquelles ils avaient un droit rigoureux : ce qui les réduisait à une extrême misère : “ Il faudrait, dit M. Dollier, parlant avec douleur de ces abus, “ il faudrait que la substance du pays servît pour l'établissement du pays. “ Mais après trois ans une partie des troupes, ayant quitté le Canada, “ retourna en France chargée de pelleteries. M. de Maisonneuve ne fit “ pas cela : il ne chercha jamais ce lucre sordide. C'est que ces messieurs “ ont été moins touchés de l'établissement du pays que ne l'était M. de Mai- “ sonneuve ; et si cela continuait, ce serait la ruine du Canada. Il est “ impossible qu'il subsiste, si les particuliers n'ont pas de quoi acheter des



“ outils, du linge, des étoffes dans ce pays où le blé n'a aucune valeur. Si les colons n'ont rien, ils ne peuvent de rien produire quelque chose : ils sont misérables. On a plus besoin ici de bourses pleines que de bourses vides, et cette cupidité de la part des officiers est cause que le pays est sans armes ; car les colons, n'ayant plus de pelleteries comme autrefois, ont vendu leurs armes pour avoir de quoi se couvrir : en sorte que tout peut devenir la proie des Iroquois, s'ils veulent recommencer la guerre.”

## XI.

Des soldats massacrèrent cruellement des sauvages pour avoir leurs pelleteries.

Mais un autre effet très-funeste, ce fut que plusieurs soldats imitèrent l'exemple de leurs officiers, et que même quelques-uns, par les actes de scélératesse auxquels les porta l'amour du castor, mirent la colonie à deux doigts de sa perte. Nous avons parlé du meurtre du capitaine Sonnon-touan qui émut étrangement toutes les nations Iroquoises, et faillit rallumer partout le feu de la guerre ; et ce crime fut commis, non par des habitants, mais par trois soldats des troupes en garnison à Villemarie. Pareillement l'horrible massacre des six sauvages d'Onneicout eut pour auteurs trois scélérats venus comme soldats dans les troupes, et qui avaient quitté depuis peu le régiment de Carignan pour s'établir (1). Aussi, la Mère de l'Incarnation, dans une lettre écrite le mois d'octobre suivant, ne craint pas de dire, à cause de l'horreur qu'excitèrent partout ces scandales inouïs jusqu'alors dans la colonie : “ L'on n'avait point encore vu, par le passé, des Français commettre de semblables crimes.” A ces exemples de cruauté, nous pouvons joindre celui que donna à toute la colonie un individu qui se rendit célèbre par son audace autant que par ses forfaits. Cet homme ayant été mis dix ou douze fois en prison, tant à Québec qu'à Villemarie, s'évada toujours, rompant ses liens et ses fers comme si c'eût été de l'étaupe ; il s'échappa même des mains de six ou sept hommes dont il emporta les mousquets en les menaçant de les tuer s'ils osaient approcher de lui. Il alla, dit-on, chez les Flamands avec un autre scélérat et une femme Française, et il pourra bien, ajoute M. Dollier, être le *chef de nos bandits*, c'est-à-dire, des coureurs de bois dont nous parlerons ailleurs.

## XII.

Exemples de meurtres entre Français donnés aux colons par des officiers des troupes.

Il est bon de remarquer que si les premiers exemples d'homicide commis à Villemarie furent donnés aux colons par des soldats engagés dans les troupes

(1) Du moins lisons-nous, dans les pièces du procès, que celui qui fit menacer les deux autres de révéler leur crime, chargea de cette commission *trois de ses camarades*, expression qui, selon l'usage d'alors, semble indiquer des soldats. Aussi voyons-nous que, dans l'enquête faite le lendemain, 6 juillet 1669, par le Juge des seigneurs de Montréal, un soldat de la Compagnie de la Motte attesta que l'assassin, frustré des pelleteries par les deux autres lui avait déclaré à lui-même le meurtre commis.

ou qui venaient d'en sortir, le premier exemple d'attaque à main armée et de rencontre avec meurtre entre Français, eut pour auteur des officiers de ces mêmes troupes, au grand scandale de la colonie, qui, par le passé, avait vu dans ces chefs militaires autant de modèles de modération et de vertu. Parmi les officiers en garnison à Villemarie, un lieutenant de la Compagnie de La Motte, M. de Carion, et un enseigne dans la même Compagnie, M. de Morel, déjà nommés l'un et l'autre, avaient conçu de fortes animosités contre un enseigne de la Compagnie de M. du Gué, nommé de Lormeau, à qui l'on disait de plus que la femme de M. de Carion et M. de Morel avaient tendu plusieurs fois des pièges. Quoi qu'il en soit, le jour de la Pentecôte 1671, le soir, après les Vêpres et avant le Salut, dont on venait de sonner le premier coup, le sieur de Lormeau, après s'être promené avec sa femme vers le lieu appelé *la Commune*, passa devant la clôture du Séminaire, se rendant apparemment de là à son logis. Comme il arrivait près de la maison de M. Charles Le Moyne de Longueuil, son voisin, il vit venir M. de Carion à sa rencontre, ce qui l'engagea à s'avancer vers lui. Ils étaient l'un et l'autre vers la maison de M. Migeon de Branssat, lorsque M. de Carion qui, selon toutes les apparences, cherchait quelque prétexte pour provoquer de Lormeau, lui dit en l'abordant : *Lâche ! pourquoi as-tu battu cet enfant ? que ne l'attaques-tu à moi ?* L'autre répond : *Lâche toi-même ! n'avance, point retire-toi ;* et à l'instant M. de Carion met l'épée à la main pour attaquer de Lormeau, qui, de son côté, tire aussi l'épée. Après s'être portés l'un à l'autre trois ou quatre coups, ils se saisirent corps à corps, et le sieur de Carion, prenant son épée par la lame, s'efforce de percer, avec la pointe, le sieur de Lormeau à l'estomac. Pendant que celui-ci se débattait, sa perruque vint à tomber par terre, et cet incident fut cause que M. de Carion, prenant alors son épée par la poignée, se mit à frapper du pommeau sur la tête de l'autre assez rudement pour que le sang en sortit.

## XIII.

Plusieurs colons s'efforcent en vain de séparer les deux assassins.

A ce spectacle, la femme du sieur de Lormeau, Marie Roger Lepage, toute saisie d'effroi et hors d'elle-même, court à la maison de M. de Bélestre, criant : *Au meurtre ! au meurtre ! Monsieur de Bélestre, sortez.* Celui-ci était à table avec Charles Le Moyne de Longueuil et un marchand de La Rochelle, nommé Baston, qu'il avait invités à souper ce jour-là. Ils sortent à l'instant tous trois, et voyant les deux champions, l'épée à la main, qui se tenaient toujours serrés l'un l'autre corps à corps, ils essayent de les séparer, mais sans pouvoir en venir à bout. De nouveaux efforts n'ayant pas plus de succès, M. de Bélestre, indigné d'une telle brutalité, leur dit en se retirant : *Puisque vous refusez de vous séparer, tuez-vous donc si vous voulez.* Un nommé Gilles, autrefois domestique de M. de Carion,

s'approche alors l'épée nue à la main et la fait brandir comme s'il eût voulu défendre son ancien maître, sans frapper pourtant de Lormeau. Mais M. de Morel, dont on a parlé, et qui était aussi accouru, tire pareillement l'épée, et passant ainsi autour du sieur de Carion et de l'autre, qui étaient toujours aux prises, il allonge un coup d'épée à de Lormeau, ce qui porte M. Le Moyne de Longueuil à lui dire avec autant de fermeté que d'indignation : *Vous avez mauvaise grâce, Monsieur, de pointer ainsi un homme qui n'a point d'épée.* A qui Morel répondit : *C'est qu'il a voulu maltraiter ce pauvre petit garçon et qu'il me dit des paroles injurieuses.*

## XIV.

Charité magnanime de M. Dollier de Casson.

De Lormeau avait déjà été percé en trois endroits différents, spécialement au bras et à la main, et avait reçu quantité de coups, lorsque deux Prêtres du Séminaire, M. Dollier de Casson et M. Frémont, Curé de la paroisse, avertis par la rumeur déjà répandue dans le voisinage, accoururent pour les séparer. Chose étonnante, ce que n'avaient pu faire les instances et même les efforts réunis de MM. Baston, de Bélestre et de Longueuil, M. Dollier l'opéra heureusement par la sainte audace de son zèle et par son intrépidité. L'expérience qu'il avait acquise autrefois dans le métier des armes, le caractère sacerdotal dont il était revêtu, la vue même de son habit, enfin l'extérieur imposant de sa personne, calmèrent soudain la colère des deux champions et les obligèrent à remettre l'épée dans le fourreau. Grandet, qui avait beaucoup connu M. Dollier, fait sans doute allusion à cette rencontre, en disant dans la notice qu'il a composée de lui : " Sa charité l'a fait se jeter à travers les épées nues de ceux qui se battaient, sans crainte d'en être percé, pour les séparer." Ce qu'il ajoute peut expliquer le succès qu'il obtint dans cette occasion. " Il s'était acquis dans tout le Canada une estime générale et un crédit universel par un abord prévenant, par des manières honnêtes et polies, et par une conversation facile et pleine de bonté, soutenue par un air de qualité, un port et une dignité qui, sans fard et sans affectation, lui conciliaient les cœurs et lui donnaient une autorité imposante de laquelle on ne pouvait se défendre." Nous pouvons remarquer encore que la force physique dont il était doué dut entrer pour quelque chose dans la facilité qu'il eut à séparer les deux assaillants. Car Grandet rapporte que, lorsque M. Dollier était chez les Algonquins et que quelqu'un d'eux venait auprès de lui pour l'interrompre sans motif dans ses prières, il le renversait par terre d'un coup de main, quoiqu'il fut alors à genoux ; ajoutant que ces barbares, admirant cette force extraordinaire, se disaient les uns aux autres : Voilà un homme. Enfin de Lormeau, ainsi blessé, présenta une requête au Juge de Villemarie pour obtenir justice. L'affaire n'eut cependant point de suite ; ce qui nous autorise à penser qu'après les avoir séparés, M.

Dollier parvint à les réconcilier entre eux ; car il avait un rare talent pour concilier les esprits. “ Son caractère particulier, dit encore Grandet, “ était de rendre la vertu aimable ; sa grâce, de gagner les cœurs et “ de les attirer à Dieu ; ” et les réconciliations qu’il opéra, comme nous dirons dans la suite, montrent que peu d’hommes pouvaient lui être comparés dans le don de concilier les esprits.

## XV.

Des officiers des troupes imposent à leurs censitaires des charges jusqu’alors inouïes.

Ce furent encore des officiers des troupes qui donnèrent à la colonie le premier exemple de vexation dans la fixation de leurs droits seigneuriaux. Pour attirer des particuliers dans l’île de Montréal, le Séminaire avait toujours usé de la plus grande douceur dans les concessions de terre qu’il faisait ; et on a vu qu’en donnant des fiefs nobles à divers gentilshommes, il ne s’était réservé de leur part que la foi et hommage. L’un d’eux, M. Gabriel de Berthé, sieur de la Joubardière, ayant concédé à François Lenoir, dit Roland, quarante arpents de terre sur les quatre cents du fief de Chailly ou de Bellevue qu’il avait reçu gratuitement, osa bien les charger d’une redevance annuelle et perpétuelle de trente sous par arpent et de deux chapons. Le procureur fiscal s’éleva avec raison contre l’imposition de droits si exorbitants et si nouveaux. Il montra, dans son réquisitoire, que rien n’était plus contraire aux intentions des seigneurs, qui désiraient que l’île fût tout environnée et habitée de colons pour empêcher l’irruption des ennemis en cas de guerre ; et qu’au contraire on les en éloignerait si on leur imposait des redevances si onéreuses : ce qui tournerait à la destruction de la colonie. En conséquence, les seigneurs de Montréal, qui n’exigeaient eux-mêmes que six deniers par arpent, ordonnèrent au sieur de Chailly de délivrer à Roland un autre contrat de concession, et de réduire à un sou par arpent la redevance qu’il avait portée à trente sous, et lui défendirent d’imposer de plus fortes redevances sur les terres de cette seigneurie, sous peine de déchoir du bénéfice de son fief, qui retournerait de droit en la possession des seigneurs, pour en disposer comme ils le jugeraient convenable. Ces ordres furent ponctuellement exécutés ; et le 6 mai suivant La Joubardière donna un nouveau contrat à Roland, tel qu’il lui avait été prescrit. M. de Robutel de Saint-André, plus désintéressé que l’autre, ayant dans ce même temps concédé à Pierre Gadois vingt arpents sur le fief que le Séminaire lui avait accordé à la tête de l’île de Montréal, adoucit encore cette taxe ; car il n’imposa que six deniers par arpent, comme faisaient les seigneurs.

## XVI.

Des officiers des troupes introduisirent dans la colonie l’amour de la dissipation.

Premier bail en Canada.

Les officiers, en logeant chez les particuliers, et en fréquentant les sociétés du pays, y portèrent insensiblement l’amour de la dissipation et

des passe-temps du monde ; et nous ajouterons que M. Chartier, ayant été nommé lieutenant civil et criminel de Québec par la Compagnie des Indes, et installé dans cette place par le Conseil souverain, le 10 janvier 1667, donna en cette occasion le premier bal qu'on eût vu au Canada. Il eut lieu à Québec, le 4 du mois de février suivant ; et comme c'était le premier exemple de cette sorte d'amusements, trop souvent la source de graves désordres, les Jésuites, dans leur Journal, en rapportant cette particularité, y ajoutaient cette réflexion : *Dieu veuille que cela ne tire pas à conséquence.*

## XVII.

L'exemple des officiers et des soldats amène le relâchement dans les mœurs de la colonie.

Tous les exemples que nous venons de rapporter, donnés par les personnes d'autorité et de condition, devaient avoir et eurent en effet de funestes résultats pour la colonie. Aussi, peu après l'arrivée des troupes, la bonne foi et la confiance s'affaiblirent insensiblement parmi les colons. Les larcins, comme inouis autrefois à Villemarie, devinrent assez à craindre pour que chacun dût user de précautions et d'une sorte de défiance. Le respect pour l'autorité diminua, avec la simplicité des mœurs et avec la ferveur de la pitié. Des particuliers, entraînés à leur tour par l'amour excessif du lucre, eurent recours, pour s'enrichir, à des moyens peu délicats, inconnus auparavant. Enfin, l'amour excessif de la bonne chère et de la boisson donna lieu à de graves désordres, tels que l'infraction de la sanctification du dimanche, les blasphèmes, et d'autres dérèglements dans les mœurs. Pourtant on n'en vint là que peu à peu ; et voici quels furent les premiers relâchements qui se glissèrent dans la colonie, à mesure qu'elle se multiplia.

## XVIII.

Affaiblissement de la charité parmi les colons.

La charité généreuse qu'on avait admirée autrefois se refroidit, surtout après l'arrivée des troupes. Quelques particuliers, qui portaient leurs grains aux moulins, désirant de les faire moudre avant celui des autres, imaginèrent de donner, pour cela, quelque petite gratification aux meuniers, qui, par là, les faisaient passer les premiers, au détriment de ceux qui ne leur donnaient rien. Cette préférence excita des murmures contre les meuniers, surtout de la part de ceux, qui, étant moins aisés avaient plus besoin de leur temps et de leur farine que les autres pour subvenir à leurs familles. Informé de cet abus, le Séminaire donna ordre au Juge de le retrancher ; et il fut ordonné qu'à l'avenir tous ceux qui se présenteraient aux moulins, prendraient leur rang par premier et dernier, avec défense aux meuniers de rien recevoir d'eux, sous peine de concussion et d'amende ; et aussi, pour les autres, d'amende arbitraire. Enfin, pour ne pas retarder les plus pauvres, il fut ordonné que chaque famille ne pourrait faire moudre plus de dix minots de blé à la fois ; et que, s'il en restait à moudre, l'individu à qui ce surplus appartiendrait, prendrait, pour cette partie, son rang après le dernier venu. Cette ordonnance fut affichée dans le lieu le plus apparent de chaque moulin.

(A continuer.)

## LES HOMMES DE LA VENDEE A NOTRE-DAME DE LOURDES.

Discours adressé le 21 Novembre 1872, dans l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes, au pèlerinage d'hommes de la Vendée, par M. Dalin, chanoine honoraire, Curé de la Flocellière.

Nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en reproduisant aujourd'hui le discours prononcé par M. l'abbé Dalin, le 21 Novembre, à Notre-Dame de Lourdes, et dont avons dit quelques mots dans la précédente livraison et aussi quelques-uns des cantiques composés pour la circonstance.

*Mementote operum patrum quæ fecerunt in generationibus suis.*—Souvenez-vous de ce que vos pères ont fait dans leur temps. *Liber Ius Mach.*

Vendécens, mes amis et mes frères, si c'est moi, plutôt que tant d'autres qui l'eussent fait beaucoup mieux, si c'est moi qui vous adresse la parole dans cette circonstance à jamais mémorable, je ne dois sans doute cet honneur qu'au triste privilège de mon âge. On a cru qu'il siérait à ma vieillesse de prendre, au milieu de vous, la place de ce vieillard de l'ancienne loi, qui, lorsque Israël était aussi lui dans la désolation, sut inspirer à ses enfants le courage de mourir pour leur Dieu et pour leur patrie.

Il est dit dans nos livres sacrés, que Mathathias, sentant approcher sa fin, appela ses fils, et commença par leur exposer la situation. Le règne de l'orgueil s'est affermi, leur dit-il, nous sommes dans un temps de châtement et de révolution. Puis, s'inspirant de cette vue, il conclut : *Donec, mes enfants, voici le moment venu de vous montrer zéloteurs de la loi, et de donner vos vies pour rester fermes dans l'alliance de vos pères avec Dieu. Nunc ergo, o filii, amulatores estote legis, et date animas vestras pro testamento patrum vestrorum.*

C'est bien de nos jours surtout que l'orgueil humain a pris d'étranges proportions et une audace inouïe : *Confortata est superbia.* L'homme ne s'est pas borné à offenser Dieu timidement et dans le secret ; il a fait profession de sa désobéissance. Il en est venu jusqu'à la haine, que dis-je ? jusqu'au mépris et à la négation même de Dieu. L'insensé n'a pas vu qu'à la fin Dieu se laisserait, et que la Révolution porterait avec elle son châtement : *Castigatio et tempus eversionis.* Eh bien ! dans un tel état des choses, que vous dire, ô mes amis ? Que dire aux successeurs des Machabées du dernier siècle ? Pour vous rappeler vos devoirs, je ne puis mieux faire que de redire avec Mathathias : *Souvenez-vous de ce que vos pères ont fait dans leur temps : Mementote operum patrum quæ fecerunt in generationibus suis.*

Qu'étaient vos pères d'il y a 80 ans ? Avant tout, des chrétiens. Si, quand l'occasion l'exigea d'eux, ils se montrèrent les vaillants soldats du Christ, c'est que déjà ils en étaient les amis et les serviteurs dévoués. Ni la contrainte, ni l'appât d'aucun profit, ni l'ambition d'une vaine gloire,

rien d'humain ne les conduisit au feu. Je le dirai même, sans croire par là diminuer leur mérite : ils n'avaient peut-être pas plus de courage naturel, que n'est obligé d'en avoir quiconque a l'honneur d'être français. Mais la foi, la foi catholique ! Oh ! qu'elle est puissante sur qui en a plein son cœur ! Ce feu, qui donnait aux anciens martyrs des courages de lions, pour braver la rage des tyrans et la dent des tigres ; ce feu, qui, de nos jours encore, pousse les apôtres à traverser l'Océan pour aller au bout du monde, sauver des âmes inconnues ; ce feu, qui, depuis la Pentecôte, n'a cessé de produire, dans les âmes chrétiennes, des prodiges d'amour et de dévouement ; ce même feu, cette même conviction forte et brûlante, animait le cœur de nos pères, quand ils laissaient tout, leurs biens et leurs personnes pour soutenir la cause de Dieu. Ils n'avaient pas besoin d'être animés par la perspective d'une croix d'honneur, ou par la voix du tambour et du clairon ; l'image du Sacré-Cœur de Jésus attachée à leur poitrine, leur disait assez qu'ils devaient mourir pour celui qui mourut le premier pour nous. Quand, dans les chemins creux de nos bocages, ils s'avançaient en masse contre l'ennemi, la faux ou le fusil d'une main, et le chapelet de l'autre, le murmure de tant de voix implorant le secours de Marie *maintenant et à l'heure de la mort*, ce murmure pieux leur fortifiait le cœur, mieux que n'eut pu faire le son strident d'une trompette guerrière. Mon âge m'a permis de l'entendre dire à des survivants de ces grandes guerres. Du temps du paganisme, les gladiateurs, sur le point de s'entr'égorger, pour le cruel plaisir de l'amphithéâtre, allaient se courber devant l'Empereur, et lui disaient : César, ceux qui vont mourir te saluent : *Morituri te salutant*.

Ah ! combien plus grands et plus dignes étaient ces Vendéens qui, au moment de mourir pour leur foi, saluaient avec amour la Reine du ciel : *Je vous salue, Marie !* Qu'il était beau ce fier paysan qui, voyant une troupe impie se disposer à détruire un Calvaire, s'arme lui-même d'une hache, et seul contre tous, adossé à la croix, jure qu'elle ne sera pas abattue avant lui. En effet brandissant son arme terrible, il abat tout ce qui l'approche, jusqu'à ce qu'il tombe lui-même. Tombe, pauvre paysan ! Dieu saura bien te relever.

Non, ne l'oublions pas : le caractère de ces luttes héroïques dont la gloire fut une si riche part de notre héritage, et qui a valu à la Vendée le surnom de *peuple de géants*, le caractère de ces luttes a été un énergique sentiment du devoir, le cri puissant d'une conscience blessée dans ce qu'elle avait de plus sacré, dans sa religion. C'est quand nos pères eurent vu chasser leurs prêtres et profaner leurs églises, qu'ils dirent comme les Machabées : *Eecce sancta nostra . . . coinquinaverunt gentes. Quò ergo nobis adhuc vivere ?* Pourquoi vivre encore ? Mieux vaut mourir que souffrir de tels désordres.

Voilà l'esprit, voilà les œuvres de ces ancêtres dont le souvenir nous

honore : *Mementote operum patrum*. Si nous tenons à ne pas dégénérer, sachons être comme eux, non point de froids égoïstes, non point les esclaves du plaisir ou de l'intérêt, mais les hommes du devoir, et ce devoir s'étend à trois objets : notre âme, notre pays, notre Dieu.

## I.

Amis, permettez-moi d'appuyer ma main sur la poitrine de chacun de vous, et de lui dire : Mon frère avant tout, sauvez votre âme ! Les empires se succéderont, les trônes crouleront, la terre et le ciel eux-mêmes passeront ; mais votre âme, participant à l'immortalité de Dieu, survivra au monde et à toutes ses révolutions. Le salut est donc votre intérêt majeur et votre indispensable devoir ; donc sachez tout sacrifier plutôt que votre âme. Mettez à gagner le paradis plus de prix et d'ardeur qu'à poursuivre les biens de la vie présente. Braves pour tout autre combat, ne soyez pas lâches dans la lutte contre vos passions, dans cette sainte violence à laquelle seule est promis l'éternel bonheur. Malheureusement, que d'inconséquences dans le raisonnement des hommes ! Que de contradictions dans leur conduite ! Tel qui s'honore de croire en Dieu, blasphème à tout propos son adorable nom. Tel qui fait profession du catholicisme le plus pur, enfreint sans peine les commandements de l'Église. Tel qui aborderait sans sourciller une batterie de mitrailleuses, se laisse intimider par le respect humain et recule devant une sotte plaisanterie.

Indépendamment de l'intérêt présent et futur que vous avez vous-même à vivre en vrais chrétiens, à tenir toujours vos consciences propres comme les armes d'un bon soldat, comment pourriez-vous autrement contribuer au bien de cette patrie qui vous est chère, à la gloire de ce Dieu que vous prétendez honorer ? La France, croyez-le bien, ne se relèvera qu'autant que ses enfants se relèveront eux-mêmes, et reviendront, chacun pour sa part, à l'amour et à la pratique de la loi divine. Ce sont des justes que le Seigneur cherche, comme au temps d'Abraham, pour épargner une autre Sodome. C'est au dedans de vous-même, dans votre âme, dans votre conscience qu'il veut régner tout d'abord : *Regnum Dei intrà vos est* ; et vous seriez mal venus à lui dire : Seigneur ! Seigneur ! si vous n'observiez pas sa volonté seigneuriale. Mieux vaut à ses yeux la qualité que le nombre. Quand Gédéon marchait contre les Madianites : " Tu as trop de monde, lui dit le Seigneur ; renvoie tous les peureux ;" et il y en avait beaucoup, car il ne lui resta que dix mille hommes. " C'est encore trop, reprit le Seigneur : tu vois ce ruisseau que vous allez traverser, renvoie tous ceux qui, cédant à la chaleur et à la fatigue, se coucheront à plat ventre pour boire à souhait. Il n'y en eut que 300 qui se contentèrent de prendre de l'eau plein le creux de leur main, et, sans s'arrêter coururent à la suite de leur chef. A eux seuls aussi appartient l'honneur de faire triompher l'épée de Gédéon. Ainsi en sera-t-il de vous, si dégagés de



toute passion mauvaise, vous vous serrez autour de Jésus-Christ votre divin général, avec un affectueux dévouement et une discipline sévère.

## II.

En sauvant votre âme, vous contribuerez à sauver la France. Pauvre France ! matériellement érasée, au point de ne pouvoir se relever d'ici bien longtemps ; moralement humiliée, comme elle ne le fut pas aux plus tristes époques de son histoire ; mais surtout religieusement ruinée en un trop grand nombre de ses enfants, pour qu'elle puisse, sans un suprême effort et sans une grâce miraculeuse, remonter sur ce trône que le catholicisme lui avait dressé au milieu des nations. *Cecidit corona capitis nostri* ; La couronne est tombée de notre tête ; et ce sont nos péchés qui ont fait nos malheurs : *Væ nobis quia peccavimus* ! Oh ! oui, notre pays a été bien coupable depuis un siècle ! Laissons à Dieu de faire la part de chaque classe de la société française dans cette insurrection insensée. Sans nous jeter les uns aux autres d'inutiles reproches, tous frappons-nous la poitrine, et crions : *Peccavimus* ! Mais, au lieu d'un retour unanime aux croyances et aux pratiques qui firent jadis la France si belle et si heureuse, qu'apercevons-nous ? Le flot impie monte, monte toujours. A peine si l'on voit quelques intelligences plus élevées, quelques volontés plus fermes, dominer encore ce déluge de plus en plus menaçant.

En est-ce donc fait de toi, ô ma chère France ? France de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis, dois-tu périr ? Toi que l'Église appelait sa fille aînée, toi par qui et pour qui Dieu fit de si grandes choses, serais-tu délaissée à jamais comme un instrument usé ? Oh ! je me refuse à le croire. Ton épée, il est vrai, s'est brisée en ta main ; mais il te reste la croix, et cette arme-là ne se rompt jamais. Elle te fit chrétienne par la main de Clotilde ; elle te délivra par celle de Jeanne d'Arc ; elle te sauvera encore, elle te sauvera toujours. Non, tout n'est pas perdu. Tu es encore la nation la plus charitable, la plus apostolique, la plus attachée à Rome. Aussi Rome te bénit ; le monde catholique prend part à ta peine, et appelle de ses vœux ta résurrection. Nous-mêmes, Vendéens, qu'avons-nous cent fois répété dans nos cantiques ?

“ Vierge, notre espérance,  
Sauve, sauve la France !  
Ne l'abandonne pas ! ”

Continuons de prier. A cette heure, des hommes d'intelligence dont le pays s'honore, nos représentants, s'occupent avec un beau dévouement à trouver des moyens de salut pour la France. On cherche, on discute à Versailles ; mais c'est à Lourdes, c'est ici que tout se décide. L'homme s'agite et Dieu le même, a-t-on dit il y a longtemps, et cette vérité est toujours vraie : là-bas l'homme s'agite ; d'ici Dieu le mènera, j'espère.

## III.

Si nous voulons que Dieu nous serve, nous-mêmes servons Dieu. C'est bien la pensée qui vous a fait traverser 200 lieues de pays pour venir, quoi faire ? Vous agenouiller devant la puissance et la bonté divines manifestées en ces lieux par tant de prodiges. Certes, c'est bien un miracle aussi, et peut-être le plus grand de tous, que cet esprit de prière qui, depuis quelques mois surtout, a pénétré si profondément toutes les âmes, que ce renouveau de foi, cet enthousiasme catholique, qui s'est manifesté subitement, au point de faire croire qu'un nouveau Pierre l'Hermitte serait venu redire aux Français du XIXe siècle le vieux cri des Croisades : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* Grâce immortelles en soient rendues au divin Sauveur qui daigne, encore une fois, nous sauver par Marie ! Mais permettez-moi de vous le dire, dût la chose vous paraître étrange : L'impiété a aussi quelque droit à l'honneur de ce monument religieux. Oui, Dieu s'est servi d'elle pour vous réveiller, pour vous ranimer.

Des impies vous ont défiés, et vous avez accepté le défi ; ils vous ont jeté le gant, et vous l'avez relevé. Ils traitaient de chimère tout l'ordre surnaturel, d'absurdité tous les miracles anciens et nouveaux ; ils niaient la providence, le pouvoir, l'existence même de Dieu ; et vous, vous avez dit : *Credo in Deum omnipotentem.* Nous croyons, nous, que Dieu est le souverain maître de la nature, et que, pour lui, maintenant comme toujours, les miracles sont aussi simples, aussi faciles que les phénomènes ordinaires. — Les impies prétendaient vous condamner au silence, vous refouler avec vos prêtres dans nos sacristies, et sceller encore une fois le tombeau du Christ ; et vous, brisant leur sceau, renversant leur pierre, vous vous êtes levés en masse ; vous avez réclamé votre part de soleil et de liberté, et ces voies de fer qui semblaient destinées uniquement au plaisir et au commerce, ont transporté à travers la France ces pèlerinages nombreux que nos incrédules appellent des revenants d'un autre âge.

Les impies avaient cent fois répété que la dévotion était une vieillerie à l'usage des femmes, un jouet bon pour les enfants ; et vous, hommes de la Vendée, vous avez dit : Pour un moment, arrière ! enfants et femmes. Démasquez nos rangs ! Que l'ennemi nous voie et nous compte ! Nous voulons, une bonne foi, lui dire en face que chez nous les cœurs virils sont toujours fiers d'être chrétiens, et que Dieu, pour sa cause, aura des hommes, tant que vivront des Vendéens. Les francs de Clovis n'ont pas voulu que le sceptre français tombât en quenouille, et vous, vous n'entendez pas non plus que le sceptre chrétien, que la croix, dégénère en quenouille, et que notre roi Jésus n'ait à régner que sur des femmes.

Les impies, bien inspirés cette fois dans leur haine, ont compris qu'à Rome était le cœur et la tête de l'Eglise, la base unique de l'édifice entier, et ils ont dirigé contre Rome leurs plus puissants efforts. Pour y arriver,

ils ont passé sur le drapeau de la France et sur le sang de ses nobles fils. Pie IX est leur prisonnier, et sans doute ils espèrent qu'il n'aura pas de royal successeur. Vain espoir ! Dieu saura bien déjouer leurs complots : dut-il envoyer, du fond de la Russie, un autre Souvarow. Mais non, il n'infligera pas à la France que nos pères nommaient le *sergent* du Christ, il ne lui infligera pas l'humiliation d'employer, pour la délivrance de l'Eglise, un autre bras que celui dont il s'est servi durant quatorze siècles. Français qui m'écoutez, c'est bien aussi votre espérance, n'est-ce pas ? Oui, vous êtes venus prier, vous l'avez fait, vous le ferez encore, pour l'Eglise et pour son chef bien-aimé. Vous vous attacherez plus que jamais à cette grande et sainte patrie des chrétiens, à cet auguste Père de nos âmes : Leurs peines seront maintenant vos peines, et plus tard, bientôt j'espère, leurs joies seront vos joies.

Je finis. Permettez qu'en présence de cet autel où vient de s'offrir pour nous la victime du salut, en présence de cette table sainte où vous venez de vous unir à celui que vos pères aimaient et que vous aimez comme eux ; à quelques pas de cette grotte où le ciel a semblé vouloir se rapprocher de la terre par une médiation virginalle ; permettez qu'avant de rentrer dans le silence, et parlant en votre nom et au mien, je jure fidélité aux trois grands devoirs que je viens de rappeler : Salut de notre âme, amour de la France, dévouement à Dieu et à son Eglise... Mais, ciel ! que c'est peu qu'un seul cœur pour aimer toutes ces nobles choses ! que c'est peu qu'une seule voix pour le dire !..

Vendéens !.. Debout ! (*Tout l'auditoire vivement ému se lève comme un seul homme.*)

—Levez le bras ! Tendez la main vers l'autel ! Et, si le cœur vous le dit, car je parle à des hommes libres, si le cœur vous le dit, à chaque proposition que je vais vous faire, tous ensemble, d'une voix haute et ferme, si haute et si ferme que ces voûtes en gardent le souvenir, vous répondrez : nous le jurons !..

—Eh bien ! jurez-vous de vivre toujours en vrais chrétiens ?

(*Un tonnerre de voix répond : NOUS LE JURONS !*)

—Jurez-vous d'aimer et de servir toujours la France ?

—NOUS LE JURONS !

—Jurez-vous d'être toujours dévoués à Dieu et à son Eglise ?

—NOUS LE JURONS !

—Merci, mes frères ! Asscyez-vous ! Je n'ai pas besoin d'autres paroles ; ce qu'un Vendéen dit est dit. Merci surtout, cent fois merci à vous, mon Dieu, qui avez mis dans ces âmes de pareils sentiments ! Chère France, relève la tête ! Eglise de Jésus-Christ, réjouis-toi ! Et vous, saints anges de Lourdes, allez dire au prisonnier du Vatican qu'il y a ici des enfants qui l'aiment et prient pour lui ! Allez lui demander pour eux, en retour, sa paternelle bénédiction ! Ainsi soit-il !

## Cantiques des Vendéens à Notre-Dame de Lourdes.

### I

Air de la Vendéenne.

Aux femmes la religion !  
Aux enfants l'amour de Marie !  
Pour se conduire, a dit l'impie,  
A l'homme suffit sa raison.

Refrain.

Non, non ! Chez nous, même au siècle où nous  
[sommes]  
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens ;  
Dieu, pour sa cause, aura des hommes,  
Tant que vivront des Vendéens !

Femmes, servez Dieu ! Mais pourquoi  
L'homme serait-il moins fidèle ?  
A-t-il, pour objet de son zèle,  
Un autre maître, une autre loi ?

Non, non ! Chez nous, etc.

Quand Jésus, du haut de la croix,  
Au monde veut donner Marie,  
C'est à Saint Jean qu'il la confie ;  
Sachons faire honneur à ce choix !

Toujours chez nous, même au siècle où nous  
[sommes]  
Les cœurs virils sont fiers d'être chrétiens ;  
Dieu, pour sa cause, aura des hommes,  
Tant que vivront des Vendéens !

Donc, aussi nous, courons là-bas  
Où la France entière se presse ;  
Allons tous à notre Princesse  
Offrir notre cœur et nos bras !

Toujours chez nous, etc.

Les voyez-vous, au loin, ces monts  
Dont la cime semble un nuage ?  
Vers le miraculeux rivage  
Emportez-nous, heureux wagons !

Toujours chez nous, etc.

Salut ! salut ! trois fois salut,  
Grotte, où la divine Marie  
A prié pour notre patrie !  
Reçois de nos cœurs le tribut !

Toujours chez nous, etc.

O Vierge, entendez notre voix !  
Offrez à Dieu notre prière :  
Que les grains de votre rosaire  
Coulent encore entre vos doigts !

Toujours chez nous, etc.

La pauvre France est à genoux  
Tournant vers vous son espérance :  
Ah ! Sauvez l'Eglise et la France !  
Sauvez Pie IX ! Sauvez-nous tous !

Toujours chez nous, etc.

Gave, roule, roule tes eaux  
Sous le doux regard de Marie !  
Dis-lui que, pour elle, ma vie  
S'écoule en chacun de tes flots !

Toujours chez nous, etc.

Lourdes, ton fleuve tarira,  
Que, sur sa rive fortunée,  
Toujours vers notre Immaculée  
Notre cœur se reportera !!!

Toujours chez nous, etc.

### II

Air : *Quelle nouvelle et sainte ardeur, etc.*

Quelle voix retentit encor  
Et fait appel aux nobles âmes ?  
Les Vendéens d'un saint transport  
Ont de nouveau senti les flammes !

Refrain.

Marchons, chrétiens, c'est Dieu qui nous con-  
[duit].

Au béni Sanctuaire !  
Un enfant marche et le jour et la nuit  
Pour voir plus tôt sa Mère !

Que les travaux, que les frimas  
Ne soient point pour nous des entraves !  
Nul obstacle pour des soldats  
Vraiment dignes du nom de braves !

Du haut de ces monts fortunés  
Voyez la main qui nous appelle !  
Une voix douce dit : " Venez !  
" Vous êtes mon peuple fidèle."

Debout, peuple au cœur généreux,  
Obéis à ta Souveraine !  
Va proclamer qu'il est heureux,  
Celui qui la choisit pour Reine !

Va lui porter, avec ton cœur,  
Celui des vrais fils de la France !  
Présente ce tribut d'honneur  
A sa maternelle Puissance !

Nous avons vu de ses bontés  
Éclater la munificence ;  
Nos frères nous ont députés  
Pour en payer reconnaissance.

Chez nous sa bienveillante main,  
Sans compter, semait les miracles :  
Pour la servir le Vendéen  
Pourrait-il trouver des obstacles ?

Enfin, nous voici dans ce lieu  
Le plus beau de toute la terre :  
Après le ciel où l'on voit Dieu  
Vient la Grotte où l'on voit sa Mère.

Refrain.

Merci, mon Dieu ! de nous avoir conduits  
Au béni Sanctuaire !  
Ce n'est pas trop de marcher jours et nuits  
Pour voir enfin sa Mère !

### III.

Air : *Marchons aux combats, à la gloire.*

Refrain.

A toi, pour toujours, ô Marie,  
A toi sont nos cœurs vendéens !  
T'aimer, te servir pour la vie,  
C'est le vœu de tes Pèlerins !

Pourquoi, dit une troupe impie,  
Pourquoi quittez-vous vos sillons ?  
— C'est pour venir prier Marie,  
Et protester que nous l'aimons !

Jusqu'à dix-huit fois, notre Mère  
Apparut sur des monts sacrés ;  
Nous voulons visiter la terre  
Qui porte ses pas vénérés.

Allons ! et que notre âme aimante  
Ne chancelle point dans sa foi !  
Peut-elle demeurer flottante  
Quand une mère a dit : " C'est moi ! "

C'est toi, Mère, et ton témoignage  
Tous nous y croyons, tu le sais :  
Il est écrit sur ton image,  
Il est gravé dans tes bienfaits !

Puisque ta main en est remplie,  
Versé sur nous tes doux présents :  
Les Vendéens, on le publie,  
Les Vendéens sont tes enfants !

Du pauvre pécheur qui l'implore  
Daigne surtout te souvenir !  
Parmi nous s'il en est encore,  
Ouvre leur âme au repentir.

Avec ton cœur pur et sans tache,  
En ce jour présente nos cœurs  
Au Dieu trois fois saint qui se cache,  
Mais nous révèle tes grandeurs.

Rends l'espoir et donne courage  
Aux fils de ce peuple géant ;  
Pour défendre ton héritage,  
Qu'ils soient toujours au premier rang !

Pie IX attend sa délivrance,  
A la merci d'enfants pervers.....  
Satan l'accuse d'impui-sance.....  
Brise enfin l'orgueil des Enfers !

*Refrain.*

Sur nous, ô Vierge Immaculée,  
Abaisse un regard protecteur,  
Et sur l'Eglise désolée  
Etends ton bras, ouvre ton cœur !

La France aussi, triste et meurtrie,  
Espère en toi dans sa douleur :  
Laisseras-tu notre Patrie  
Dans son opprobre et son malheur ?....

*Refrain.*

Sur nous, ô Vierge Immaculée,  
Abaisse un regard protecteur ;  
Sur la France, hélas ! si troublée  
Etends ton bras, ouvre ton cœur.

Emblème de notre bannière,  
Cœur de Jésus, Cœur plein d'amour  
A vous notre Vendée entière  
Se donne en ce fortuné jour !

SERMENT DE FIDELITE.

Si jamais il faut, ô Marie,  
Mourir pour son Dieu, pour sa foi,  
Mourir pour sa Reine chérie,  
Chacun te dit : " Compte sur moi ! "

IV.

*Air : Je mets ma confiance.*

O Reine immaculée,  
Ce peuple que tu vois,  
C'est ta chère Vendée  
Accourue à ta voix.

*Refrain.*

Vierge, notre espérance,  
Etends sur nous ton bras !  
Sauve, sauve la France,  
Ne l'abandonne pas !

Daigne, ô Mère Divine,  
Daigne entendre nos cris !  
Vois sur notre poitrine :  
C'est le Cœur de ton fils.

Quand, au siècle où nous sommes,  
Tout semble défaillir,  
De tes fils fuis des hommes  
Prêts à vaincre ou mourir !

Pour Dieu, pour sa patrie  
Mourir, quel noble sort !  
Soutiens-nous, ô Marie,  
A la vie, à la mort !

AVIS DE MONSIEUR L'EVÊQUE DE TARBES.

On a mis en vente, avec toute la publicité possible, une liqueur ayant pour titre : " L'IMMORTELE, LIQUEUR DIVINE DE LOURDES, COMPOSEE PAR LE P. FELISSE. "

Le prospectus porte l'image de l'Apparition avec ces mots : " A NOTRE-DAME DE LOURDES. MIRACLE DU 11 FEVRIER 1858.—*Un magnifique flacon, scellé par une médaille commémorative du MIRACLE DE LOURDES, et illustré d'un dessin représentant l'apparition de la Ste. Vierge à la jeune Bernadette Soubirous.*

" Cette délicieuse liqueur, composée avec de l'EAU DE LA FONTAINE MIRACULEUSE DE LOURDES, etc. "

L'Evêque de Tarbes a notifié au fabricant de cette liqueur :

1° Que le titre de la liqueur, le prospectus, la médaille, etc., sont un outrage à la Religion et une duperie pour le public ;

2° Que le nom supposé d'un P. FELISSE, qu'on prend pour un religieux de la Grotte, est encore une véritable duperie ;

3° Que l'Evêque de Tarbes, propriétaire de la fontaine de la Grotte de Lourdes, défend formellement d'y puiser de l'eau pour en fabriquer une liqueur quelconque, et qu'il poursuivra rigoureusement toute contravention à cette défense.

En attendant que la justice réprime ce grave délit, l'Evêque de Tarbes ne peut différer de le flétrir au nom de la Religion et des convenances, au nom du droit et du bon sens.

## CHRONIQUE ROMAINE.

La Révolution trouve que le Pape parle trop, et les motifs de sa sollicitude sont vraiment attendrissants ; on ne s'en douterait pas ; mais il faut se rendre à l'évidence. Tous les journaux à sa solde, en effet, sont unanimes à dire que Pie IX, par son abondance de paroles, perd son autorité et son prestige, et compromet à la fois les intérêts de la religion et de sa propre santé. Comme des enfants qui entourent le chevet de leur père malade, et craignant que la moindre fatigue n'accélère le mal, ils lui crient avec des larmes dans la voix : Saint Père, de grâce, taisez-vous !

L'expédient serait passablement grotesque s'il n'était absolument odieux. La vérité est que la parole du Souverain Pontife tombe sur les mécréants comme un glaive acéré qui les transperce, comme un flambeau qui éclaire jusque dans ses profondeurs l'égoût de la conscience révolutionnaire. Grâce à lui les sophismes n'ont plus le privilège de séduire les foules, et ne passent plus pour des axiomes incontestés.

Ce sera l'une des gloires de Pie IX d'avoir su souffrir, et d'avoir osé parler dans ce siècle où l'on ne fait plus ni l'un ni l'autre. Souffrir ! qui donc ne se révolte pas, en notre siècle de volupté, contre cette dure loi ; qui, en dehors des desseins providentiels, aurait sa raison d'être dans nos propres crimes ? Parler ! qui donc serait assez téméraire ou assez idiot pour regarder comme un vrai langage, comme le langage de la saine raison, des pensées viriles et du bon sens, ce vain bruit qui résonne au sein de certaines académies, de certaines écoles publiques, de certaines tribunes parlementaires ? Tout cela est creux, tout cela est vide, tout cela est inepte, tout cela est le néant ; car la vérité en est absente, et partant la vie.

Ah ! je la connais, la tendresse des Allobroges piémontais ; je les connais leurs larmes de crocodiles ! Cette santé du Pape qu'ils trouvent précieuse, il y a longtemps qu'elle fait leur désespoir et qu'ils travaillent à la démolir pièce à pièce. Ce qu'ils redoutent, ce n'est pas l'épuisement du porte-voix de Dieu, ce sont les blessures que sa parole de feu fait à leurs doctrines, à leurs intérêts, et à leur considération et c'est pourquoi ils lui recommandent le silence.

Cette dernière erreur est pire que la première. On peut bien enfermer Pie IX dans les entrailles d'un cachot ; lui couper les vivres ; mais enchaîner la liberté de son âme, de sa foi et de sa parole, ils sont trop petits pour s'élever jusqu'à cette hauteur. *Verbum Dei non est alligatum.* Ce que trois siècles de tortures dirigées par des colosses nommés Néron, Tibère, Caligula, n'ont pu obtenir, les mirmydons modernes, ne l'ob-

tiendront pas davantage. Qu'ils cessent donc leurs recommandations hypocrites ; elles sont sans valeur et sans portée. Une fois entré dans le cœur d'un pontife, le Verbe divin n'y peut rester oisif ; il faut qu'il sorte, qu'il retentisse, que l'univers en soit ébranlé. C'est écrit dans les prophètes : *ERUCTAVIT cor meum verbum bonum.*

Pie IX s'est d'ailleurs chargé de répondre aux conseils tendres et empressés de ces amis de la dernière heure, en parlant plus clair et plus haut. Nous en avons une splendide preuve dans les nouvelles allocutions qu'il a prononcées dernièrement.

Le jour même où partait ma lettre, le lendemain et le surlendemain, les réceptions se sont succédées au Vatican. Chaque fois, des adresses ont été lues, et chaque fois le Saint-Père a répondu, comme toujours, avec une fermeté tout apostolique, s'abaissant jusqu'aux plus humbles, mais résistant aux despotes et aux tyrans. Je vous signalerai la réponse éloquente et courageuse qu'il a faite à un grand nombre d'Allemands résidant à Rome. Après l'affreuse orgie à laquelle s'est livrée la presse bismarkienne contre le discours consistorial, cette calme expression de la vérité et du droit montrera combien Pie IX est peu sensible aux menaces des hommes. Voici les termes de sa réponse à l'adresse énergique lue par le docteur de Ubaal :

“ Non, avec l'esprit qui vous anime, avec le saint courage et l'indomptable confiance en Dieu qui inspire le discours que je viens d'entendre, vous n'avez pas à craindre d'être vaincu par les forces du démon. Celui qui a pris la parole pour vous tous, mes enfants, a parlé avec tant de vigueur et il a témoigné avec une telle fermeté sa foi dans le futur triomphe de l'Eglise, que nous ne pouvons rien faire que d'ouvrir notre cœur aux plus douces espérances.

“ Néanmoins je ne laisserai pas de vous dire quelques paroles qui servent à votre instruction, et aussi à votre consolation au milieu de la lutte où nous sommes. Je les tirerai de l'Evangile de ce même jour, et vous verrez qu'elles ne se trouveront pas hors de propos en cette circonstance. Je vois ici des dames ; elles seront plus que tout autre à même de comprendre toute la douleur qui a dû assaillir le cœur de la très-sainte Vierge, lorsqu'elle s'est aperçue qu'elle avait perdu en route son trésor le plus précieux, l'adolescent Jésus.

“ En effet, on l'avait perdu en chemin : saint Joseph le croyait avec la sainte Vierge, la sainte Vierge supposait qu'il faisait route à côté de saint Joseph. Le fait est que Jésus n'était plus avec eux. Il fallut revenir sur leurs pas et le chercher. On le trouva au milieu des docteurs, interrogeant et répondant tour à tour à ceux qui siégeaient dans la synagogue, et disant des paroles si empreintes de sagesse qu'elles étonnaient tout le monde. Tous ces docteurs, *mirabantur super responsis ejus.*

“ Pourquoi cet étonnement général ? Parce que tous ces docteurs ne le

connaissaient pas : s'ils l'avaient connu, ils se seraient rappelé que les rois, à l'annonce de sa naissance, s'étaient rendus auprès d'Hérode et lui avaient dit : " Où demeure-t-il le roi de Juda, le roi d'Israël ? " Simple interrogation, qui plongea dans une telle anxiété Hérode qu'il commença à trembler, et avec lui toute la ville de Jérusalem.

" S'ils avaient connu que cet adolescent si sagé dans ses réponses, si intelligent dans ses interrogations, était Jésus-Christ, il est fort probable qu'ils l'auraient chassé orgueilleusement de la synagogue ainsi qu'ils le firent lorsque s'y présenta l'aveugle-né qui voulait lui aussi parler, discuter, enseigner. Qui es-tu ? lui dirent-ils en ajoutant aussitôt : *Totus in peccatis, tu doces nos ?* Et cela dit, ils le chassèrent de la synagogue et ils en auraient fait autant à Jésus-Christ ; car l'orgueil et la suffisance se cachaient sous la fausse humilité des Pharisiens... et de ces Pharisiens il y en a encore un grand nombre aujourd'hui.

" Oui, il y en a encore un grand nombre. Poursuivons notre narration : voyez ce qu'il advint lorsque les temps furent arrivés où devait s'accomplir la rédemption du monde par la passion de Jésus-Christ : on entoure le Sauveur du monde et on le traîne à travers les rues de Jérusalem. Le voilà devant le pontife, il est interrogé : il répond des paroles de paix, remplies de respect, très-dignes enfin du Fils de Dieu. Néanmoins, un bourreau qui était à l'audience, pris de rage à la seule voix de Jésus, leva une main sacrilège sur lui et fit descendre sur ce visage, que les anges contemplant avec un sentiment ineffable de bonheur et de respect, un soufflet si vigoureux, que toute la salle en retentit.

" Jésus dit alors au bourreau avec un accent doux et ferme : " Si j'ai mal parlé, apporte ton témoignage contre moi ; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ? " *Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, cur me cœdis ?*

" Mes chers enfants, celui qui vous a parlé jusqu'ici est le Vicaire de Jésus-Christ, Vicaire indigne tant qu'on voudra, et très-certainement fort incapable de représenter en quelque sorte la grandeur dont Dieu a voulu charger ses faibles épaules ; néanmoins j'ai le droit, et j'entends en user, de me servir des paroles mêmes de mon évêque, de l'évêque de mon âme, *episcopus animarum nostrarum* ; j'ai le droit de dire à tous les puissants de ce monde, qui font la sourde oreille à mes paroles : *Si male locutus sum, testimonium perhibe de malo ; si autem bene, cur me cœdis ?*

" Si je ne vous ai dit que la vérité, ô vous qui gouvernez les nations, si je n'ai parlé que de ce que tout le monde peut voir avec ses yeux, *cur me cœdis ?* Pourquoi supprimez-vous les ordres religieux ? Pourquoi empiétez-vous sur les droits sacrés de l'Eglise ? Pourquoi lui ravissez-vous ces biens ? Pourquoi prétendez-vous ce qui ne vous appartient ? *Si male locutus testimonium perhibe* : Mais ils sont incapables d'apporter leur témoignage contre la vérité évidente ; ils se bornent à poursuivre la série



de leurs suppressions, de leurs usurpations, et continuer ainsi l'indigne persécution qu'ils ont commencée contre l'Eglise.

“ Jésus-Christ veut que l'on respecte les souverains et les gouverneurs. Oui, il le veut ; mais pourquoi le veut-il ? Pourquoi leur a-t-il donné l'épée et le pouvoir de diriger des armées ? Dans le but qu'ils protègent leurs sujets et qu'ils défendent la religion qui peut seule assurer le bonheur des peuples. Voilà pourquoi Jésus-Christ a donné les armes aux puissants de la terre : ce n'est pas pour qu'ils en tournent la pointe contre l'Eglise, mais au contraire pour qu'ils la défendent. Au jour d'aujourd'hui tout le monde peut voir quelle protection on nous accorde. Laissons-là ce sujet qui n'a pas besoin d'être exposé plus longuement.

“ Mais ce n'est pas encore assez ; ils ne veulent pas seulement détruire tout ce qui appartient à l'Eglise, mais aussi tout ce qui touche à la morale ; ils prétendent s'emparer de l'enseignement et des âmes de la jeune génération ; ils veulent que la jeunesse soit instruite et élevée selon leurs caprices. Mais je leur rappelle une vérité incontestable lorsque je dis : Ce même Jésus-Christ qui a enjoint aux peuples de respecter les hommes à qui il a décerné la puissance, a donné cet ordre à l'Eglise, à ses ministres : *Ite, docete omnes gentes*. Ces paroles, il ne les a adressées ni aux rois, ni aux empereurs, mais à l'Eglise. C'est à elle qu'il a donné la mission d'instruire tous les peuples, ce sont ses ministres qui doivent parcourir la terre d'un bout à l'autre, *docentes*, enseignant, *baptizantes*, administrant les sacrements, nourrissant tous les hommes de la parole de Dieu et les édifiant par leur exemple. Je le répète, l'instruction est le privilège de l'Eglise.

“ J'aurais à parler encore longuement sur ce sujet ; mais je ne veux pas vous retenir davantage et je vais vous quitter. Mais ce ne sera point, mes chers enfants, sans vous donner la bénédiction apostolique. Je vous place sous la protection de Marie Immaculée (*à ce point un frémissement de reconnaissance et d'amour s'empare de toute l'audience*) je vous place sous la protection de saint Boniface, et sous celle de vos anges gardiens. Que la Vierge très-sainte, et que saint Boniface et les anges vous soutiennent dans la lutte ! Qu'ils vous donnent la force et la constance nécessaires, soit à vous ici présents, soit à vos frères qui sont unis avec vous en esprit, la constance et la force, dis-je, de conserver dans vos cœurs le dépôt sacré de la foi en Jésus-Christ et de le conserver à tout prix, même au prix de la vie.

“ Oui, mes chéris, c'est là mon plus vif désir et je suis sûr que c'est aussi votre volonté sincère : il se peut qu'il y en ait parmi vous qui se disent : Hélas ! ma volonté est bien faible ; mais qu'ils n'aient pas peur et qu'ils ne cessent d'invoquer l'aide de Dieu : lorsque la circonstance se présentera, “ *dabitur in illa hora quomodo et quid loquamini* ” : Dieu vous donnera à tous la grâce nécessaire.

“Maintenant, je vous bénis. Je vous bénis dans vos âmes, dans vos familles, dans les objets de dévotion que vous avez apportés avec vous ; je vous bénis dans vos intérêts, dans vos affaires, pourvu que ce soient toujours des affaires et des intérêts conformes à l'esprit de justice, dignes d'un bon chrétien et d'un athlète de Jésus-Christ. Je vous bénis enfin et d'une manière spéciale pour l'heure de votre mort. Puisse ma bénédiction vous donner dans ce moment solennel où l'âme passe du temps à l'éternité, une douce confiance dans la miséricorde de Dieu et être pour elle un gage sûr de son heureux passage au ciel, où elle bénira et louera Dieu pendant tous les siècles.”

L'Allemagne trouvera dans ces paroles de Pie IX la réfutation des projets de loi, ou plutôt des projets de persécution élaborés par Bismarck. Mais la France pourra aussi en tirer profit, en ce moment surtout où elle s'occupe avec tant d'ardeur des questions touchant l'enseignement de la jeunesse, où la Révolution s'efforce de chasser l'Eglise des écoles, à titre d'incompétence ou de non-savoir.

— Les curés de Rome ont eu aussi leur audience. Un d'entre eux, le curé des Saints-Apôtres, a eu l'honneur de donner lecture d'une éloquente adresse de félicitation et de souhaits très-énergiques dans sa concision. Sa Sainteté a répondu sur un ton de bienveillante familiarité dans les termes suivants :

“L'Eglise, après avoir accompli des fonctions qui rappellent la naissance du divin Rédempteur à Bethléem, après la Circconcision, après la dispute avec les docteurs, si on peut ainsi l'appeler, car nous savons que Jésus ne discutait pas, mais se bornait à interroger et à répondre, l'Eglise, dis-je, après nous avoir rappelé tout cela, fait commémoration des trois tentations auxquelles Dieu voulut permettre que Notre Sauveur fut en butte, et ce sont les tentations de l'ambition, de la présomption et de l'avarice. Dieu ne permit pas la plus immonde de toutes, parce qu'il ne voulût point que l'humanité eût, en reportant sa pensée sur la personne du Rédempteur, à se sentir souillée de quelque manière que ce soit par de semblables indignités.

“Les cérémonies sacrées de la Noël étant finies, nous reprenons la lutte (qui ne date pas de cette année) avec les tentations du démon. On vient et on nous tente en nous offrant de l'argent et en disant : *Mitte te deorsum* ; oui, on nous tente lorsqu'on nous murmure à l'oreille : *Hæc omnia tibi dabo si cadens adoraveris me*. Tentation bien perfide et la pire de toutes celles que nous ayons à subir. On se présente à nous et on nous dit mielleusement : Saint-Père, cédez à un bon mouvement ; cherchons à nous arranger, ce sera pour votre mieux, ce sera pour notre paix à tous ; voici trois millions, six millions, ce que vous voudrez ; *Hæc omnia tibi dabo si cadens adoraveris me*. Les malheureux ! Que répondre à de semblables propositions ?

“ La réponse, c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a donnée pour nous, mes chers frères, et Jésus-Christ saura nous donner la force et le courage de suivre ses saintes traces jusqu'à la fin de notre carrière mortelle. En attendant, je vous recommande de répéter à vos paroissiens ce que je viens vous dire sur mes résolutions : de cette manière ce sera comme si j'avais parlé à mon bon peuple de Rome.

“ Enseignez-lui à résister aux tentations : pas de présomption, si nous voulons que nos prières soient exaucées : Dieu n'écoute que les cœurs humbles ; pas d'avidité, pas d'avarice ; ne suivons pas la grande séduction du jour, qui est d'accumuler des trésors : un châtement terrible frappera les hommes cupides d'argent. Mais cela fait, encouragez vos bons paroissiens.

“ Qu'ils n'oublient pas qu'après les tentations, un ange est venu consoler Notre-Seigneur Jésus-Christ ; dites-leur donc qu'ils se gardent bien de succomber aux tentations ; encouragez-les à les combattre et à ne jamais s'éloigner un seul instant de la pratique sainte de l'humilité et de la prière ; après cela les anges de Dieu viendront et nous distribueront à tous le pain de la consolation, de même qu'au temps auquel je me rapporte, *ministrabant ei*. Oui, Dieu finira par nous entendre.

“ Tout récemment un bon religieux se présentait à moi et me faisait des excuses de sa surdité ; effectivement il avait l'oreille très-dure. Il m'a raconté avec un visible bonheur que dans son pays on priait beaucoup pour le Pape, pour l'Eglise et pour la paix du vaste royaume auquel ce Père appartient. Espérons, espérons, lui ai-je répondu en élevant la voix : Dieu a les oreilles en meilleur état que les vôtres. Oui, je vous répète ce que j'ai dit à cet excellent religieux : Dieu nous entend et nous devons avoir confiance pleine et entière dans sa miséricorde.

“ Maintenant je vous bénis dans vos personnes, dans vos familles, dans les personnes et les familles de tous vos paroissiens. Je bénis aussi votre parole pour qu'elle puisse porter des fruits de vie éternelle. Que Dieu vous donne tout l'esprit de charité et de zèle qui vous est nécessaire dans la carrière glorieuse et épineuse tout à la fois, à laquelle vous avez été élus par Dieu lui-même.”

Il y a dans ces paroles de Pie IX une grande leçon qui pourra profiter à tous les clergés du monde catholique, et particulièrement à celui de France ; car, à cette heure de ténèbres les tentations se multiplient sous ses pas. Pour mieux le vaincre, la Révolution cherche à le corrompre. Sentinelles, prenez garde à vous !

Au moment de vous expédier ma lettre, je trouve dans l'un de nos journaux le récit d'une nouvelle audience accordée par le Saint-Père. C'est tellement délicieux que je vous l'envoie tel quel. Dans sa petite allocution, le Pape prend le plaisir d'annoncer lui-même une découverte fort précieuse pour la piété et l'archéologie.

L'attachement des bons Romains envers le Souverain Pontife et leur sollicitude vraiment filiale pour alléger les amertumes dont l'auguste prisonnier du Vatican est abreuvé, se sont manifestés jeudi matin par une scène des plus touchantes. Près de deux cents enfants des deux sexes, appartenant à la meilleure portion de la bourgeoisie romaine, occupaient, avec leurs parents, la salle consistoriale.

Ces enfants placés au premier rang des deux côtés de la salle formaient, de leurs vêtements blancs bordés de rubans jaunes, comme un immense drapeau autour du trône pontifical. Quelques-uns de ces enfants, groupés au fond de la salle autour d'un harmonium, ont salué l'arrivée du Saint-Père par un cantique où ils l'acclamaient Père et Souverain. Sa Sainteté, visiblement touchée de cette manifestation de dévouement, a applaudi elle-même, et d'une voix émue : " Bravo, mes chers petits, leur a-t-elle dit, *laudate pueri Dominum.*"

Cependant le Saint-Père ayant pris place sur son trône, une jeune fille, Mlle. Costanza Giovenale, a récité au nom de ses compagnes une poésie pleine de grâce et d'à-propos. Un petit garçon, Giovanni Angelini, a fait de même, au nom de ses compagnons. Chacun d'applaudir et le Saint-Père d'accorder aux jeunes orateurs des objets de piété propres à leur âge. Enfin deux jeunes filles ont déposé aux pieds du Saint-Père une bourse richement ornée et contenant l'obole de leur amour filial. Les oblatrices et les jeunes chanteurs ont reçu à leur tour de précieux souvenirs de la main du Saint-Père. Enfin après avoir fait distribuer à tous les membres de l'assemblée une belle image, le Saint-Père s'est adressé à toute l'audience par ces paroles :

" Il est doux à mon cœur de pouvoir commencer les quelques paroles que j'entends vous adresser à tous, par vous annoncer une nouvelle bien consolante qui m'a été apportée hier soir, et qui mérite encore, il est vrai, une définitive confirmation. Vous savez que lorsque le Seigneur permet aux hommes de découvrir des corps de saints qui sont restés longuement cachés, c'est en général un signe de ses bénédictions. Eh bien, j'ai appris hier soir qu'après de longues recherches dans l'église des Saints-Apôtres, on était parvenu à découvrir les corps vénérés de deux apôtres saint Philippe et saint Jacques. On a mis la main sur les urnes, et l'on a trouvé beaucoup d'autres preuves venant confirmer que la tradition ne s'était pas trompée.

" La tradition, en effet, nous a toujours dit que ces deux corps devaient se trouver sous le maître-autel de cette église. Ayant dû refaire ce maître-autel, on a réellement trouvé ces reliques précieuses.

" Vous savez qu'un de ces saints, l'apôtre Philippe, était le compagnon fidèle de Jésus-Christ et le suivait partout. Il se trouva avec lui lorsque, s'étant écarté des endroits habités, il pensa à nourrir la foule qui l'avait suivi jusque-là. Il fit le prodige que tout le monde connaît ;

il s'adressa à Philippe et lui dit de chercher la nourriture pour toutes ces personnes, et celui-ci répondit : " Maître, cela est impossible : il n'y a dans cette foule qui vous entoure qu'un jeune garçon, qui a apporté avec lui deux pains et quelques poissons."

" C'est bien là l'habitude des enfants. Je me rappelle que dans le temps où je n'étais pas renfermé dans ces murs, je rencontrais souvent des petits garçons, surtout lorsque je faisais une promenade à Montc-Mario. C'est là où je les rencontrais le plus fréquemment ; je les arrêtais quelquefois et les interrogeais sur la doctrine chrétienne. Eh bien, j'ai presque toujours remarqué qu'ils apportaient avec eux leurs petites provisions. Ce n'est pas une mauvaise tendance que celle de se prémunir contre la faim ; au contraire, elle démontre dans les petits enfants un certain esprit précoce de prudence ; mais il ne faut pas tomber dans le vilain péché de la gourmandise, qui n'est pas rare à votre âge. Entendez-vous, mes petits ; prudents, oui, mais gourmands jamais.

" Maintenant je vais vous bénir de tout mon cœur ; mais avant je veux vous imposer une petite obligation que vous accomplirez dans cette journée même. Vous savez que de grands maux pèsent maintenant sur le monde, et que contre ces maux il n'y a qu'une arme, et c'est la prière. Je veux que ce soir vous leviez tous vos petites mains au ciel en disant un *Ave Maria* pour que la Vierge Très-Sainte protège l'Eglise fondée par son Fils, et nous obtienne de lui la grâce de la constance et de la force contre les persécutions qui nous entourent. Partant de vos âmes innocentes cette prière sera agréable à Dieu : espérons qu'elle sera exaucée.

" Que Dieu vous bénisse : puissiez-vous croître dans sa sainte crainte et dans l'obéissance à tout ce qui est juste, bon et profitable pour vos âmes. Je bénis vos parents et vos familles. Que Dieu leur accorde la force et la persévérance de vous maintenir dans tous les principes de la foi et de la loi divine, et d'arriver par cette voie, et au milieu des consolations que vous leur donnerez en cette existence, au but suprême qui est de vous voir tous unis avec eux dans le ciel où vous bénirez le Seigneur pendant toute l'éternité."

Peut-on voir quelque chose de plus charmant que cet échange de paroles et de gracieusetés entre des enfants et un vieillard de 81 ans ? C'est le sublime dans le simple, un idéal que la Révolution n'imitera pas.

Mme. ET Melle. GERMONT ET Mr. FLORENTIN,

OU UN CŒUR PUR.

(Suite.)

CHAPITRE XIII.

Mme Daurival n'avait, en effet, qu'une pensée, empêcher à tout prix son fils de réaliser ses étranges intentions : certes, elle souffrait de le contrister si durement, car c'était bien la première fois qu'elle ne s'empres-  
sait pas au-devant de ses désirs. Mais il y avait ici en jeu ce que Mme Daurival estimait l'honneur de la maison, et elle ne pouvait se faire à l'idée que le principal héritier d'une aussi belle fortune irait étourdiment la placer aux pieds d'une jeune fille absolument dépourvue. Et cependant elle s'avouait qu'il n'y avait rien à attendre d'Adrien qui s'était si éner-  
giquement prononcé, et aussi parce que le mérite et même le charme de Mlle Germont n'étaient que trop capables de le captiver.

—Heureusement, se disait Mme Daurival, cette jeune fille a de la conscience, et c'est ce qui nous tirera d'une si déplorable situation. Il faut que je lui parle et sans retard. Pourtant n'est-ce pas risquer beaucoup que de lui révéler les vœux d'Adrien ? Et si cette jeune fille allait s'éblouir d'une si belle perspective ; si son amour-propre ou même son cœur allaient se complaire d'un hommage si séduisant, je n'aurais fait qu'ac-  
croître la difficulté ! Je devrais donc la renvoyer sans explication et sans délai. Cela me répugne ; et puis je crois plus sûr de m'expliquer avec elle, de la déchiffrer complètement, de l'effrayer au besoin et de prendre mes garanties.

Elle sonna, et, d'une voix très-calme en apparence, elle dit qu'on priât Mlle Germont de venir lui parler ; et elle demeura immobile, tout absor-  
bée dans le calcul de ce qu'elle allait dire et faire. Mais, dès qu'elle entendit le pas léger de Clotilde dans l'antichambre, ses regards se fixèrent aussitôt vers la porte, comme pour ne rien perdre de l'air et de la conte-  
nance de celle dont elle eût voulu, pour ainsi dire, mettre l'âme dans ses mains. Aussi fut-elle presque déconcertée par le calme souriant de Clo-  
tilde qui venait avec empressement prendre ses ordres : la parole lui man-  
qua un moment, et, silencieuse, s'affermissant en ses résolutions, elle fit gravement signe à Mlle Germont de s'asseoir. Celle-ci, très-étonnée de ce singulier accueil, s'assit machinalement, sans comprendre le motif d'une froideur si cérémonieuse.

—Il se passe dans ma maison, dit enfin Mme Daurival d'un ton sévère, des choses extrêmement graves, et j'ai le regret de vous dire, Mademoi-  
selle, que vous n'y êtes pas étrangère.

—Mon Dieu, Madame, qu'y a-t-il donc ? s'écria Clotilde au comble de la surprise. J'ignore entièrement ce qui peut vous alarmer.

—Vous ignorez, je veux le croire, reprit Mme Daurival ; mais vous n'en êtes pas moins cause du plus grand malheur qui pût arriver dans notre famille.

— O Madame, que me dites-vous là ? et comment sans même le savoir, puis-je être si coupable ?

Le regard si désolé et l'accent si sincère qui accompagnaient ces paroles ne laissaient aucun doute sur la complète innocence de Mlle Germont ; et Mme Daurival, aussi émue qu'embarrassée, adoucissait ses manières et sa voix, sans renoncer au résultat qu'elle avait à cœur.

—Non, dit-elle, je ne puis soupçonner votre droiture, Mademoiselle, et je me hâte de le reconnaître. Mais vous allez voir, néanmoins, si vous n'êtes pas ici, malgré vous, l'occasion du plus triste débat ; et ce que je vais vous dire vous prouvera aussi l'estime que je fais de votre délicatesse et de votre bon jugement. Aujourd'hui même, il n'y a que quelques instants, j'entretenais mon fils Adrien du grand désir que j'avais de le voir marié, comme il convenait à son rang, et je lui proposais en toute confiance un parti des plus distingués : qu'elle n'a pas été ma stupéfaction de l'entendre me déclarer, d'abord, qu'il refusait absolument la personne dont il était question et, pressé ensuite par mes conseils et mes instantes prières, m'avouer qu'il avait un attachement invincible pour vous, oui vous, Mademoiselle, et ne songerait jamais à nulle autre ? Impossible, malgré toute sa douleur, d'en obtenir une parole de raison, jugez de mon chagrin ! Mais vous souffrez, Mademoiselle, remettez-vous : je suis convaincu de votre complète innocence.

Au nom d'Adrien le visage de Clotilde s'était couvert de rougeur, puis aussitôt d'une pâleur inquiétante, et elle avait laissé tomber sa tête dans ses mains tremblantes comme accablée par une si étrange révélation. Mais elle se raidit contre sa défaillance et s'écria d'une voix pénétrée :

—Soyez remerciée, Madame, de votre bonne opinion ! Dieu sait que l'ombre même d'une telle pensée n'a jamais traversé mon esprit.

—Je vous crois, mon enfant, je vous crois, reprit Mme Daurival avec un accent de compassion ; mais enfin vous comprenez aussi la pénible situation où nous place cette incroyable persistance de mon fils, et la douleur que je ressens d'une pareille lutte, moi sur qui pèse maintenant toute la responsabilité de notre considération dans le monde.

—Oui, Madame, je comprends la cruelle peine que je vous cause, quoique bien malgré moi, dit alors Clotilde en se levant avec décision : aussi ne dois-je pas hésiter un moment dans la seule réparation qui m'est permise, et je vais m'éloigner sans retard. J'ose croire qu'un peu de temps effacera les traces de ma présence, et que l'on y oubliera bientôt une pauvre fille qui ne se consolerait pas d'avoir laissé la désunion parmi vous.

—Vous avez un noble cœur, Mademoiselle, et ce m'est un vif regret de vous perdre, croyez-le bien!... Aussi, pour tout dire, ajouta Mme Daurival avec une certaine hésitation, je crains encore que mon fils, qui n'a que trop de caractère, ne persiste dans ses résolutions et ne nous cause de grands ennuis, que vous seule pouvez conjurer. Permettez-moi donc, quoi qu'il pût faire, de ne jamais accepter ni sa main, ni son nom.

—Oh! je vous le promets, Madame, dit Clotilde avec fermeté; et grâce à Dieu je me retrouverai paisible dans mon obscure condition. Daignez, maintenant, recevoir mes adieux; je vais me préparer à partir.

—Comment, tout de suite, aujourd'hui? dit Mme Daurival toute pénétrée de cette courageuse vertu; mais je ne l'entendais pas ainsi, et nous aurions plus doucement préparé ce départ qui nous attristera tous.

—Croyez, Madame, que mon cœur saigne en vous quittant; mais je ne puis différer même d'un seul jour; le temps seulement de mes derniers apprêts, et soyez mille et mille fois remerciée, ainsi que tous les vôtres, de vos inépuisables bontés.

—Mon Dieu, que je suis désolée! et que vais-je leur dire? s'écria Mme Daurival plus émue qu'elle le voulait paraître, mais aussi très-satisfaite d'un résultat si décisif; au moins vous m'accorderez le temps, reprit-elle, de préparer à votre départ mon pauvre mari si habitué à vos bons soins; et vous ne refuserez pas de le revoir un moment, en m'aidant à lui adoucir une séparation qui lui sera très-amère, je le crains. Allez donc, puisque vous le voulez ainsi, on vous prévendra quand il en sera temps. Je ne vous fais pas encore d'adieu.

—Je serai à votre disposition, Madame, dit Clotilde en se retirant.

Elle gagna rapidement sa chambre, mais là, malgré son désir de ne pas perdre un instant, elle dut s'asseoir pour reprendre ses esprits et ses forces: elle était encore toute tremblante de ce qu'elle avait entendu, et de ce qu'elle avait dit et fait elle-même si inopinément. La réflexion, heureusement, lui apportait le bon témoignage de sa conscience: ni pensée, ni parole, ni acte quelconque qui pût répugner à son souvenir. Elle avait à souffrir pour d'autres qu'elle plaignait encore, et ce n'était pas sans quelque douceur pour une âme aussi chrétienne.

—Courage donc, mon cœur, se dit-elle, courage! puisque Dieu te reste, tu emportes tout avec toi."

Calme et ranimée alors, elle écrivit aussitôt quelques lignes à Florentin, lui annonçant de graves nouvelles, et le priant de venir, avec une voiture, la chercher sans aucun retard. Elle donna ce billet à une femme de chambre qui le porta immédiatement. Et elle se mit activement à tout préparer pour son départ. Une seule pensée l'alarmait encore, c'était la crainte de voir, tout à coup, apparaître Henriette et Mme de Verceil: aussi pria-t-elle Dieu avec ardeur de lui épargner une autre et si doulou-



reuse explication. Elle était très-avancée dans ses apprêts, lorsque Florentin se montra avec un visage tout bouleversé.

—Que vous est-il donc arrivé, grand Dieu ! s'écria-t-il en entrant.

Et voyant dans la chambre les malles ouvertes et remplies, il ajouta d'une voix altérée :

—C'est donc bien vrai, vous allez partir, vous les quittez : il m'est impossible d'en deviner le motif !

Clotilde le fit asseoir, s'efforça de lui montrer bon visage et lui dit :

—Ne vous affligez pas de ce que vous allez entendre ; je ne me l'explique pas à moi-même, et je me sens obligée pourtant de fuir cette maison trop aimée. Vous croyez que je rêve ou que je déraisonne, ajouta-t-elle en affectant de sourire pour soutenir son vieil ami ; non, je suis bien éveillée, j'en suis certaine maintenant, et mon esprit ne s'égaré pas. En deux mots, M. Adrien, sa mère me l'a déclaré, j'ose à peine le redire, M. Adrien refuse les plus beaux partis et les refuse à cause de moi, moi pauvre fille ! Est-ce croyable ? M. Adrien devenu si digne, si chrétien, et avoir si peu de raison ! Vous voyez qu'il faut partir et partir au plus vite.

Florentin demeurait les bras croisés, tout pensif, et beaucoup plus calme que Clotilde ne l'avait supposé, puis il dit lentement :

—Oui, je le conçois, vous devez partir, noble enfant ; et quant à M. Adrien, je puis le plaindre, mais, en vérité, non, ce n'est pas moi qui le blâmerai.

—Croyez-vous qu'il fasse bien de contrister ainsi sa mère ? Et n'est-ce pas déroger que de vouloir mettre si bas sa famille et son nom ?

—Je ne puis que vous dire une chose qui n'est pas de moi : Quiconque s'abaisse sera élevé ! et il m'est doux de le croire.

—Elevé ! dans une vie meilleure, oui, sans doute, si nous le méritons ; mais autrement, mon ami, jamais ! je l'ai promis, et rien ne me fera manquer à ma promesse.

—Moi qui vous connais, reprit vivement Florentin, je vois qu'il y aura un homme bien malheureux, et d'autant plus qu'il aura mieux su vous apprécier.

Clotilde rougit, et d'une voix émue dit aussitôt :

—Ah ! Dieu sait que je le plains, et que même, je puis dire cela, je lui suis reconnaissante de ses intentions. Mais s'il s'est égaré dans ses pensées, moi, je ne puis plus que prier pour lui.

Florentin garda le silence, se disant à lui-même avec un triste soupir :

—Faut-il que le plus grand obstacle vienne justement d'elle, lorsque la Providence semble avoir tout préparé !

Puis jetant sur Clotilde un regard d'admiration affliction, il ajouta d'un air plus animé !

—N'importe, vous venez avec moi comme une fille chez son père, j'oublie tout le reste.

En ce moment on vint prévenir Clotilde que M. et Mme Daurival la demandaient. Très-embarrassantes et très-pénibles avaient été les explications de Mme Daurival à son mari, pour lui faire admettre la nécessité du départ de Clotilde. Dans son long état de malaise et d'inaction, M. Daurival avait de plus en plus apprécié les attentions si délicates et si multipliées de Mlle Germont, et c'était pour lui une précieuse distraction de la voir souvent à ses côtés, son ouvrage à la main, ou lui lisant quelques passages intéressants du journal, ou quelques lignes toujours si consolantes de l'Imitation. Quand sa femme lui apprit donc, avec beaucoup de ménagements, ce qui s'était passé, et les résolutions si extrêmes d'Adrien, bien loin de s'en indigner, il dit aussitôt : Que pour lui il n'était plus de ce monde, et qu'il ne pouvait qu'approuver le choix si heureux de son fils. Mais alors Mme Daurival s'était tant récriée, il lui avait si fortement fait entendre qu'il ne pouvait, dans son triste état, se prendre pour juge des exigences de leur rang, et la condamner elle-même à tous les mépris d'une telle déchéance, que M. Daurival peiné et accablé avait été réduit à la laisser agir comme elle souhaitait. Pourtant cette tristesse de son mari pesait au cœur de Mme Daurival, et elle se hâta d'ajouter que du reste n'ayant qu'à se louer de Mlle Germont qui, elle-même la première, avait très-sagement déclaré qu'elle était résolue de partir incontinent, c'était justice de récompenser sa belle conduite. M. Daurival ne put qu'approuver, fit prendre un portefeuille dans son secrétaire, mit à part un paquet de billets de banque, et attendit sans plus rien dire que Clotilde, alors prévenue, se montrât.

Dès qu'elle parut, Mme Daurival lui dit de très-bonne grâce, que son mari avait désiré lui adresser ses adieux, et qu'elle y joignait les siens en la remerciant de ses soins toujours si dévoués.

—Oui, ma chère enfant, reprit M. Daurival d'une voix brève, je tiens à vous dire combien je regrette cette séparation, moi qui vous regardais comme de la famille, et qui espérais vous garder jusqu'à la fin ! Mes sentiments n'ont pas changé et vous emportez toute mon estime et mon affection.

—C'est moi, cher monsieur Daurival, répondit Clotilde en pressant ses mains qu'il lui tendait, qui ne ressentirai jamais assez de reconnaissance pour toutes les bontés dont vous m'avez comblée. Ah ! croyez que tous les jours de ma vie votre souvenir revivra dans mes prières, et là, du moins, je vous serai toujours unie.

—Merci, mon enfant, merci : jamais non plus je ne vous oublierai et c'est Dieu qui nous réunira. Un mot encore, car je souffre beaucoup en ce moment : vous nous quittez bien malgré moi . . . Je ne puis penser que vous ayez à souffrir loin de nous : veuillez accepter ce qui n'est que le trop faible prix de tout ce que je vous dois.

—Oh ! cher monsieur, vous m'avez toujours prodigué vos dons au-delà de ce que je méritais : rien de plus aujourd'hui, je vous en supplie !

—Quoi ! vous refuseriez ce témoignage de ma satisfaction et d'une amitié toute paternelle ?

—Mademoiselle, vous voyez la peine que vous lui causez, reprit alors Mme Daurival : acceptez, je vous prie, ce que nous considérons comme une dette ; au moins, pour ne pas affliger mon pauvre mari.

—Non, vous ne vous affligerez pas, cher monsieur, d'un refus qui ne va pas jusqu'à vous et que je dois à ma conscience, reprit Clotilde en mouillant de ses larmes les mains de M. Daurival.

Celui-ci ne trouvait plus de paroles et de grosses larmes aussi sillonnaient son pâle visage : il tint encore un moment les mains de Clotilde dans les siennes, puis se penchant vers elle il put encore lui dire :

—Je vous pleure comme une fille bien-aimée !

—Adieu ! adieu ! répéta Clotilde, sans pouvoir rien ajouter.

Mme Daurival les contemplait, il faut le dire, dans une singulière émotion : la douleur de son mari la remuait profondément, et elle n'était pas moins confondue de la dignité si touchante de Clotilde. Elle hésitait, elle se troublait sous les battements si expressifs de son cœur ; mais elle en appelait encore à sa raison, à son orgueil même, qui ramenaient aussitôt à son esprit l'image et le sourire de la baronne de Beauvent, et les propos de tant d'autres si elle avait la faiblesse de se rendre. Alors ne sachant comment dissimuler l'attendrissement qui la gagnait malgré tout, elle se composait avec violence une attitude de froide dignité, pour recevoir aussi les adieux de Clotilde qui s'avancait vers elle d'un air aussi confiant que respectueux. Mais involontairement elle lui tendit la main et lui dit d'une voix adoucie :

—Comptez toujours sur nous, Mademoiselle ; nous tiendrons à honneur, quoique séparés, de vous prouver notre estime. Je regrette beaucoup ce refus qui a été si pénible à mon mari.

—Veuillez me le pardonner, Madame ; je n'ai que cette consolation de mettre mon devoir au-dessus de tout. Je ne puis déjà vous remercier assez de ce que vous avez fait si généreusement pour moi : croyez à mon éternelle reconnaissance ! Veuillez aussi dire à ces dames que leur souvenir ne me quittera pas.

Clotilde alors s'éloigne, et quelques moments après elle descendait l'escalier avec Florentin. Les domestiques qui, sans en connaître le motif, avaient appris son départ, s'étaient rassemblés sous le vestibule, et s'empressèrent de la saluer avec l'air de la plus sympathique tristesse. Clotilde trop émue pour leur parler, leur tendit la main que tous pressèrent à l'en-  
vi. Il était à peu près quatre heures quand la voiture chargée de tous les bagages s'éloigna avec Clotilde et Florentin. Or, presque aussitôt, Mme de Verceil et Henriette entraient dans la cour où les domestiques devisaient encore entr'eux d'un air très-animé.

—Qu'y a-t-il donc ? leur dit Henriette en s'avancant : vous voici tous réunis comme pour un événement.

—Mais, Madame, dit une femme de chambre, nous ne savions pas que Mlle Germont dût partir, et nous en sommes tous très-surpris et peînés.

—Qu'est-ce que vous dites-là, Mlle Germont, Clotilde partir ! vous rêvez sans doute !

—Nous le voudrions bien rêver ! mais nous n'avons que trop vu M. Florentin arriver avec une voiture, emmener ensuite Mlle Germont, et toutes ses affaires.

—C'est incroyable ! s'écria Henriette.

—Viens vite, ma sœur, dit Mme de Verceil non moins bouleversée mais voulant se contenir, c'est maman qui nous expliquera tout.

Elles montèrent rapidement l'escalier et entrèrent dans la chambre de leur mère qui venait de s'y rendre, pour s'y remettre un peu de ses longs émois.

—Mère, est-ce possible ! s'écria Henriette la première ; comment, Clotilde serait partie ? c'est à ne pas y croire !

Mme Daurival qui paraissait accablée ne répondit d'abord que par un signe de la main, comme pour réclamer un instant de répit : puis elle dit d'une voix abattue :

—Je suis à bout : et je viens de passer quelques heures si cruelles que j'ai le plus grand besoin de calme et de repos.

—Pardon, mère, mais nous ignorons tout, reprit Mme de Verceil : juge de notre état en apprenant, en bas, ce départ si étrange.

—Etrange seulement en est la cause ; vous allez le voir : aujourd'hui même, votre frère Adrien, à qui je parlais sérieusement d'Aurélie, m'a déclaré qu'il n'aurait jamais d'autre femme que Mlle Germont !

Henriette et Mme de Verceil ne purent retenir une exclamation de surprise.

—C'est inouï, n'est-ce pas ? reprit Mme Daurival ; à ce point que Mlle Germont, avec qui j'ai dû m'expliquer, m'a protesté qu'elle ne se prêterait jamais à pareille folie, et a voulu partir aussitôt, ce qui certainement ajoute à l'estime que j'en avais.

—Je la reconnais bien là, dit Henriette avec animation, toujours prête à se compter pour rien, à se sacrifier ; tandis que je n'en sais pas une qui lui soit comparable. Pauvre chère Clotilde !

—Mais enfin, mère, reprit Mme de Verceil non moins émue, avez-vous un parti arrêté sur tout cela ? C'est très-grave en effet ; et il y a fort à réfléchir sur ce qui pourra suivre du côté d'Adrien ; je ne parle pas du chagrin qu'en va ressentir mon père, et nous-mêmes si affectionnées à cette chère amie.

—Il me semble, ma fille, que si Mlle Germont, avec sa rare sagesse, je lui rends justice, a jugé nécessaire cette prompte séparation, je dois aussi,

moi, autant que personne, en sentir l'opportunité, Je dois songer à notre rang dans le monde, et sans orgueil excessif, veiller à ce que nous n'y soyons point trop rabaissés. Le temps adoucira le reste, et je ne crois pas, ma fille, que tu puisses penser autrement.

— Pardonne-moi, mère, d'insister, reprit Mme de Verceil de cet air doux et sérieux qui la rendait si persuasive et de te soumettre, les réflexions qui me frappent en ce moment. Je suis convaincue que mon frère, d'un esprit si droit et si élevé, n'a pas agi à la légère : il se montrait même si réservé à l'égard de Mlle Germon, que je lui supposais la plus complète indifférence pour elle ; et je n'étais pas sans m'en étonner quelquefois, je l'avoue. Si donc, avec cette mesure et une telle circonspection, il a conçu un pareil sentiment pour Clotilde, nous pouvons croire qu'il y tiendra énergiquement. Elle a un mérite si vrai, une grâce si naturelle et une bonté si parfaite, que ni Henriette, ni moi ne nous consolierions de la perte d'une si incomparable amie : juge de ce qu'il en sera d'Adrien si digne et si capable de l'apprécier. Et puis, que n'était-elle pas dans notre intérieur ? Une autre fille, vraiment, pour ce pauvre père qui ne fait, avec raison, aucune différence d'elle à nous. Tu verras, mère, quel vide dans cette chambre et dans la maison ! et quelle tristesse désormais pour nous tous !... Tu parles du monde : mais que de fois nous avons vu les personnes les plus éminentes rechercher la conversation de Clotilde, admirer la culture et la distinction de son esprit, et nous répéter que nous avions là un très-enviable trésor. Crois-nous, ce serait le bonheur d'Adrien que tu aimes tant, le repos et la joie de toute la famille.

Quoique très-impressionnée par ces paroles qui pénétraient sa conscience et son cœur, et avec d'autant plus de force qu'elles lui venaient de sa fille aînée, Mme Daurival s'inquiétait encore du jugement au moins d'un certain monde, très-superficiel peut-être, mais celui qui parle le plus haut ; elle se préoccupait de ses relations avec les de Beauvent qu'elle eût été très-mortifiée de rompre pour une cause, à leurs yeux, si infime ; et l'amour-propre la dominant avec empire, elle se retrancha froidement dans ses droits et dans sa dignité que, disait-elle, on méconnaissait trop, et qu'elle devait faire respecter, bien qu'elle souffrît beaucoup en suivant le parti de la raison.

Mme de Verceil, voyant qu'elle n'obtiendrait rien de plus, ajouta seulement :

— Et mon père est-il instruit de ce qui se passe ?

— Il sait tout, répondit brièvement Mme Daurival ; et comme il en a de la peine, je vous prie d'aller le distraire, en laissant ce pénible sujet.

Les deux sœurs se retirèrent tristement ; et Mme de Verceil dit à Henriette :

— Va près de papa, je t'y rejoins bientôt, je désire voir Adrien.

— Oh ! oui, parle-lui, dit Henriette en serrant la main de sa sœur, et dis-lui que je pense absolument comme toi.

Adrien était rentré, vers cinq heures, dans sa chambre, sans parler à personne ; et il ignorait ce qui s'était passé depuis la cruelle explication. Pour lui, il s'était affermi dans la résolution d'éviter des discussions déplorable et d'attendre quelque disposition meilleure. Mais ses inquiétudes n'étaient pas moindres à l'égard de Mlle Germont, qui allait inévitablement subir les conséquences d'un si profond désaccord. Et ne pouvoir ni rien dire, ni rien faire : c'est ce qui mettait à une rude épreuve la vertueuse patience qu'il s'imposait. Aussi fut-il heureux de voir entrer sa sœur, Mme de Verceil, avec laquelle il pourrait au moins s'épancher librement. Celle-ci vint à lui les mains tendues et lui dit du plus tendre accent :

— Avant tout, mon cher Adrien, je veux t'affirmer, pour Henriette comme pour moi-même, que notre unique désir serait de voir tes vœux se réaliser ! Nous n'avons pas de plus chère et de plus digne amie que Clotilde, et nous ne pouvons te souhaiter une femme plus accomplie.

— Que vous êtes bonnes, mes chères sœurs et que vous me faites du bien ! répondit Adrien avec un regard rayonnant : mais quels tristes obstacles à vaincre !

— Il n'est que trop vrai : car notre pauvre mère s'est incroyablement montée, et ne veut rien entendre.

— Elle a malheureusement les grandeurs en tête, dit Adrien, et les de Beauvent ont su tirer parti de cette faiblesse. Je la plains, malgré la douleur qu'elle me cause, sans pouvoir rien changer à mes convictions.

— C'est bien ta décision qui l'exaspère. Pourtant ce qui me laisse quelque espérance, reprit Mme de Verceil qui voulait de son mieux consoler son frère, c'est qu'elle rend encore justice à Clotilde, et lui sait gré de ce prompt départ qui nous désole.

— Comment, s'écria Adrien, elle est déjà partie, la pauvre enfant ?

— Nous ne l'avons pas même vue.

— Qui eût pu croire à tant de rigueur ?

— Mais ce n'est pas maman, elle nous l'a dit, qui a eu cette dure exigence ; seulement, dès qu'elle eut parlé à Clotilde de ce qui s'était passé entre vous, celle-ci a voulu se retirer sur-le-champ.

— Oh ! alors dit Adrien avec tristesse, je n'ai pas moins à redouter de ce côté-là.

— Je te comprends, dit Mme de Verceil ; sa délicatesse est si grande, qu'elle se montrera peut-être plus inflexible encore que maman. Mais ne perds pas courage : nous la verrons, nous lui parlerons, et cela ce soir même. Car Henriette et moi ne pouvons accepter une telle séparation, et nous voulons lui dire et redire combien nous lui demeurons attachées.

— Pour moi, chère Amélie, je ne puis te prier que d'une seule chose, c'est d'affirmer à Mlle Germont que mes sentiments lui ont été divulgués malgré moi. Je ne songeais qu'à écarter une alliance inadmissible : ma mère a cru deviner mes préoccupations ; elle a sollicité ma confiance, elle

m'a pressé, et j'ai fini par m'ouvrir à elle. Hélas ! je le dis entre nous, son orgueil a été plus fort que sa tendresse, et elle s'est fait une arme cruelle de mes aveux. Que pouvais-je contre une mère toujours aimée ? Affirme lui donc, chère sœur, que je n'ai rien pu prévenir ; que je suis désolé de cet éclat, et surtout de ce qu'une autre si digne d'égards souffre à cause de moi. Et puis ajoute, si c'est possible, que j'ose la prier de ne pas s'offenser de mes vœux qu'elle n'aurait peut-être jamais connus, mais que je garde inaltérables pour me consoler aussi de ce qui me reste à souffrir.

— Mon pauvre Adrien, que j'ai de peine pour toi, s'écria Mme de Verceil en pressant les mains de son frère. Mais rassures-toi ; on ne pourra t'en vouloir de ce qui, malgré tout, nous pénètre, Henriette et moi, d'une joie sans égale ; et j'ajoute, d'une espérance à laquelle je ne veux plus renoncer. Courage donc ; et maintenant je vais au-devant de mon mari qui ignore tout, mais qui pensera comme nous, je puis te l'assurer, car il est des plus dévoués à Mlle Germont. Enfin, faisons aussi bon visage que possible à cette pauvre mère, qui croit servir nos intérêts en nous affligeant.

Ils se retrouvèrent tous bientôt réunis au salon, où Mme de Verceil ainsi qu'Henriette, apprirent rapidement à leurs maris les événements de la journée. M. de Verceil et Charles n'hésitèrent pas un instant, et sans se préoccuper de la présence de Mme Daurival très-visiblement soucieuse, vinrent aussitôt serrer les mains d'Adrien. Comme on peut le penser, malgré tous les efforts de Mme de Verceil pour soutenir une apparence de conversation, le dîner de famille se passa très-froidement. M. Daurival paraissait très-abattu et ne prit presque rien, quoique sa femme le pressât beaucoup et ne cessât de s'occuper de lui. Puis, au sortir de table, il voulut immédiatement rentrer dans sa chambre, où Mme Daurival le suivit.

“ Ce pauvre père, dit Henriette, il aimait Clotilde comme nous-mêmes ; il la regrettera longtemps !

— Oh ! nous ferons tout au monde pour la lui ramener, reprit Mme de Verceil, et Dieu nous aidera, j'en ai la confiance. Maintenant Henriette et moi, nous courons revoir notre chère Clotilde, qui doit souffrir autant que nous de cette triste séparation.

M. de Verceil s'empressa pour accompagner sa femme et sa sœur, voulant ainsi montrer toute l'estime qu'il ressentait pour Mlle Germont. Adrien, rasséréné par de telles sympathies, se rendit avec Charles, près de son père, qui avait grand besoin de quelque distraction. Mme Daurival, de son côté, mettait tout en œuvre pour faire oublier à son mari les pénibles émotions de la journée. Mais celui-ci, sans préférer aucune plainte, demeurait triste et abattu ; pourtant, il serra silencieusement la main d'Adrien avec un regard qui semblait dire :

— Je t'approuve du moins, si je ne puis mieux te soutenir.

Et Mme Daurival, qui n'avait rien perdu de ces signes expressifs, en ressentit une amère inquiétude.

## CHAPITRE XIV.

Il était un peu plus de sept heures du soir ; le jour brillait encore, un beau jour du mois de mai, et ses derniers reflets illuminaient les tourelles et les pinacles de Saint-Germain-l'Auxerrois. Or, au cinquième étage de la maison de la rue Chilpéric, accoudés sur l'appui d'une croisée en mansarde, Clotilde et Florentin paraissaient prendre quelque repos ; pensifs l'un et l'autre, tantôt ils suivaient du regard ces belles splendeurs du couchant qui leur rappelaient une autre lumière et plus haute et plus pure, plus digne surtout des désirs de leur âme ; et tantôt, ramenés par d'involaires soupirs aux impressions si émouvantes de cette journée, ils échangeaient quelques paroles de tendre intérêt ou de pieuse résignation.

—Malgré tout, ma chère enfant, disait Florentin, je suis tranquille ; et je suis heureux de vous revoir près de moi, dans cette maison qui n'a pas cessé de vous être si chère.

—La Providence y veille sur nous, que pourrions-nous craindre ? dit Clotilde d'une voix assurée, qui contrastait avec l'altération de son visage.

—Oh ! rien, reprit aussitôt Florentin, avec une non moindre fermeté ; car j'éprouve une sérénité qui me détache de tous les terrestres soucis. Sans doute, j'étais heureux de vous voir si dignement placée et entourée ; votre avenir s'embellissait au gré de mes vœux ; maintenant notre espoir s'évanouit, nous rentrons dans notre isolement, je suis tenté de le bénir ; avec vous, c'est toujours le calme et la joie de l'âme.

—Que vous dites vrai, mon digne ami, ajouta Clotilde avec un regard rayonnant ; c'est Dieu qui est notre force, notre unique espérance, nous avons tout avec lui ; il nous voit dans notre solitude, et nous sommes aussi chers à ses yeux que les plus grands de ce monde ; un peu plus même, à cause de notre faiblesse. Je m'abandonne donc à lui avec la confiance d'un enfant à son père ; si j'ai des peines, il les consolera ; et il me rendra la force du travail, en m'assurant un bonheur sans fin, dont tout autre ici-bas n'est qu'une ombre vaine.

—Qu'il est bon d'espérer ainsi, reprit Florentin ; moi-même, à l'âge du déclin, je me sens affermi et comme rajeuni par ces divines promesses ; n'ai-je pas, au fond de l'âme, cette joie vivifiante du voyageur qui oublie toutes les traverses en saisissant du regard la terre désirée ?

—Oui, dit Clotilde, et même il nous est doux d'avoir souffert, car nous sentons que c'est un titre au repos et à la récompense.

—Vous l'aurez, chère enfant, vous l'aurez, répétait Florentin avec un accent de conviction ; et vous l'aurez aussi dans ce pauvre monde où l'on aime encore la simple vertu.



—J'ai eu déjà plus que je mérite, reprit doucement Clotilde, et, en ce moment d'épreuve, combien je suis consolée par votre affection si paternelle ! Vous m'accueillez comme une fille ; vous avez pris soin de tout ce qui m'intéresse, et je me retrouve sous ce toit entourée de mes chers souvenirs comme si je n'avais rien quitté.

Et, en parlant ainsi, Clotilde considérait d'un œil attendri cette chambre modeste où par la sollicitude de Florentin, tout avait été maintenu dans un ordre parfait ; puis reportant ses regards au dehors, sur cet horizon de sa rue si paisible où se plongeait l'église alors dévastée et déserte de Saint-Germain, elle tressaillait d'un généreux élan en s'estimant presque heureuse d'avoir aussi quelque chose à souffrir. Tout à coup elle aperçut un groupe de trois personnes qui traversaient rapidement la place et entraient dans la rue en regardant vers sa fenêtre et saluant amicalement de la main.

—Mon Dieu ! s'écria-t-elle, ce sont eux !

—Qui donc ? dit Florentin.

—Mais Henriette, Amélie, M. de Verceil ! Hélas ! hélas ! devais-je sitôt les revoir !

—En pouvez-vous douter ? s'écria Florentin d'un air radieux. Ah ! ceux-là ce sont des amis ? Je vais au-devant d'eux, et je les fais entrer chez moi ; c'est toujours un étage de moins à monter.

—Je vous suis, dit Clotilde aussi heureuse que troublée par la présence de ces amies si chères.

Elle était bientôt dans leurs bras, assise entre Henriette et Amélie, tenant et pressant une de ses mains dans les leurs ; mais avant qu'elles pussent échanger quelques paroles, M. de Verceil, qui avait aussi chaleureusement serré les mains de Florentin, s'avantait vers Clotilde et lui disait d'un air pénétré :

—Croyez, Mademoiselle, que tous, dans la famille, nous regrettons votre départ ; car vous savez combien nous vous sommes attachés et permettez-moi de vous dire que notre plus grand désir est de vous voir encore et pour toujours réunie à nous.

Clotilde était trop émue pour répondre : son regard seul exprimait sa reconnaissance, mais aussi le doute qu'un tel vœu pût se réaliser. M. de Verceil sans vouloir insister en ce moment prit à part Florentin et avec lui s'épancha en des termes qui le comblèrent de joie ; tandis que Mme de Verceil et Henriette donnaient à Clotilde toutes les marques de la plus tendre affection.

—Oh ! pourquoi nous avez-vous quittées sans nous prévenir ? disait Henriette. Nous aurions tant dit et tant fait auprès de maman, que nous aurions peut-être obtenu une conciliation qui nous eût tous rendus si heureux !

—C'était impossible, chère amie, répondit Clotilde, et mon devoir était tout tracé.

—Je vous comprends, ma bien chère Clotilde, dit aussitôt Mme de Verceil, et s'il était possible mon estime et mon affection s'accroîtraient encore pour vous. Ne vous étonnez donc pas si j'insiste sur ce que mon mari vient de vous dire : oui, tout notre désir est de vous ramener au milieu de nous, et nous ne serons tranquilles et heureuses que lorsque nous pourrons vous appeler véritablement notre sœur bien-aimée.

—Oh ! assez, assez, je vous en conjure, reprit Clotilde d'une voix suppliante, je ne veux rien de plus que votre affection : elle fera ma joie dans l'oubli où je dois rester.

—Eh bien nous, ma chère Clotilde, souffrez que je le dise, reprit vivement Mme. de Verceil, nous ne pouvons nous résigner ainsi. Nous avons maintenant conçu une espérance trop chère à nos cœurs, pour ne pas travailler énergiquement à la réaliser.

—Vous savez si je vous aime, chères et nobles amies, répondit Clotilde sans hésiter, et pourtant je ne puis m'associer à vos intentions : je vous demande en grâce d'y renoncer à tout jamais.

—Combien vous nous affligez, chère Clotilde, et avec nous, pourquoi ne le dirais-je pas ? une autre personne qui aurait longtemps encore gardé le silence, si elle n'avait été amenée malgré elle à ces tristes explications. Mon frère, et c'est la seule chose qu'il doive vous faire entendre, regrette amèrement la révélation si pénible que vous avez dû subir, il en déplore plus encore les suites cruelles, et vous prie de croire au profond respect avec lequel il gardera des souvenirs et des sentiments qu'il ne lui est plus possible d'effacer. Chère Clotilde, je vous en prie, ne vous affectez pas de ce que je vous dit si simplement, ajouta Mme. de Verceil en la voyant changer de couleur et s'agiter pour l'interrompre : je veux vous le répéter avec la plus entière franchise, les pensées de mon frère sont maintenant les nôtres, et vous nous punirez bien durement avec lui si vous vous offensez de nos communes espérances.

Il avait fallu l'accent si digne et si affectueux de Mme de Verceil pour que Clotilde pût se résigner à l'entendre sur un tel sujet. Emue et sérieuse, elle recueillait ses pensées et ses forces, mais sans trouver une réponse qui la satisfît pleinement : rien ne pouvait lui être plus cher que de renouer ses rapports si intimes et si doux avec de telles amies ; mais l'autre perspective du côté d'Adrien, elle ne voulait pas même y donner un regard. Elle avait sans doute et depuis longtemps apprécié le retour du jeune commandant ; et comme chrétienne elle avait sincèrement admiré sa foi résolue et sa loyale conduite : mais elle n'avait puisé dans ces heureuses circonstances qu'un sentiment plus entier de calme et de sécurité, et une plus vive reconnaissance pour les égards et les prévenances qui lui étaient prodigués dans la famille Daurival. Aussi n'était-ce qu'avec stupeur et même avec effroi, qu'elle voyait si persévéramment se tourner vers elle les pensées et les vœux d'Adrien. Jamais un tel rêve ne

devait s'offrir à son modeste esprit ; et sa droite raison, plus encore que sa promesse, l'attachait aux résolutions de Mme Daurival. Hélas ! pour-quoi lui fallait-il lutter avec des amies si chères ! Et ce fut d'une voix aussi douce qu'attristée qu'elle leur leur dit enfin :

— Oh ! non, vous ne m'offensez pas en me témoignant une si rare affection : hélas ! j'en demeure confondue, et ne cherche qu'à me bien reconnaître pour que ma raison ne désavoue pas les mouvements de mon cœur. Il est trop à vous pour se plaire dans une séparation qui vous afflige ; mais ne doit-il pas aussi accepter la justice qui lui est faite ? Je suis ici à ma place, chères amies, et ne puis en souhaiter une plus haute : vous m'aimez trop généreusement pour vous opposer à un devoir sacré. N'est-ce pas un assez grand malheur déjà, que j'ai involontairement causé tant de chagrins dans votre famille ?

— Que dites-vous, tant de chagrins ! lorsque vous nous avez fait à tous un bien que nous ne saurions jamais reconnaître. Aussi n'avons-nous qu'un même cœur pour vous ; et ma mère elle-même vous a depuis longtemps donné son estime et sa confiance. Le temps fera le reste, si vous consentez à attendre avec nous.

— O mes amies, pas d'illusions, je vous en conjure : j'ai promis trop justement à votre mère, pour ne pas me refuser absolument à vos projets trop généreux.

— Sachez-le bien, Clotilde, mon frère ne changera pas et nous non plus, quoi que vous fassiez. Nous voulons toujours espérer.

Clotilde garda le silence, profondément remuée par une affection qu'elle était si digne de comprendre et qu'il lui était si douloureux de contrister ; puis elle prit les mains d'Henriette et d'Amélie dans les siennes, et leur dit avec une expression de recueillement qui les pénétra :

— Confions-nous en Dieu, mes très-chères amies ; et sachons ne vouloir, vous et moi, que sa seule volonté ; elle se manifestera, soyez-en sûres, pour notre repos à tous.

— Eh ! bien oui, s'écria Henriette, c'est Dieu qui décidera entre nous ; et nous pourrons au moins le prier.

Mme de Verceil n'insista pas ; elle remarquait, avec peine, l'air de souffrance si visiblement empreint sur le visage pâle de sa chère Clotilde ; aussi ne voulut-elle plus lui parler que de son affection et du bonheur qu'elle aurait à venir la voir avec ses enfants et Henriette. Ayant ainsi bien fait entendre que rien ne pouvait altérer leur si douce intimité, les deux sœurs l'embrassèrent tendrement en lui répétant : A bientôt, à demain !

Il était environ neuf heures et demie lorsqu'elles rentrèrent à la maison. Mme. Daurival, Adrien, Charles Aubry et sa mère étaient encore dans la chambre de M. Daurival. Les deux dames, près d'une table ronde et un ouvrage en main ; Charles causait de choses et d'autres pour donner

le change aux tristes souvenirs de la journée, et Adrien, qui voulait éviter toute allusion irritante, répondait du mieux possible à son aimable beau-frère, mais sans pouvoir se déprendre d'un air de gravité qui ne lui était pas habituel. M. Daurival, la tête renversée sur son fauteuil, écoutait machinalement. Il avait cependant tout à coup demandé :

—Mais où sont donc Amélie et Henriette ?

Et comme personne ne parlait, ce fut Mme Daurival qui dit avec une voix composée :

—Elles sont sans doute allées voir Mlle Germont.

On n'ajouta rien et un assez long silence suivit ; pourtant le ton de Mme Daurival n'avait eu rien d'amer, et même indiquait une certaine intention de montrer qu'elle ne se formalisait pas de cette visite. Elle avait obtenu l'essentiel de Mlle Germont, on devait bien lui adoucir le sacrifice si spontanément accepté. D'ailleurs, elle se gardait de critiquer les démarches de Mme de Verceil dont le caractère et les opinions avaient toujours eu de l'empire sur elle. Mais Charles reprit bientôt une conversation quelconque avec Adrien dont les pensées étaient ailleurs.

Quand Henriette, M. et Mme de Verceil entrèrent, tout le groupe fit un mouvement d'intérêt ou d'attention, sans que personne rompît le silence ; les survenants s'assirent donc avec quelque embarras. Mais M. Daurival, soulevant sa tête alourdie, s'écria :

—Eh bien, vous avez donc vu cette pauvre enfant ?

—Oui, père, répondit aussitôt Mme. de Verceil, et je ne puis dire tout ce qu'elle m'inspire d'estime et d'affection.

Une sympathique adhésion se peignit sur tous les visages, tandis que Mme Daurival, la tête penchée sur sa tapisserie, s'imposait de ne point contredire. Mme Aubry, alors, parla de se retirer et chacun se leva en faisant ses adieux.

Adrien reconduisit ses sœurs vers l'escalier, et s'arrêtant, il leur dit :

—Comment l'avez-vous trouvée ?

—Dans un calme admirable, répondit Henriette, et ne voulant que ce que Dieu veut.

—Oui, de là vient son courage, reprit Mme de Verceil, mais elle a beaucoup souffert, la chère enfant, et la pâleur de son doux visage me faisait mal. J'ai voulu cependant lui dire que tes sentiments étaient les nôtres et que nous n'aspirions qu'à les voir réalisés ; je l'ai dit comme je le sentais ; mais elle n'a qu'une pensée, faire son devoir en se tenant loin de nous. Dieu seul peut nous la rendre !

—Je ne la demanderai plus qu'à Dieu, dit Adrien.

—C'est ainsi que tu deviens digne d'elle, ajouta Mme. de Verceil en le quittant.

Mme Daurival était restée un peu plus longtemps dans la chambre de son mari ; elle le voyait triste et pensif et ne voulait pas le laisser dans

cet affaissement. Elle chercha, sans trop y réussir, quelque sujet de distraction, parlant tour à tour bagatelles et affaires ; elle redoubla d'attentions près de lui, et quand elle l'eut vu reposant et assez tranquille, elle se retira elle-même dans sa chambre qui était voisine, non sans pousser aussi quelques soupirs. Le lendemain elle se retrouvait avec les mêmes prévenances auprès de M. Daurival et ne le quittait guère de la journée ; car elle souhaitait vivement qu'il ne s'aperçût point trop de l'absence de Mlle Germont. Ses filles, il est vrai, vinrent, à leur ordinaire, travailler et causer près de leur père. Mais Mme Daurival affecta bien un peu de n'avoir pas besoin d'être suppléée, et sans vouloir profiter de leur présence pour vaquer à ses nombreuses occupations, elle resta persévéramment à son poste. Néanmoins elle se sentait mal à l'aise, soit qu'elle ne se retrouvât pas avec les siens dans son abandon habituel, soit qu'elle fût pré-occupée de tout ce qu'elle aurait à faire dans le cours de la journée.

Puis au moment du dîner, il y eut une petite scène qui troubla de nouveau la famille ; on était à table, Mme de Verceil ayant ses deux enfants à ses côtés. Anna qui ne savait rien, on lui avait à dessein dissimulé le départ de Clotilde, dit alors :

—Mais, maman, si Mlle Germont est sortie, nous allons l'attendre.

—Non, ma fille, répondit gravement Mme. de Verceil, elle ne doit pas revenir.

—Plus du tout ! reprit l'enfant ébahie.

—Hélas ! je le crains trop.

Anna baissa la tête et pleura à chaudes larmes ; sa mère ne réussit à la calmer qu'en lui disant tout bas : “ Sois bien sage, mon enfant, et nous irons ensemble la voir ; tu m'entends, je te promets de te mener avec moi.”

Mme. Daurival, qui était aussi à côté de la petite fille et ordinairement très-empressée pour tous ses désirs, se tint raide et silencieuse. Tout le reste de la soirée se ressentit de cet incident ; on causa peu, on fit, pour la forme, une partie de whist avec un sérieux tout anglais, et on se sépara de bonne heure. Seulement Mme Daurival remarquait qu'à peine sur l'escalier M. et Mme de Verceil, Charles Aubry, Henriette et Adrien qui les conduisait, échangeaient aussitôt entre eux des paroles très-animées. Ce fut pour elle un vrai chagrin de voir que les cœurs de ses enfants s'ouvraient et s'épanchaient dès qu'elle n'était plus là ; elle allait donc devenir étrangère à leurs désirs, à leurs projets, à toutes ces confidences qu'une mère aime tant à recevoir, et plus encore à seconder de son dévouement ! L'amertume de ces pensées tourmenta Mme Daurival une grande partie de la nuit, de sorte qu'ayant fort mal dormi, elle se leva de plus en plus soucieuse le lendemain.

Bien qu'elle fût sollicitée par mille détails d'intérieur, elle ne quitta guère son mari de la matinée : elle le voyait avec peine toujours très-

absorbé, ne se plaignant pas, mais ne prenant goût à rien, tout en la remerciant de ses attentions. Elle-même, d'ailleurs, se sentait l'esprit et le cœur trop perplexes pour pouvoir combattre heureusement cette tristesse. L'après-midi on vint lui dire que Mme de Beauvent était au salon : elle s'y rendit aussitôt pour la recevoir. Comme elle entra, la baronne se leva d'abord pour l'embrasser avec effusion, puis se reculant d'un pas :

— Qu'avez-vous donc, ma chère, s'écria-t-elle ? en vérité, vous êtes méconnaissable : vous souffrez certainement, pauvre amie !

— Il n'y a rien à cacher avec vous, reprit Mme Daurival avec un long soupir. Voici le troisième jour que nous sommes tous ici dans un état pitoyable.

— Mais pourquoi, je vous prie, demanda la baronne en joignant les mains.

— Ma chère, j'ai besoin de votre amitié tout entière pour que vous m'entendiez sans ennui et sans peine. Vous saurez donc que Mlle Germont n'est plus avec nous : elle nous a résolûment quittés après une explication qui, du reste nécessitait ce départ. Imaginez, très-chère amie, qu'ayant fait ouverture à mon fils des projets qui nous étaient à l'une et à l'autre si chers, il m'a sans détour déclaré qu'il n'aurait jamais d'autre femme (est-ce croyable ?) que Mlle Germont. Toutes mes prières, tous mes conseils, et les plus hautes raisons ont été vaines : il persiste dans ce rêve insensé. Alors j'ai dû m'ouvrir sans retard avec Mlle Germont : je dois le dire, elle ignorait tout, et après m'avoir fait la promesse de ne jamais se rendre à une telle folie, elle est partie sur l'heure, je l'avoue, avec une abnégation qui l'honore à mes yeux. Mais quelle étrange situation ! Car vous saurez que tous, à qui mieux mieux, Henriette et Charles, M. de Verceuil et Amélie, mon mari lui-même, et c'est ce qui m'affecte le plus, tous, comme cet incompréhensible Adrien, se sont épris de cette jeune fille et se désolent de son éloignement. Et moi qui n'ai rempli qu'un grand devoir et certes bien à temps ; moi qui n'ai jamais voulu que leur véritable bonheur, je suis maintenant un épouvantail à leurs yeux : on me redoute, on se contraint en ma présence, on chuchotte ensemble, et l'on n'a plus pour moi que des banalités. C'est navrant, je vous assure, et j'en suis obsédée.

— Pauvre amie, s'écria Mme de Beauvent en lui prenant les mains, vous me confondez ; et je ne me pardonnerais pas de vous voir pour nous en de tels chagrins. Ah ! certes, s'il s'agissait d'un tout autre parti, comme vous y devez prétendre, je vous dirais : Laissez-nous, laissez-nous, et contentez ces chers enfants que j'aime comme les miens. Mais quelle extrémité, grand Dieu ! et comment se résigner à une telle chute !

— J'en suis hors de moi, reprit avec force Mme Daurival.

— On le serait à moins, ajouta la baronne. Cependant, voyons, vous avez pris le bon parti, et il ne s'agit peut-être plus que de mettre le temps de son côté.

—C'était mon espoir. Mais ce qui me tourmente beaucoup, je vous l'ai dit, c'est la tristesse où ce départ a plongé mon pauvre mari. Comme son état me donnait encore plus d'affaires au dehors, Mlle Germont me suppléait près de lui en toute chose : elle était attentive, empressée, et je pouvais absolument me reposer sur elle. C'était une grande tranquillité pour moi, et notre cher malade y trouvait bien des douceurs. Aussi, quoique je ne quitte guère sa chambre à présent, et que je néglige tout ce qui n'est pas indispensable, il y a encore des vides pénibles dans une longue journée, et aussitôt reparaît le souvenir de Mlle Germont qui aidait si délicatement à les remplir.

— Il ne serait pas impossible de trouver quelqu'un pour vous suppléer, reprit la baronne, et nous pourrions chercher cela ensemble.

—C'est urgent, chère amie, et je compte sur vous ; mais nous aurons quelque peine à trouver un caractère aussi sûr et aussi commode que celui de cette jeune fille : sous ce rapport, je ne suis pas sans la regretter.

—Nous chercherons, nous chercherons, chère amie, et je viendrai vous aider et vous soutenir de mon mieux.

—Que vous êtes bonne, chère amie, de compatir ainsi à mes peines, et de vous oublier vous-même si généreusement.

—Oh ! je ne m'oublie pas : et comme j'aime à penser que notre cher commandant réfléchira, et avec le temps finira par ouvrir les yeux, je crois convenable de garder un silence absolu sur ce singulier enfantillage. Je n'en dirai pas un mot chez moi, afin que, les circonstances venant à changer, il n'y ait aucun sujet d'explication ou de taquinerie. Réservez-vous, pauvres mères que nous sommes, les soucis de la famille, et unissons-nous pour les épargner du moins à ceux que nous aimons.

—Vous me rendez le courage, s'écria Mme Daurival en embrassant la baronne ; revenez, revenez bientôt, je compte sur vous.

—Vous nous verrez ce soir, adieu.

Mme Daurival, ainsi raffermie dans ses résolutions, fit meilleure contenance durant le reste de ce jour : elle se montra plus expansive, plus riante même, et parut reprendre sa rondeur ordinaire. Mais quoi qu'elle fît, elle dut voir qu'il ne lui était pas aisé de communiquer son entrain autour d'elle ; ses enfants comme son mari répondaient de leur mieux à ses avances, sans rien perdre de leur air sérieux ou attristé. Et il en résultait toujours pour elle un malaise qu'elle supportait impatiemment. Les de Beauvent vinrent le soir et cela fit une heureuse diversion. Mme Daurival avait eu soin de prévenir ses filles de la réserve à garder au sujet de Clotilde, et personne assurément ne songeait à s'en départir. Pourtant Aurélie ne manqua pas d'en discourir aussitôt avec Henriette.

Je n'en reviens pas, lui disait-elle ! c'est-à-dire j'aurais parfaitement compris qu'après ton mariage on eût remercié Mlle Germont qui ne vous était plus nécessaire ; mais qu'elle-même, au contraire, se soit spontanément

ment, retirée, c'est assez singulier, je l'avoue ; bien qu'elle montre en cela un tact qui n'est pas commun. C'est vraiment une fille de caractère et de jugement.

— Nous la regretterons toujours, répondit Henriette en soupirant, et elle nous laisse un vide presque impossible à remplir.

— Oh ! pourquoi cela, fit Aurélie en hochant la tête.

Parce que, tous, nous l'aimions comme une véritable amie, et c'est bien ce qu'il y a de plus rare au monde.

— Sans doute, dit Aurélie du bout des lèvres, mais enfin elle ne pouvait aller de pair avec vous, et on finit toujours par remplacer une demoiselle de compagnie.

— Je t'ai dit, ma chère, que c'est pour nous une amie, reprit Henriette en appuyant, et nulle ne nous la ferait oublier. Quant au rang il n'y en a pas dont elle ne soit très-digne et que même elle n'honore.

Aurélie, sans vouloir insister, ne put réprimer un imperceptible sourire et changea de conversation. Un instant après elle se tournait du côté d'Adrien, avec l'espérance de nouer une causerie plus agréable et plus animée ; mais malgré tout ce qu'elle y mit de gentillesse et d'esprit, elle trouva le commandant peu attentif, songeur, et ne lui répondant que par des mots de politesse assez décousus. L'humeur alors la prit à son tour, et elle alla s'asseoir gravement près de la table de whist où se tenaient M. de Beauvent, Mme Aubry, Charles et Mme de Verceil, tandis que Mme de Beauvent et Mme Daurival, assises l'une près de l'autre, s'épanchaient en longs discours et se témoignaient le plus tendre intérêt, ce qui du moins donnait quelque prix à cette soirée.

Cependant Mme de Beauvent ne pouvait être là tous les jours, quoiqu'elle rapprochât beaucoup ses visites ; et les journées qui suivirent ne laissèrent pas que d'être très-pénibles à Mme Daurival qui, de plus en plus, s'inquiétait et se troublait de la tristesse prolongée de son mari, et aussi souffrait cruellement de cette sorte de séparation qui s'établissait entre elle et les autres membres de la famille. Elle croyait protéger leur intérêt et leur avenir ; mais devait-elle aller jusqu'à les rendre malheureux ? Elle hésitait beaucoup à cette pensée, car la seule épreuve du temps qu'elle voulait tenter était déjà bien lourde à soutenir. Et pourtant il n'y avait pas plus d'une semaine que s'était manifesté ce grave dissentiment.

Or elle était dans cet état d'anxiété lorsque ce jour même, dans la soirée, M. Daurival étant entouré de ses enfants, se dressa tout à coup du fond de son fauteuil où il était appuyé, et, d'une voix très-ferme, leur dit :

— Il y a une chose qui me tourmente et que vous devez connaître : J'ai voulu, au départ de Mlle Germont, lui témoigner ma reconnaissance, sans pouvoir lui rien faire accepter de ce qui n'était pour moi que l'acquit d'une dette. Eh ! bien je m'inquiète beaucoup de la situation d'une si



digne jeune fille : et je vous déclare à tous que s'il m'arrivait malheur inopinément, ma volonté très-formelle est qu'on lui remette cent mille frans en mon nom. Du reste, demain, s'il plaît à Dieu, j'arrangerai cela avec mon notaire, non pour vous, mais pour que Mlle Germont comprenne bien que c'est une de mes dernières volontés et qu'elle se croit obligée de s'y rendre. Je compte, en tous cas, sur vous tous.

—Très-certainement, s'écria Mme Daurival toute saisie de ce qu'elle venait d'entendre ; mais mon cher ami, je vous en conjure, ne vous livrez pas à de telles pensées : vous vous faites du mal et vous nous affligez extrêmement.

—Ma chère amie, ces pensées-là ne peuvent paraître extraordinaires dans l'état où je suis ; je m'y dois habituer. Et si je les envisage du moins avec calme, ce ne peut être qu'une consolation réciproque.

—Oui sans doute, s'écria Mme Daurival, les yeux mouillés de larmes : mais prenez garde de vous trop affecter ; pensez aussi combien votre santé nous est chère ! Reposez-vous sur nous, et croyez que rien ne nous coûtera pour vous être agréable.

Mme de Verceil avait pris les mains de son père et l'assurait tendrement qu'ils seraient tous heureux de devancer ses désirs, et qu'elle et sa sœur feraient tout au monde pour que leur chère Clotilde se rendit dès à présent à ses intentions.

—Je sais, mes chers enfants, que nous n'avons qu'une même pensée ; mais moi je dois si peu compter sur le temps qu'il me faut songer aux surprises qu'il peut amener.

Ces paroles et cette scène si expressive venaient peser comme un plomb sur le cœur de Mme. Daurival : son regard ne quittait pas le pâle visage de son mari, et elle entendait comme une voix secrète lui demander si elle aurait bien le courage d'ajouter volontairement une seule goutte d'amertume aux souffrances dont il était accablé ? Non, non : elle n'avait jamais voulu que le bonheur de la famille, et elle était loin de se trouver heureuse en s'opposant, même justement à ses désirs.

Elle suivit M. Daurival dès qu'il se leva pour rentrer dans sa chambre ; elle lui prodigua les soins les plus affectueux jusqu'au moment où il se coucha ; et alors s'asseyant près du lit, elle demeura un moment silencieuse, agitée, luttant avec elle-même, et avec les soulèvements d'un amour-propre peut-être trop écouté. Mais ses yeux, qui en même temps étudiaient, pour ainsi dire, les traits altérés de son mari, y puisèrent, avec d'invincibles regrets, l'énergie d'une subite résolution ; elle se pencha vers son cher malade et lui baisant doucement le front, elle lui dit d'une voix entrecoupée :

—Mon pauvre ami, vous me voyez très-affligée de la peine que je vous cause ; et je tiens à vous dire que rien ne me peut coûter pour assurer votre repos et le bonheur de nos enfants. J'ai trop écouté mon orgueil,

je le vois, j'en conviens ; et je reconnais tout le prix d'un caractère si bon, si pur et si vraiment distingué comme nous est apparu celui de Mlle Ger-  
mont. Non-seulement j'avoue qu'aucune autre n'offrirait à Adrien d'aussi  
rares et d'aussi aimables vertus, et à toute la famille des gages aussi précieux  
d'affection tendre et dévouée ; mais je veux affirmer encore que moi-même  
j'ai toujours eu pour elle une estime et un attachement des plus vrais,  
et que rien désormais ne me sera plus facile et plus doux que de la regar-  
der et de l'aimer comme une fille chérie.

La joie qui brilla subitement sur le visage de M. Daurival exprimait sa  
pensée avant qu'il pût proférer une parole : visiblement il oubliait toutes  
ses peines en voyant renaître ainsi et se fortifier l'intime union de la fa-  
mille.

—Où, chère amie, dit-il enfin d'une voix recueillie, vous me rendez  
heureux, parce que je vois votre bon cœur nous préférer à toutes les  
exigences du monde. Dieu vous bénira, soyez-en sûr, et vous donnera  
la meilleure récompense dans le vrai bonheur et l'entière affection de vos  
enfants.

—Tout est là, reprit Mme. Daurival, et j'ai trop senti l'amertume de  
leur tristesse ! Oui, c'est aussi ma pensée, nous serons heureux avec eux  
et avec celle qu'ils aiment à l'envi ! Maintenant, mon ami, reposez-vous,  
dormez bien, tandis que sans perdre un moment, je vais consoler et em-  
brasser mon cher Adrien. Il faut que cette nuit soit bonne pour tous.  
A demain.

Et elle courut aussitôt vers la chambre de son fils : la clef était à la  
porte, elle entra ; Adrien lisait, il leva la tête :

—C'est vous, mère, dit-il très-étonné ?

—Oui, c'est moi qui viens t'embrasser, s'écria-t-elle en se jetant à son  
cou, et te redire, comme je l'ai dit à ton père, que je n'ai plus avec vous  
qu'une même pensée ; et ce sera moi qui supplierai notre chère Clotilde  
de revenir ici, comme une enfant bien-aimée.

—O mère, dit Adrien en la serrant dans ses bras, je ne pouvais être  
heureux qu'avec toi : maintenant je remets tout entre tes mains.

—Va, cher enfant, j'ai hâte de tout réparer : car je sais à présent quel  
trésor j'aurais pu perdre.

—Quel bonheur, chère maman, de nous si bien comprendre ! et quelle  
joie pour mes sœurs !

—Fais une chose, mon Adrien, il n'est pas trop tard : va leur appren-  
dre cette bonne nouvelle ; et combien je suis impatiente d'être à demain  
pour me rendre avec elles chez notre chère Clotilde.

—J'y cours, mère. Oh ! que je t'embrasse encore !

Et Mme Daurival, le cœur épanoui et pénétré des plus suaves émotions,  
vit son fils s'élançant joyeusement aussi et disparaître.

Il est vraiment doux, pensait-elle alors, de se sentir vivre dans l'amour de ce qui est juste et bon !

Elle regagna sa chambre, s'assit et se prit à réfléchir tour à tour sur ses dernières décisions, et sur ce qu'elle avait encore à accomplir :

Que j'ai bien fait, se dit-elle, de me rendre à leurs vœux ! leur joie remplit mon cœur et rarement j'éprouvai une pareille tranquillité. Le monde dira ce qu'il voudra : j'ai l'assurance que cette jeune fille, si parfaitement bonne, nous donnera le plus souhaitable bonheur : impossible d'unir plus de modestie à de plus charmantes et de plus sérieuses qualités. Dieu veuille qu'elle n'ait pas quelque autre pensée ! mon pauvre Adrien ne s'en consolerait pas ; et pour moi quel reproche !

Mais précisément survenait Adrien le visage radieux :

—Mère, s'écria-t-il, tous et toutes vous embrassent comme je le fais en ce moment. On sera ici, demain, avant neuf heures. Ah ! quelle bonne nuit nous allons tous passer !

#### CHAPITRE XV.

Un beau soleil de printemps dorait la fraîche verdure des grands tilleuls et, pour ainsi dire, enchâssait de ses rayonnements les mille fleurs du parterre : il n'était pas beaucoup plus de huit heures, et déjà Mme Daurival se promenait doucement au bras de son fils, écoutant attentivement le long récit qui l'avait si sérieusement attaché à Mlle Germont. L'un et l'autre, également charmés de dire et d'entendre, s'arrêtaient parfois, comme pour se mieux pénétrer des nobles sentiments qui leur faisaient battre le cœur, en jetant alors un regard ravi sur ce bel azur du ciel qui les enveloppait de lumière et de sérénité.

—Regardez-les donc ! se dirent à voix basse M. et Mme de Verceil, Henriette et Charles, qui arrivaient ensemble, et qui bientôt les entourèrent et les embrassèrent à l'envi.

—Mes chers enfants, mes chers enfants, que je vous aime, répétait Mme Daurival.

Et sans autre explication, ils se communiquèrent leurs pensées et leurs projets, comme s'ils n'avaient jamais cessé de n'avoir qu'un même désir.

—Maintenant, reprit Mme Daurival, je ne perds plus un instant, car il nous manque ici notre chère Clotilde. Amélie, tu viens avec moi, et je prie Henriette de rester près de son père qui n'est pas moins impatient que nous tous : allons ! ne nous retardons pas.

Elles gagnaient bientôt la rue Chilpéric, montaient allègrement les quatre étages et sonnaient à la porte de Florentin : ce fut Clotilde qui leur ouvrit, car elle était déjà descendue pour le déjeuner du matin. Elle ne put retenir un cri de surprise en apercevant Mme Daurival : celle-ci vint à

elle et, lui prenant affectueusement les mains, lui dit avec une humble douceur :

— Vous voulez bien me recevoir, n'est-ce pas ? car j'ai beaucoup à obtenir de vous ; et avant toute chose votre pardon et l'oubli de tout ce qui s'est passé. Restez, monsieur Florentin, restez, vous devez m'entendre.

— Vous pardonner, Madame, reprit Clotilde avec le plus candide et le plus sincère étonnement ! Mais vous n'avez fait que votre devoir, comme j'ai voulu suivre le mien ; ce que vous avez reconnu avec un esprit de justice qui m'a bien consolée.

Mme. Daurival l'écoutait et la regardait avec une véritable admiration :

— Alors, chère enfant, reprit-elle, puisque telle est la généreuse droiture de votre cœur, qu'il ne soit plus question du passé, si ce n'est cependant pour réunir ce qu'il a malheureusement divisé. En un mot, vous me voyez aujourd'hui, et j'en remercie Dieu, avec les mêmes sentiments que tous mes enfants ont pour vous.

— Jugez de notre joie, chère Clotilde, ajouta Mme de Verceil ! et comme nous sommes désireuses d'effacer toutes traces de nos peines !

— Oh ! chères dames, dit Clotilde avec un accent pénétré, votre présence et vos bonnes paroles vont au-delà de ce que je pouvais attendre ; et je ne pourrai jamais reconnaître tant de bontés.

— Ne dites pas cela, reprit Mme Daurival, car je le répète, j'ai beaucoup à vous demander, et j'ose compter sur toute l'affection de votre cœur pour nous. Voyez : je réfléchissais longuement, cette nuit, aux divers incidents survenus dans notre famille depuis que vous y êtes apparue ; et vraiment j'ai dû reconnaître, que la Providence seule vous avait intimement unie à notre existence pour notre plus grand bien à tous. Laissez-moi achever, ma chère enfant, ajouta Mme Daurival en voyant Clotilde se hâter de l'interrompre : oui, vous nous avez pénétrées de vos charmantes vertus ; je ne dis rien d'Henriette si heureusement accomplie par vos soins, vous répondriez que c'était là votre tâche ; mais mon Amélie que voilà ne se plaît-elle pas à répéter qu'elle vous doit le repos et le bonheur de sa vie ! Et mon pauvre mari si affligé, de quelles consolations n'avez-vous pas su remplir son âme ! Aussi qu'elle n'a pas été sa tristesse en se voyant privé de votre douce présence ! Or, je tiens à l'avouer, c'est la profonde douleur de ce bien cher ami qui m'a ouvert les yeux sur mes torts et sur le prix d'un cœur comme le vôtre. Aussi est-ce pour lui d'abord que je viens vous supplier de revenir parmi nous ; et d'y revenir, ainsi que nous le désirons l'un et l'autre, comme une fille tendrement aimée. Ce mot vous dit tout, et vous atteste, s'il faut l'ajouter, comme je m'associe désormais aux vœux de mon cher Adrien.

— Ah ! Madame, s'écria Clotilde dans un trouble inexprimable, vous

savez ce que je vous ai promis ! Pourrions-nous oublier une si juste décision ?

—Juste pour l'amour-propre, et peut-être aussi pour votre rare modestie, mon enfant ; mais j'ai trop souffert, et trop fait souffrir par cet étroit orgueil, pour ne pas m'en guérir à tout jamais ; et ce n'est pas vous si chrétienne qui voudriez me ramener à d'aussi tristes sentiments. Oui, je vous le répète, avec toute la franchise que vous me connaissez, vous seule nous rendrez le charme de cette intime union que rien ne peut supplanter.

—Chère Clotilde, ajouta Mme de Verceil, vous savez que vous êtes déjà pour nous une sœur adoptive : Dieu vous veut avec nous.

Clotilde était trop émue, pour oser dire une seule parole ; mais ses regards suppliants exprimaient déjà assez l'angoisse de son âme : comment se prononcer sans se recueillir et consciencieusement s'interroger ? et comment aussi se montrer indifférente à un si tendre et si généreux intérêt ? Elle jeta, du fond du cœur, comme un soupir vers le ciel qu'elle implorait et serrant les mains qui déjà tenait les siennes, elle dit avec la plus touchante et plus humble expression :

—O chères et très-chères amies, il m'est bien impossible de répondre, comme je le sens et comme je le voudrais, à une affection pour moi si précieuse. Ne serais-je pas tout à vous, et pourrais-je ne pas m'abandonner entre vos mains, avec une aveugle confiance, si, pour vous-mêmes, ce ne m'était pas un devoir de vous dire que vous me placez trop au-dessus de ce que je vaudrais, et que ce serait un malheur pour moi de ne pas justifier votre attente.

—Oh ! pour cela, reprit Mme Daurival, je n'ai plus rien à apprendre : car vous avez eu toute mon estime avant d'avoir toute mon affection. Ainsi vous nous appartenez sans retour.

—Un mot, de grâce ! s'écria Clotilde avec une sorte d'effroi : oh ! permettez-moi que je m'éprouve encore dans la réflexion et la prière, et que je demande à Dieu la lumière qui devra me guider : quelques jours seulement, et alors plus de trouble en mon âme.

—Quelques jours, répliqua Mme Daurival ! mais ce serait autant de siècles pour tous ceux qui vous attendent avec tant d'anxiété. Si vous saviez comme cette dernière semaine a pesé tristement sur mon pauvre mari, et comme il aurait besoin de votre présence au plus tôt, lui qui ose à peine espérer de voir le jour qui suivra. Et mon fils, enfin, je lui ai causé tant de peine, que je voudrais lui épargner même une minute de tourment. Vous voyez que nous souffririons encore d'une telle incertitude !

—Oh ! non, vous ne devez pas m'attendre, reprit Clotilde d'une voix éteinte ; je ne vous demande plus que quelques heures pour me recueillir devant Dieu, et ce soir vous saurez ce qu'il m'a fait comprendre.

—Eh bien, chère enfant, pour vous complaire, à ce soir, s'empressa d'ajouter Mme Daurival, qui se troublait de l'air défaillant de Clotilde ; et vous nous reverrez toutes deux, je l'espère, pour ne plus nous séparer.

Elles s'embrassèrent alors avec une égale tendresse, car Clotilde demeurerait tout au moins pénétrée d'une inexprimable reconnaissance. Mais avant de se retirer Mme Daurival se tourna vers Florentin, qui avait tout entendu avec des mouvements de joie qu'il comprimait à grand'peine, et lui dit du ton le plus amical :

Cher monsieur Florentin, nous comptons aussi sur vous ; vous avez été un père pour notre chère enfant, et assurément vous ne voudriez plus la quitter ; nous l'entendons bien ainsi, et vous êtes déjà pour nous de la famille.

—Ah ! ne pensez pas à moi, chère dame, répondit Florentin avec transport, tous mes vœux sont comblés ; et j'ose dire que vos nobles sentiments ne pouvaient souhaiter plus digne récompense.

Clotilde rougissante lui mit vivement un doigt sur la bouche.

—Adieu donc, à bientôt ! répétèrent Mme Daurival et Mme de Verceil en se retirant.

Elles avaient hâte de regagner la maison pour y communiquer leurs impressions et leurs espérances à ceux qui les attendaient avec une soucieuse impatience ; et ce fut déjà un coup pour eux en les voyant revenir seules. Adrien pâlistait ; et sa mère le remarquant lui dit aussitôt quelques paroles. Mais tous se réunirent dans la chambre de M. Daurival et écoutèrent silencieusement les détails de l'entrevue.

—Ah ! oui, dit en finissant Mme Daurival, c'est une belle âme, et un esprit qui ne s'éblouit pas. Elle s'inspire à la bonne source, et Dieu qui nous a déjà fait tant de bien par elle nous la laissera pour achever son œuvre.

Alors les questions et les réflexions commencèrent et se poursuivirent longtemps ; et bien qu'on ne se quittât pas du reste de la journée, elle parut à tous interminable.

Pour Clotilde, au contraire, le temps fuyait à toute vitesse ; mais du moins voulut-elle le mettre à profit. Elle pria d'abord Florentin d'oublier ses trop indulgentes préventions et de lui donner son avis le plus consciencieux. Le digne homme y mit certainement tout la gravité désirable sans être le moins du monde tenté de se déjuger, et il lui dit ces dernières paroles qui étaient en effet la plus solennelle confirmation de ses pensées :

—Je vous parle comme si votre mère était là ; et c'est parce que vous êtes la digne enfant de cette femme éminente que je vous vois sans crainte appelée à un rang que vous honorerez.

—Merci, mon digne ami, merci, dit Clotilde d'un air pensif ; je vais

porter devant Dieu vos conseils avec ceux qu'il me reste à demander au bon abbé Gervais, et j'espère que la grâce d'en haut daignera éclairer ma conscience.

Ce ne fut pas sans une certaine appréhension que Florentin la vit sortir ; il se rassura pourtant en songeant que les circonstances étaient assez significatives pour devenir l'indice de la divine volonté. Clotilde, sans perdre un moment, se rendit chez l'abbé Gervais et lui exposa avec la plus véridique candeur tous les doutes dont elle était assaillie devant une destinée trop au-dessus de ce qu'elle devait attendre. Celui-ci l'écouta sans l'interrompre, puis, sans aucune hésitation, lui dit simplement :

—Dieu se plaît à élever les humbles ; c'est donc lui qui vous soutiendra dans cette élévation que vous redoutez justement. Priez donc, mon enfant, et vos dernières craintes feront place à la confiance. Celui qui vous adresse ses vœux vous a donné une preuve aussi rare que méritoire de la noblesse de son âme. Allez maintenant aux pieds de Jésus et faites ce qu'il vous inspirera.

Clotilde, ayant ainsi recueilli les conseils qui pouvaient la diriger, entra dans l'église qui était voisine et s'y prosterna devant l'autel. Longtemps elle pria avec une indicible ferveur ; puis, en présence de Dieu, elle repassa dans son esprit tout ce qui se rattachait à une situation si exceptionnelle : elle s'interrogea soigneusement sur les intentions qui l'avaient guidée dans ses rapports avec la famille Daurival. et un doux témoignage de sa conscience lui attestait invariablement la plus délicate droiture. Elle dut aller plus loin sonder son cœur. . . Alors, avec une joie digne des anges, en le trouvant dégagé de tout vil intérêt, pur de toute vaine imagination, elle le voyait aussi pénétré de la plus profonde affection pour cette famille où elle était tant aimée. Mais celui qui désirait si fortement unir sa destinée à la sienne, qu'en dirait-elle ? . . . Une seule pensée lui venait alors du fond de son âme : il est chrétien ! il est chrétien ! Oui, en vérité, cette jeune fille, qui n'avait que sa grâce modeste et ses humbles vertus, ne regardait en ce moment ni l'éclat de la fortune et du rang, ni même les dons heureux de celui qui venait au-devant d'elle : elle ne considérait que la noblesse de son âme, et cette unique pensée lui arrachait l'assentiment de son cœur : il est chrétien ! c'est-à-dire il aura la même foi, les mêmes respects, les mêmes espérances. Il est chrétien ! avec confiance donc j'unirai ma destinée à la sienne.

Elle redoubla ses ferventes prières qui prenaient, comme d'instinct sur les lèvres, l'accent de la reconnaissance et de l'action de grâces ! Puis elle se leva, rassurée, tranquille et même doucement souriante. Aussi lorsque vers cinq heures elle rentra, Florentin, qui s'empressait au-devant d'elle, lut sa décision dans ses yeux rayonnants.

—Eh bien ! lui-dit-il, c'est fini, n'est-ce pas, vous consentez ?

— Oui, répondit-elle sans hésiter, et je crois maintenant suivre la volonté de Dieu.

Et moi, mon rêve est accompli, s'écria Florentin tout joyeux; certes il avait tourné plus d'une fois en cauchemar, mais la Providence était là qui n'abandonne jamais les siens et fait tout arriver à son heure.

— Louons Dieu, mon digne ami, et à lui notre éternelle confiance!

— C'est aussi et pour jamais ma devise! Mais savez-vous, chère enfant, qu'il n'est pas loin de six heures; ces dames vont bientôt arriver; je mets ici un peu d'ordre, je fais un bout de toilette, et vous, sans retard, vous allez vous préparer à les recevoir.

Clotilde sourit, et se retira quelques instant; quand elle revint modestement parée et d'une bonne grâce charmante, Florentin, la contemplant avec une admiration toute paternelle, lui dit aussitôt:

— Bien, très-bien, je vous souhaite toujours ainsi: car tout l'éclat des grandes parures ne vous donnera jamais rien de mieux, et. . . On sonne! les voici!

Clotilde courut ouvrir: Mme Daurival, et Mme de Verceil l'entourèrent, l'embrassèrent tour à tour: on s'était compris avant d'échanger une parole.

— Vous êtes vraiment ma fille, s'écria Mme Daurival!

— Oui, de tout mon cœur, dit Clotilde d'une voix étouffée.

— O chère, chère sœur! dirent à la fois Mme de Verceil et Henriette.

Clotilde demeurait sans voix, mais elle avait pris leurs mains et les tenait étroitement dans les siennes: un moment ainsi toutes également émus ne se parlaient plus que par l'expressive tendresse de leurs regards. Florentin ne se montrait pas plus ferme: bien que charmé de ce qu'il voyait, il se détournait à la dérobée pour essuyer ses yeux.

— Mes enfants, reprit enfin Mme Daurival, pensons à ceux qui nous attendent avec tant d'anxiété: allons leur donner un bonheur qu'ils apprécieront dignement. Mon cher Florentin, je prends votre bras.

Mme de Verceil et Henriette tenaient entre elles leur chère Clotilde: la voiture en grande livrée attendait à la porte. Aux fenêtres des maisons voisines bon nombre de personnes regardaient avec plus d'intérêt: encore que de curiosité. "Les voici! entendit-on: c'est Mlle Germont et les grandes dames du faubourg Saint-Germain! On dit qu'elle épouse le fils de la maison, un colonel ou général et riche à millions. N'importe! elle mérite d'être heureuse; il n'y a vraiment pas meilleure créature sous le ciel!" Et plusieurs saluaient et applaudissaient en quelque sorte de la tête et de la main. Clotilde avait levé les yeux et, sans rien entendre, comprit leurs bons souhaits et les remercia d'un geste affectueux. N'étaient-ce pas les bons voisins de sa chère petite rue Chilperic?

La voiture partit, et en quelques minutes d'une course rapide elle entra dans la cour de l'hôtel: Adrien et M. de Verceil accoururent et ouvrirent la portière.



—Elle est là, mon cher enfant, dit Mme Daurival à son fils qu'elle embrassait. Adrien, ravi et trébuchant, offrit son bras à la pauvre Clotilde toute tremblante aussi en lui disant :

—Vous voulez bien que je vous mène à mon père qui va être si heureux de vous revoir !

—Oh ! oui, allons, répondit vivement Clotilde, j'ai tant à le remercier de toutes ses bontés.

Quand ils traversèrent ainsi le vestibule, les domestiques qui s'y étaient réunis en hâte les accueillirent avec les plus joyeuses acclamations.

—Vous voyez, dit Adrien, comme tous vous aiment ici !

Clotilde était si émue qu'elle ne trouvait aucune parole pour répondre, en effet, à tant d'affection. Mais lorsqu'elle vit le bon monsieur Daurival venir, avec un pénible empressement, au-devant d'elle et la recevoir comme une fille chérie, ses larmes seules purent parler pour elle, et firent bien voir ce qu'il y avait de reconnaissance au fond de son cœur.

—Très-chère enfant, lui dit M. Daurival d'une voix attendrie, soyez mille fois remerciée de ce que vous avez fait et de ce que vous faites encore pour nous ; vous nous apportez ce qui surpasse tout autre bien, l'union des cœurs dans une même foi. Le dévouement d'Adrien paiera notre dette à tous ; et vous serez la douceur de mes derniers jours.

—Ah ! vous me confondez, dit enfin la pauvre Clotilde qui ne pouvait se reconnaître à de telles louanges. Vous m'avez tous comblée de la plus généreuse affection ; et que puis-je faire, maintenant, si ce n'est de vous consacrer ma vie ? tâche bien douce près de vous qui me voulez pour fille, et que je nomme, avec tant de bonheur, mon père !

Ce dernier mot résonna sans doute joyeusement au cœur d'Adrien ; mais à vrai dire ce fut pour tous une joie égale : Clotilde leur apparaissait comme un idéal de grâce, de vertu et de bonté qui assurait à la famille la plus rare et la plus souhaitable félicité ; et c'était à qui lui témoignerait le plus sympathique accueil. Adrien alors vint dire un mot à sa mère qui lui répondit :

—Oui, va vite, nous vous attendons pour dîner.

Environ vingt minutes après, Adrien reparait avec le général D\*\*\* dont la figure était triomphante ; il serra tour à tour les mains de M. et de Mme Daurival, de M. de Verceil et de Charles Aubry, adressa un salut cordial aux jeunes dames, et venant à Clotilde, il lui dit qu'un de ses meilleurs souhaits était réalisé, et que son jeune ami le commandant lui devenait mille fois plus cher, par ce noble désir de la replacer au rang qui l'attendait si son père eût vécu. Le dîner qu'on annonçait fut loin d'interrompre les épanchements du bon général, qui étaient d'autant plus animés qu'ils les voyait si chaleureusement accueillis par tous les convives. Aussi quand vint le dessert, l'antique *santé*, forme expressive des vœux de la famille et des intimes amis, fut-elle portée et rendue d'une voix unanime, avec les plus aimables paroles que le cœur puisse inspirer.

Comme on passait au salon, en faisant cercle autour de M. Daurival qui avait Clotilde à ses côtés, le général reprit son discours avec le même entrain : Jugez, mesdames, si j'ai sujet d'être content : je puis vous dire aujourd'hui que j'avais moi-même, il y a un certain temps, insinué ce charmant projet à mon jeune ami le commandant, qui parut, alors, à peine me comprendre. Et savez-vous ce que ce vaillant homme m'a répondu tout à l'heure, quand je lui ai rappelé mes insinuations et son impassible réserve : Je n'osais pas ! Il n'osait pas : en vérité, commandant, vous si heureux aujourd'hui, vous me direz pourquoi alors vous n'osiez pas.

— Mon général, répondit aussitôt Adrien avec un accent des plus expressifs, la vérité est que je ne me croyais pas digne d'un tel bonheur.

Ces mots firent du moins comprendre à tous quel profond attachement l'unissait à Mlle Germont ; et celle-ci, plus touchée qu'on ne peut le dire, se pencha vers lui, et lui dit à demi-voix :

— O monsieur Adrien, quand vous vous abaissez de la sorte, comment ne vous élèverai-je pas bien haut dans mes pensées !

Adrien la remercia d'un regard qui signifiait : vous êtes le plus noble cœur qu'on puisse souhaiter.

En ce moment on annonça les de Beauvent : ils ignoraient tout. Bien que ce ne fût pas la soirée de réception, par privilège d'intimes ils venaient passer quelques instants avec leurs bons amis. Mme Daurival n'eut que le temps de dire :

— Je vais causer avec la baronne, plus tard nous les instruirons officiellement.

En effet après les premiers compliments, elle prit à part Mme de Beauvent et, avec sa rondeur habituelle quand rien ne la préoccupait, elle lui dit :

— J'ai une grande nouvelle à vous annoncer, ma chère baronne, il s'agit décidément du mariage d'Adrien.

La baronne tressaillit et ne put se tenir de jeter un regard sur tout ce cercle joyeux qui environnait Mlle Germont, dont la présence déjà l'avait saisie en entrant.

— Peut-être devinez-vous, reprit Mme Daurival, ce que signifie le retour de Mlle Germont, après ce que je vous ai confié ; je me hâte de vous dire que c'est moi-même qui l'ai suppliée de revenir parmi nous et de se rendre aux vœux de mon fils. Les réflexions les plus sérieuses m'ont convaincue que c'était pour notre bonheur à tous. Je vous le dis, comme je le pense, la jeune fille, qui a su mériter l'estime et l'amitié que nous lui avons unanimement vouées dans la famille, est très-digne d'en faire partie. Et j'ajoute que son rare mérite nous fera grand bonheur.

L'accent de Mme Daurival était trop ferme et trop significatif pour que Mme de Beauvent pût rien tenter pour ébranler sa résolution.

— Fort bien, reprit-elle avec un air pincé quoique souriant : je n'ai plus

alors qu'à vous adresser des félicitations, et je reste avec cette espérance que nous serons toujours bonnes amies.

—N'en doutez pas, dit Mme Daurival en lui tendant la main.

La baronne avait assez repris son habituel aplomb pour la serrer avec toute l'apparence de la cordialité. Mais terminant alors *cet à parte* elle se rapprocha de la compagnie et se mêla à la conversation générale. Aurélie cependant avait ouvert aussi de grands yeux à la vue de Mlle Germont, dont elle savait le départ sans qu'on lui en eût dit la cause : elle remarquait avec une sorte de stupeur, comme elle était entourée entre M. Daurival et Mme de Verceil, le général D\*assis auprès d'elle et causant, et Adrien, tout radieux, debout derrière son fauteuil. Le commandant, il est vrai, était venu saluer les dames de Beauvent avec courtoisie, mais il avait aussitôt repris sa place dont il ne bougeait plus. Aussi, tout en causant, à batons rompus avec Henriette, Aurélie ne pouvait détacher ses regards de ce groupe si expressif. Elle n'ignorait pas la grande affection que toute la famille portait à Mlle Germont ; mais si heureux qu'on fût de son retour, il lui semblait que toutes ces physionomies si animées lui révélaient quelque extraordinaire événement. Elle allait même jusqu'à soupçonner toute la réalité, si elle ne lui eût paru trop étrange pour y arrêter ses pensées. Cependant elle était, malgré elle, inquiète, troublée, et certainement interdite de l'oubli où la laissait le jeune commandant. Heureusement sa mère témoigna bientôt le désir de rentrer, et ce lui fut un véritable soulagement de n'avoir pas à prolonger cette situation. Toutefois la baronne, après avoir pris congé des Daurival, s'approcha poliment de Mlle Germont, et d'une voix très-caressante lui dit :

—Je viens d'apprendre, seule encore, Mademoiselle, la grande nouvelle, et croyez que je m'en réjouis sincèrement avec toutes vos amies. Vous nous reverrez bientôt pour vous féliciter.

Clotilde la remercia de tout son cœur et sans ombre de méfiance ; puis elle s'approcha d'Aurélie, en lui tendant amicalement une main que celle-ci toucha du bout des doigts, comme si elle en eût craint une atteinte mortelle. Quand les de Beauvent furent dehors, la baronne dit aussitôt :

—Il paraît qu'Adrien songe à se marier ; mais vous ne devineriez jamais quel peut être l'objet de ses vœux ?

—Bah ! fit Aurélie avec une feinte indifférence, quelque générale ou maréchale.

—Adrien ne cherche pas les protections, reprit Mme Daurival, tu n'y est guère.

—Je ne tiens pas à deviner, dit Aurélie trop dépitée de ce qui s'annonçait assez clairement.

—Et bien croyez-le si vous voulez, c'est Mlle Germont !

—Il n'est pas fier le commandant, dit le baron en ricanant.

—Moi, je ne suis point étonné, s'écria son fils Edouard.

Et pourquoi, demanda dédaigneusement Aurélie ?

—Parce que, qui se ressemble s'assemble.

—Ah ! tu les trouves faits l'un pour l'autre, ajouta la baronne ?

—Mon Dieu oui, répondit Edouard : ils sont l'un et l'autre d'assez rares caractères que j'envierais si. . . j'en avais le goût. Mais je dis ce que j'en pense.

Deux mois environ après cette journée si émouvante pour nos amis, ce mariage qui fit alors sensation dans le grand monde parisien, fut célébré au milieu d'une nombreuse et brillante assistance et béni par le digne abbé Gervais. L'humble Clotilde était ainsi devenue une grande dame, qui ne se fit jamais remarquer que par la gracieuse distinction de sa modestie, et par la générosité d'une âme toujours empressée à répandre autour d'elle les biens dont elle était comblée.

Si l'on voulait savoir cependant comment elle prit place dans ce grand monde où elle avait parfois à paraître, il nous suffirait d'ajouter quelques détails sur une magnifique réception des de Beauvent, à l'occasion même de ce mariage qui ne les avait pas ravis. Ils donnaient donc un grand dîner, avec les plus hauts personnages pour convives. Un bon nombre des plus intimes remplissaient déjà le salon, et naturellement on causait beaucoup des Daurival qui n'étaient pas encore arrivés. Il va sans dire qu'avec toutes les formes de la politesse les critiques et les fines railleries allaient bon train, malgré les graves affirmations des maîtres de la maison, qui se plaisaient à répéter que le mérite exceptionnel de la jeune dame pouvait faire comprendre cette alliance, d'ailleurs assez extraordinaire. Le général D\*\*\* qui survint bientôt n'hésita pas non plus, avec son énergique accent, à louer le choix d'Adrien, en faisant connaître son ancienne liaison avec le père de Mlle Germont, brave officier qui eût été certainement, disait-il, son supérieur s'il eût vécu. Il résulta, de ces divers propos, une grande curiosité pour ceux qui n'étaient pas liés avec la famille Daurival.

—Eh ! bien, dit à Aurélie une jeune marquise dont le cœur valait mieux que la langue, nous allons donc voir une petite merveille. Pour moi je suis assurée d'avance que ses nouveaux diamants vont infailliblement nous éblouir.

—Je ne sais, répondit tristement Aurélie ; elle ne brillait pas par la parure, et elle avait la franchise de sa modeste situation ; après cela, une si grande fortune peut donner d'autres goûts.

—Il est rare, ma chère, que les parvenus n'étalent pas leur érin.

—Les voici, dit vivement Aurélie, en se levant pour aller au-devant des Daurival qu'on annonçait.

Adrien présenta courtoisement sa femme à divers personnages, puis Clotilde s'assit entre Mme de Beauvent et Mme de Verceil, qui se montra très-empressée à la mettre en rapport avec ses amies. Clotilde parut à

toutes ce qu'elle était, pleine de naturel, d'aimable prévenance et d'oubli d'elle-même. Nous n'avons pas besoin de dire que si, dans cette circonstance, elle était parée avec une élégance qui devait plaire à son mari, elle avait précisément écarté de sa toilette tout ce qui aurait affecté la recherche et l'éclat. Telle quelle elle réunit les vrais suffrages des esprits distingués : aussi Adrien était ravi des justes compliments que lui venaient de si bonne part.

Dans le courant de la soirée, Aurélie se trouvant près de la jeune marquise lui dit :

— Vous avez fait connaissance avec Mme Adrien, j'ai vu cela.

— Oui, outre un peu de curiosité, répondit la marquise, j'y ai été amenée par la comtesse de Verecil que j'aime infiniment ; et nous avons beaucoup causé, la jeune dame et moi.

— Comment la trouvez-vous ?

— Sérieusement, charmante ! Elle est simple, elle est douce, elle est attentive, et avec cela d'un esprit très-cultivé et d'une grande justesse.

— Vous voilà sous le charme.

— Complètement. Il y a plus : j'ai fait mes petites épreuves : je lui ai parlé de nos œuvres du faubourg, de notre ouvroir, des malades, de la bibliothèque, etc., et je mis aussitôt en avant mes terribles billets de loterie, c'est ma pierre de touche ! Impossible de mieux accueillir mes requêtes, et d'ouvrir sa bourse de meilleure grâce et plus généreusement : j'en suis enchantée !

— Elle est maintenant assez riche pour faire bien les choses, dit Aurélie avec quelque embarras.

— Ma chère, reprit nettement la marquise, ce n'est pas la fortune qui fait les grands coups, je vois cela tous les jours ; et mes petits billets apparaissent comme des têtes de Méduse, à une foule de richards. Quant à la jeune dame Daurival, non-seulement elle m'a donnée son or d'une façon charmante, mais elle m'a promis avec empressement de s'associer à nous. Voyez-vous, Aurélie, pour moi, assez vive de tête, un bon cœur me fait rendre les armes. C'est maintenant une amie, je lui suis dévouée.

— Fort bien, dit froidement Aurélie. Et en elle-même elle ajoutait : Elle a décidément la chance heureuse, la petite personne !

Mais Clotilde ne faisait que se prêter au grand monde qu'Adrien lui-même goûtait peu. Ce fut surtout dans le cercle d'une famille où elle était si tendrement aimée, qu'elle sut constamment se montrer avec une douceur et une aménité de caractère qui la faisait toujours rechercher comme l'âme de la maison. M. Daurival la voyait sans cesse à ses côtés et bénissait Dieu de lui accorder une telle consolation dans ses souffrances ; Mme Daurival ne pouvait se passer en rien de sa belle-fille qu'elle n'ap-

pelait que sa chère enfant. Le bon Florentin, comme on le pense, n'avait pas été oublié et il avait dû venir occuper, à l'hôtel Daurival, l'ancien appartement d'Adrien : c'est dire que la musique avait encore sa place choisie dans les réunions de la famille et des amis. Ceux-ci étaient, de plus en plus, attirés par le charme d'un intérieur qui réunissait, dans une même pensée, trois femmes aussi accomplies que l'étaient Mme de Verceil, Henriette et leur chère Clotilde. Aussi leur influence devint-elle grande pour le bien : on était heureux de leur gracieux accueil, on aimait leur bienveillant esprit ; et volontiers on suivait la douce et forte impulsion qu'elles imprimaient, sans y prétendre, vers tout ce qui élève les âmes et les porte aux nobles sacrifices. Mais souvent quand on adressait des éloges à Mme de Verceil et à Henriette, elles répondaient :

— Si nous faisons quelque bien, après Dieu, nous le devons à notre chère Clotilde. Pour elle, tout lui est venu d'un CŒUR doux et PUR, toujours ouvert à Dieu, réalisant ainsi la parole divine : “ Bienheureux ceux qui sont doux, et bienheureux les cœurs purs, ils posséderont la terre ” et Dieu lui-même.

ADOPHIE ARCHIER.

FIN.

---

Par suite de plusieurs circonstances le numéro du mois de janvier 1873 n'a été expédié que vers la mi-février.

Le présent numéro ne sera distribué que le 28 février. La livraison du mois de mars sera expédiée le 15 du dit mois. Et à l'avenir nous espérons que chaque numéro sortira régulièrement le 15 de chaque mois.

## MEMORIAL NECROLOGIQUE.

### I.

M. LE GRAND VICAIRE A. F. TRUTEAU.

M. Alexis Frédéric Truteau, fils de Toussaint Truteau, entrepreneur, et de Marie Papineau, naquit à Montréal le 11 juin 1808 d'une de ces anciennes familles canadiennes où se conservaient, dans la simplicité de la foi catholique, le respect presque scrupuleux pour les traditions de nos pères.

Elevé dans ce lieu heureux, M. Truteau apprit dès l'âge le plus tendre à aimer le bien, la patrie et la religion, en même temps qu'il se forma à la politesse, au savoir vivre et à toutes les qualités qui sont le charme de la vie sociale. Ceux qui l'ont connu pendant sa longue et laborieuse carrière de prêtre savent qu'il demeura toute sa vie ce que son éducation première l'avait fait.

Dès l'âge de 10 ans, M. Truteau fut, par sa famille, placé au collège de Montréal où il fit sa première communion le 25 Mai 1818 et où il fut confirmé dans le mois de juin 1819 par Mgr. de Cheverus, alors évêque de Boston.

Le soin qu'il mit à se préparer à ces deux grandes actions, la piété avec laquelle il les accomplit, firent pressentir, qu'un jour, ce jeune enfant si pieux, si simple et si modeste serait un apôtre intrépide et zélé.

Plus sérieux, plus réfléchi que les enfants de son âge, il montrait déjà une intelligence remarquable ; attentif aux leçons de ses maîtres, obéissant à tous les ordres qu'il recevait, fidèle observateur de la discipline, respectueux envers l'autorité, doux, affable dans ses rapports quotidiens, on distinguait en lui le germe des vertus qui font les grands citoyens et les grands chrétiens.

Il grandissait ainsi dans le collège à l'ombre des autels, orgueil de ses parents, consolation de ses maîtres, joie de ses condisciples, espérance de tous et édifiant tous ceux qui avaient le bonheur de le voir, de le contempler, de l'étudier de près.

Après avoir terminé son cours d'études au collège de Montréal, M. Truteau, qui était réputé le plus grand des jeunes talents de son temps, revêtit l'habit ecclésiastique et devint professeur dans la même Institution, poste qu'il occupa depuis 1825 jusqu'au 18 septembre 1830, alors qu'il fut ordonné prêtre par Mgr. Lartigue qui l'avait tonsuré le 18 septembre 1825, minoré le 22 septembre 1826, fait sous-diacre le 22 novembre 1829 et fait diacre le 1 juillet 1830. (1)

Le jeune professeur consacra ses années de séminaire à se préparer au

---

(1) Note de la R. M. Truteau resta donc au collège dirigé par les prêtres de St. Sulpice depuis 1818 jusqu'en 1830, c'est-à-dire 12 ans.

saint état du sacerdoce. Aussi fut-il un sujet de grande édification. Partout où le devoir l'appelait, il portait sur sa physionomie, le reflet des pensées sérieuses dont son âme était pénétrée, et à le voir, soit en classe, soit à l'étude, soit à la chapelle, soit à la récréation ou au réfectoire, il n'était pas difficile de deviner qu'il vivait dans une union intime avec notre Seigneur.

Bien que rien ne fut calculé, mesuré en lui avec art, tout cependant dans son maintien, dans son extérieur et dans ses actes, rappelait l'ordre et la discipline du cœur et de l'esprit.

Le 27 septembre 1831, Mgr. Lartigue, dont l'œil pénétrait les hommes, appela M. Truteau à l'évêché de Montréal et lui confia la direction des ecclésiastiques et en 1836, Sa Grandeur le choisit pour son secrétaire. Le 21 janvier 1841, M. Truteau eut l'honneur d'être l'un de ceux qui furent choisis pour composer le chapitre de Montréal. Hélas ! de tous ces vénérables prêtres, il ne reste plus que M. le chanoine Paré, aujourd'hui premier du chapitre et personnification achevée de tous les dons de ses confrères décédés.

Les hautes vertus et les grandes qualités déployées par M. Truteau dans ses différentes charges de secrétaire et de chanoine, le désignaient depuis longtemps à la fonction élevée de Vicaire-Général, lorsque le 27 décembre 1847 il y fut nommé par une lettre de Mgr. de Montréal.

C'était un bien lourd fardeau, mais notre prêtre était de force à le porter.

D'ailleurs M. le Grand-Vicaire était de ces natures heureuses, richement douées et qui n'ont besoin que des circonstances pour se révéler tout entières.

M. le Grand-Vicaire eut aussi la conduite et la direction de plusieurs communauté de femmes. La maison de la Providence fut d'une manière toute particulière l'objet de sa tendre sollicitude. Il assista à sa fondation, et depuis il ne cessa pas un moment de la protéger et de veiller à son développement. Aussi les bonnes Sœurs l'appelaient-elles leur père et le considéraient-elles comme l'instrument dont le ciel se servait pour les établir dans la vertu et dans leur belle et grande mission.

Essayer de rapporter ce qu'il fit pour cette communauté, c'est tenter l'impossible. Il y faudrait un volume et nous devons nous borner à quelques colonnes. Qu'il nous suffise de dire que sa mort est considérée par les Sœurs de la Charité comme une véritable calamité. A peine eurent-elles appris la maladie de M. le Grand-Vicaire, qu'elles le prièrent de venir se mettre sous leurs soins. Il se rendit à ce vœu et dès lors commença cette lutte héroïque entre la mort et l'amour filial à laquelle nous avons assisté et que nous n'oublierons jamais. Tout fut mis en œuvre par ces bonnes religieuses pour sauver leur père affectionné. Prières, neuvaines, soins, sollicitude, larmes, rien ne fut négligé, rien ne fut ménagé. Mais le ciel restait inexorable.



La maladie l'emporta, la mort prévalut et les Sœurs de la Providence plongées dans le deuil, navrées de douleur, durent se résigner et subir cette douloureuse perte de leur constant protecteur.

Maintenant c'est dans l'autre monde que leur reconnaissance poursuit celui que leur sollicitude, quelque grande qu'elle fut, ne put conserver à la vie. Leurs prières, comme un encens d'agréable odeur, s'élèvent vers le trône de Dieu et le conjure d'abrégé pour son serviteur, les jours de l'épreuve. Ces vœux qui sont d'ailleurs ceux de tous les fidèles, seront exaucés, nous en avons le consolant espoir.

Le mardi, 31 décembre, un premier service fut chanté, le corps présent, dans le sanctuaire de la Providence pour le repos de l'âme du vénéré défunt. La chapelle était toute tendue de draperies noires et n'était éclairée que par la lumière des bougies, une foule nombreuse et recueillie remplissait la nef et les galeries.

Mgr. de Birtha, avec un nombreux clergé composé des représentants de la Maison de St. Sulpice, des Jésuites et des Pères Oblats, des curés de bon nombre de paroisses environnantes, assistaient en habit de chœur.

Le service fut chanté par Mgr. J. J. Vinet, C. S. d'honneur du S. S., Mgr. de Birtha fit une allocution des plus touchantes et traça de main de maître le portrait de ce prêtre humble et bon, dont la carrière avait été si dignement et si avantageusement remplie.

Mgr. l'Évêque de Montréal officia pendant le *Libera*. Un second service, aussi le *corps présent*, fut chanté le jeudi suivant, 2 janvier 1873, à la Cathédrale, au milieu d'une foule pieuse et recueillie et d'un grand nombre de prêtres, Sa Grandeur Mgr. Bourget assistait paré au trône.

Ce fut Mgr. de Birtha qui officia assisté par M. Morceau, vic. gén., M. J. B. Labelle et M. S. Rheault. Mgr. l'évêque de Montréal fit l'absoute.

Après l'office, le cortège formé du clergé et des fidèles se mit en marche et accompagna les restes du vénéré défunt jusqu'à la Providence où ils furent déposés dans le caveau dans cette église, en attendant que les voûtes de la nouvelle cathédrale soient construites.—Extrait du *Nouveau-Monde*.

---

M. JOSEPH HONORE ROUTIER, CURE DE ST. JOSEPH DE LEVIS.

“ M. l'abbé Joseph Honoré Routier est né aux Trois-Rivières, le 25 janvier 1816, et était, par conséquent, âgé de 57 ans. Son vénérable père, M. François Routier, vit encore et a assisté à ses derniers moments ; sa mère, dame Angèle-Richer Lafèche, parente de Mgr. Lafèche, est morte, il y a quelques années, au presbytère de Saint-Joseph.

“ M. Routier fut ordonné prêtre, le 8 septembre 1839, et fut immédiatement nommé vicaire à Saint-François-du-Lac. En 1841, il passa au vi-

cariat de Saint-Roch de Québec, où il exerça le saint ministère en même temps que MM. Z. Charest, J. Auclair et P. Patry. Il y fut remarqué dès lors pour son éloquence. Homme de goût et d'un grand sens, sa diction était claire, et ses discours étaient aussi remarquables par la forme que par le fonds. Mais il avait surtout un geste d'une grande noblesse et une voix extrêmement sympathique.

“ En 1843, M. Routier passa au vicariat de Sainte-Croix, puis fut nommé en 1844, curé des Grondines. En 1846, Mgr. l'archevêque de Québec le nomma à Saint Louis de Kamouraska. Enfin, en 1852, M. Routier vint prendre la direction de la cure de Saint-Joseph de Lévis où il a exercé le saint ministère jusqu'à sa mort arrivée à Québec le 11 février, chez son beau-frère M. Joseph Hamel.

“ Vers 1854, M. Routier, secondé par la générosité de ses paroissiens, fonda le beau couvent de Saint-Joseph de Lévis, et fit venir de Lyon des religieuses de Jésus-Marie qui dirigèrent l'établissement. La nouvelle communauté opère tout le bien qu'on attendait d'elle et même au-delà. Elle compte aujourd'hui plusieurs succursales, entr'autres la belle Académie de Sillery, fondée également par M. Routier.....

M. l'abbé Routier avait par dessus tout l'esprit sacerdotal. Très-affable avec ses parents et ses amis laïques, néanmoins il conservait toujours avec eux une certaine réserve et n'ouvrait jamais complètement son cœur qu'avec ses confrères. Il a su opérer un bien immense dans des conditions très-difficiles, surtout à cause de sa mauvaise santé. Jusqu'à la fin, il a donné des témoignages de cette puissance de volonté qui le rendait plus fort que le mal, et de cette activité d'esprit qui lui faisait tout prévoir et tout mettre dans l'ordre autour de lui.....

Ses restes mortels ont été transportés de Québec, à Saint-Joseph de Lévis, où l'inhumation a eu lieu le 14 février. Le corps était suivi d'un immense cortège composé des paroissiens de Saint-Joseph et de citoyens de cette ville.—*Courrier du Canada.*

#### M. ROBERT WALSH.

Le Séminaire de Nicolet vient de faire une perte bien sensible, dans l'un de ses professeurs les plus distingués, M. Robert Walsh.

Ce jeune prêtre qui était tout dévoué aux intérêts de cette Institution et dont il eut été plus tard un des plus fermes soutiens, est mort, Vendredi le 31 Janvier, des suites d'une maladie d'oreilles dont il était atteint depuis son enfance.

Il est mort dans la trente-troisième année de son âge, et dans sa neuvième année de prêtrise.

Né en Irlande vers 1840, il était venu au Canada, avec ses parents, en 1847, époque où ses compatriotes, forcés d'abandonner leur bien-aimée.

patrie, venaient par milliers demander à la terre étrangère une hospitalité qu'ils ne trouvaient plus dans leurs propres foyers. Le terrible fléau qui décima, d'une manière si lamentable, ces familles que la misère avait jetées sur nos bords, le rendit orphelin de père et de mère. Il n'était encore âgé que de sept ans, lorsqu'il se vit réduit à ce comble d'infortune.

Il lui restait deux jeunes sœurs pour partager son affliction. Dieu n'abandonna pas nos pauvres orphelins dans leur détresse. Touchés du malheur qui venait de frapper ces trois enfants, si jeunes encore, M. le Grand-Vicaire Cazeau, Messire J. Harper et le Rev. M. Marquis, se hâtèrent de venir au secours de ces infortunés et de les tirer de la triste situation où ils se trouvaient. Ils furent placés tous trois chez de braves citoyens de Saint-Grégoire, qui les adoptèrent comme leurs propres enfants.

Ils répondirent pleinement aux soins touchants de leurs parents adoptifs. Quoique tout jeune encore, Robert Walsh comprenait parfaitement sa position et savait apprécier les services qu'on lui rendait. Aussi se montrait-il plein de respect, de déférence et de soumission pour ces généreux protecteurs, et il eut toute sa vie pour Monsieur et Madame Paré, les sentiments d'un fils pour les auteurs de ses jours.

Comme il montrait, sous tout rapport, les plus heureuses dispositions, ses protecteurs résolurent de le faire instruire et même de lui faire donner une éducation classique. En conséquence, ils lui firent commencer l'étude du français et du latin dans sa paroisse, et l'envoyèrent au Séminaire de Nicolet en 1854 pour y continuer et y compléter ses études. Il obtint dans ses classes d'excellents succès dûs à ses talents marquants et à son application. Il termina son cours d'études en 1859, et prit l'habit ecclésiastique la même année.

Les Directeurs du Séminaire qui désiraient, dans l'intérêt de leur maison, s'attacher un sujet si précieux, l'envoyèrent en 1863, au Collège Saint Michel à Toronto, étudier la langue anglaise qu'il avait, avant son entrée au Séminaire, complètement oubliée. C'est à son retour, au mois d'octobre 1864, dans la paroisse de Saint Célestin, qu'il fut ordonné prêtre.

Plein d'estime et d'admiration pour ce jeune ecclésiastique, Mgr. Linch, Evêque de Toronto, lui avait exprimé plus d'une fois, le désir de le retenir dans son diocèse, et d'en faire son sujet. A la vérité il ne fit aucune démarche dans ce sens auprès de Mgr. l'Evêque de Trois-Rivières parce qu'il en prévoyait l'inutilité. M. Walsh obtint cependant de retourner encore une année, à Toronto, pour se perfectionner dans l'anglais. Il revint en 1865, au Séminaire de Nicolet, dont il devint bientôt, comme professeur, un des membres les plus distingués.

En 1871, désirant mettre à exécution le projet qu'il avait formé depuis longtemps, de visiter l'Europe, et surtout le pays de sa naissance, il demanda et obtint un congé d'un an.

Revoir son Irlande, la patrie de ses pères, le berceau de son enfance, telle avait toujours été sa pensée la plus chère, son rêve le plus caressé.

Il se berçait de la douce espérance de retrouver son village natal et quelques membres de sa famille chérie. C'était là un des buts de son voyage en Europe. Mais à ce désir bien légitime s'en joignait un autre non moins vif, celui de voir la Ville éternelle, d'aller prier aux tombeaux des Apôtres, et s'agenouiller aux pieds de l'immortel Pontife Pie IX.

Il souhaitait ardemment aussi de visiter les Lieux Saints, cette terre des grands souvenirs.

Il partit au mois de Mai, 1871, en compagnie d'un autre prêtre du Séminaire, le Revd. M. Proulx, son ami intime. Il est peu d'hommes qui fussent mieux préparés à profiter d'un semblable voyage. Avec la science des lieux qu'il allait visiter, il possédait toutes les qualités que l'on peut souhaiter dans un prêtre pèlerin: cœur profondément religieux, esprit observateur et impressionable, mémoire vive et tenace.

Nos voyageurs revinrent au Canada, au mois d'avril 1872, enrichis d'impressions et de souvenirs pour le reste de leurs jours, ayant accompli de point en point leur itinéraire projeté, et réalisé le plus beau rêve de leur vie. Un des buts de M. Walsh, en traversant l'Océan, avait été, comme nous l'avons dit, de revoir le lieu de sa naissance. Malheureusement ce but ne fut pas atteint. Malgré de longues et pénibles recherches, il ne put parvenir à retrouver le village où il avait vu le jour, ni aucune trace de sa famille. Ce fut là peut-être la plus amère déception qu'il ait éprouvée dans sa vie. " Revenu, comme il l'écrivait lui-même à un ami, après vingt-quatre ans d'absence, dans son pays et ne pas retrouver le lieu de sa naissance, est une épreuve que bien peu de personnes ne comprendront pas. "

Jamais cœur n'aima son pays d'un amour plus sincère, et n'eût plus d'attachement pour les siens. Irlandais d'origine, il conserva toute sa vie cet enthousiasme de la patrie qui distingue ses compatriotes, qui les relie entre eux et les rattache à leur pays. Mais il aimait aussi sa patrie adoptive. On l'entendit souvent faire l'éloge du peuple Canadien, et rappeler, dans les termes les plus touchants, les services rendus à ses compatriotes par les Canadiens-français.

Le regretté défunt était orné de toutes les qualités du cœur et de l'esprit qui commandent l'estime et l'amitié. Affable et délicat, attentif à ne blesser qui que ce fut, la bonté de son cœur tempérant en lui ce qu'un esprit plein de saillies vives et piquantes aurait pu rendre aisément redoutable. Il savait s'assurer par les grâces d'un entretien toujours intéressant les sympathies qu'inspirait son premier abord, et l'on peut dire qu'il faisait autant d'amis que de connaissances.

Ces qualités sociales étaient unies à une intelligence d'élite. Les années lui ont manqué pour mettre en évidence les dons de son esprit, mais ceux qui ont vécu dans son intimité, ont pu admirer en ce jeune homme le plus heureux tempérament intellectuel: imagination gracieuse et brillante, sensibilité toujours en éveil, admiration facilement passionnée pour le beau sous toutes ses formes; mais en même temps ces qualités d'artiste

étaient réglées et tempérées par la raison la plus droite et le jugement le plus sûr. On remarquait avec étonnement le parfait équilibre de ses facultés ; il eut en la mesure, la plus rare des qualités littéraires comme il avait le goût le plus pur.

Il eut pu être écrivain très-distingué. Mais il a été mieux que cela, car il a été un saint prêtre.

Le caractère distinctif du prêtre, c'est l'amour de l'Eglise ; M. Walsh en eut toutes les ardeurs, on pourrait dire toutes les susceptibilités. Rien ne se faisait contre elle qui ne portât à son cœur une blessure ; nul de ses succès ne le trouvait indifférent. Sa piété le portait à scruter les prophéties actuelles sans cependant l'aveugler sur la valeur d'un certain nombre, pour y trouver de plus prochaines espérances de triomphe ; il souffrait d'en voir différer la réalisation tant il aimait l'Eglise et ce siège de Pierre qui en est le centre. Il eut pu se dépouiller de tout pour être utile au Saint-Père. On l'a vu en 1869, donner tout ce qu'il avait d'argent, vendre une montre d'or, donner une partie même de ses habits pour procurer au Saint-Père quelques secours de plus ; il eut volontiers donné sa propre personne.

La mort est venue le prendre dans l'exercice de ses fonctions de professeur. Son existence, où les jours ont fait défaut, mais non les œuvres, a été féconde ; elle a vécu de l'Eglise et fructifié pour Elle. Après avoir aimé Dieu, il est passé à Dieu, par une mort pleine de clartés, après une vie sans tache. La maison qui le perd lui gardera un long souvenir, et lui n'a rien perdu mais tout gagné : *Dicite justo, quoniam bene, quoniam fructum ad inventionum suarum comedit.*

Les funérailles ont eu lieu à Nicolet, le 4 février, au milieu d'un grand concours de prêtres, parmi lesquels nous citerons seulement Monsieur l'Administrateur du Diocèse des Trois-Rivières, et d'une foule de laïques venus de toutes parts. La levée du corps fut faite par le Révd. M. Marquis, curé de St. Célestin, l'un de ses bienfaiteurs, et la messe chantée par M. le Grand-Vicaire Thomas Caron, Supérieur du Séminaire. Après la messe, M. l'administrateur retraça, dans un langage magnifique, les faits les plus saillants de cette vie sacerdotale, qu'il regretta de voir si fort abrégée. Il s'attacha surtout à faire ressortir son amour pour l'Eglise, et tint longtemps l'auditoire enchaîné à sa parole.

Le service funèbre terminé, l'assistance retourna au Séminaire où devait se faire l'inhumation. Une seconde absoute fut chantée et le corps confié à sa dernière demeure. C'est là qu'il reposera, dans la chapelle qu'il a tant aimée, au milieu des siens, toujours vivant dans son souvenir, comme il vit au sein de Dieu. — *Journal des Trois-Rivières.*

Il y a dix-neuf mois à peine nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort d'un des citoyens les plus estimables et les plus utiles de Montréal, M. Louis Beaudry, écuyer, ancien Directeur gérant de la Nouvelle Compagnie du Gaz de cette cité.

Aujourd'hui c'est le décès de sa digne épouse qu'il nous faut enrégistrer. Madame Louis Beaudry, née Marie Lucie Dezéry, était partie de Montréal vers la fin de janvier, en bonne santé, pour aller visiter sa belle-mère et M. le curé de St. Rémi, son beau-frère qui était malade. La Providence a voulu que les bons services qu'elle se proposait de rendre aux autres lui fussent rendus à elle-même. Elle fut atteinte en arrivant, d'une inflammation de poitrine, et après douze jours de grandes souffrances, elle mourut au presbytère de St. Rémi, le 7 courant, à l'âge de 58 ans.

Cette perte nous affecte péniblement, de plusieurs manières. D'abord à cause de l'estime que nous portions à Madame Beaudry elle-même et à ses quatre enfants qu'elle aimait si tendrement. Bien que ces chers enfants ne restent pas sans ressources, et bien qu'ils soient tous arrivés à un âge où les jeunes gens énergiques et sages peuvent se suffire à eux-mêmes, c'est une bien dure épreuve pour eux que d'être ainsi frappés deux fois dans l'espace de dix-neuf mois, dans leurs plus chères affections. Perdre son père et sa mère, c'est perdre ses meilleurs conseils, ses meilleurs directeurs. Aussi, disons-nous à ces chers enfants dont nous partageons la douleur, n'oubliez jamais les bons conseils et les bons avis de ceux que vous pleurez. C'est la meilleure partie de l'héritage qu'ils vous laissent. Cette perte affecte aussi les sentiments de reconnaissance que nous conservons pour la mémoire de feu M. Louis Beaudry, ami et zélé de notre entreprise, comme de toutes les bonnes œuvres qui surgissent dans notre ville.

Nous comprenons aussi qu'elle a été la part de douleur de M. le curé de St. Rémi dans cette perte et nous lui offrons nos sincères condoléances.

Les funérailles de Madame Beaudry ont eu lieu à Montréal, le 10 courant.

## ROME.

On lit dans la Correspondance de *l'Écho de la Province* :

“ Les anciens soldats du Vicaire de Jésus-Christ saisissent avec empressement toutes les occasions pour déposer aux pieds de Pie IX l'expression des sentiments de fidélité et de dévouement inaltérables dont ils ont si souvent donné des preuves en combattant dix contre un et en versant leur sang pour la défense des droits de l'Église et de son immortel Pontife.

“ Sa Grandeur Mgr. Laffèche, évêque des Trois-Rivières, au Canada, prenait; il y a quelques semaines, le chemin de la Ville-Eternelle. A la nouvelle de son départ, les zouaves pontificaux de cette contrée lointaine l'ont prié de se faire auprès de Pie IX l'interprète de leurs sentiments d'affection et de dévouement sans bornes. Ils ont voulu qu'une offrande, fruit de leurs économies, fût déposée en leur nom à ses pieds, et une collecte organisée spontanément entre eux a produit la somme de 1,000 fr. Eux qui ont vu le Saint-Père à l'œuvre, ils connaissent le zèle de Sa Sainteté pour l'ornement de la maison de Dieu; aussi ont-ils chargé le pieux prélat canadien de faire connaître au Souverain Pontife qu'ils s'étaient imposé ce sacrifice dans le but de faire une œuvre agréable à son cœur, de concourir aux frais de réparation de l'Église Notre-Dame des Martyrs, la populaire Rotonde, l'antique Panthéon, fortement endommagé par l'inondation de 1870.

“ Sa Grandeur, reçue le 17 en audience privée, a fidèlement rempli leurs intentions et a de plus déposé aux pieds de Sa Sainteté une longue et touchante Adresse, magnifiquement imprimée sur de grandes feuilles de parchemin. Cette pièce est un chef-d'œuvre de grâce et d'éloquence, et la lecture de ces lignes émues a produit une impression si profonde sur l'âme sensible de Pie IX que ses yeux se sont plus d'une fois mouillés de larmes.

“ Les anciens zouaves canadiens y disent au Saint-Père avec quel bonheur ils se souviennent de Rome et du Souverain Pontife : de Rome, foyer de la foi, et du Souverain-Pontife, oracle du Christ; du temps béni passé dans les rangs de l'armée de l'Église, du bonheur qu'ils éprouvaient, lorsque, dans les cérémonies solennelles présidées par Pie IX, ils formaient la haie autour de sa personne auguste; de la gloire d'appartenir, par leur origine française, à la race de saint Louis, qui aimait à se faire donner le titre de “ sergent de Jésus-Christ.”

“ Ils se rappellent surtout les émotions des derniers jours passés à l'ombre du Vatican; leur disposition à mourir jusqu'au dernier, lorsque-

Rome était assiégée par 80,000 Piémontais, leur douleur muette en déposant leurs armes avant de prendre le chemin de leur pays qu'ils appelaient, en ce moment, le chemin de leur exil : leur émotion en contemplant une dernière fois les traits chéris du Saint-Père qui parut à l'une des fenêtres du palais apostolique pour leur donner, les yeux baignés de larmes et les mains levées vers le ciel, "la bénédiction des adieux, la bénédiction de la douleur."

"Ils ont terminé en rappelant les paroles suivantes prononcées un jour par le Saint-Père : "Le salut de la Papauté viendra peut-être de l'Amérique," et ils ont ajouté que ces paroles vibrent encore avec force dans leurs cœurs. (1)

—*La charité de Pie IX.*—A chaque fois que le monde catholique témoigne son dévouement pour le Souverain-Pontife, en déposant à ses pieds l'obole de l'amour filial, les organes de la secte antichrétienne ne manquent pas de s'écrier que le Vatican est un puits qui absorbe tout sans jamais rien donner, voulant ainsi faire entendre, lorsqu'ils ne le disent pas sans détour, que le IX "ne connaît pas la charité chrétienne."

*Le Journal de Florence* apporte presque chaque jour, en citant les actes de générosité du Saint-Père, la réfutation de ces paroles aussi sottes que fausses, et montre par les faits le noble emploi que Pie IX sait faire des aumônes du monde catholique. Ces aumônes ne font que passer par ses mains : son cœur est le canal par lequel elles se déversent sur ceux de ses enfants qui sont dans le besoin. La persistance de la mauvaise presse dans ses mensongères assertions, nous oblige à revenir sur ce sujet et à démontrer par d'autres faits que de toutes les vertus qui ornent le front vénérable et auguste de notre Saint-Père, la plus belle, la plus élatante, la plus digne d'admiration est précisément la charité.

Nous ne prétendons pas faire une énumération complète de tous les actes de bienfaisance qui ont illustré son règne, il faudrait pour cela écrire des volumes ; il nous suffira de citer au hasard les faits qui se présentent en ce moment à notre mémoire.

Lors de son voyage au Chili, il trouva dans une cabane rustique un officier anglais qui, abandonné de tous, se tordait en proie à d'horribles souffrances, sur un misérable grabat. Bien qu'il se trouvât devant un hérétique, Pie IX, qui n'était alors que l'abbé Jean Mastai-Ferretti, s'arrêta pour lui prodiguer des secours abondants et de tendres consolations.

Un jeune paysan, les yeux baignés de larmes, faisait un jour de vains efforts pour pénétrer à travers la haie des gardes suisses jusqu'au Saint-Père, auquel il voulait présenter une supplique. Pie IX ordonna de le laisser approcher, l'écouta avec une bonté paternelle, et touché de l'amour filial qui l'avait porté à une telle démarche, pourvut aux besoins de sa vieille mère, jusqu'au moment où elle mourut.

---

(1) Ceci était imprimé lorsque nous avons connu le bref de Pie IX à M. Drolet, écuyer, avocat à Montréal.



C'est à la charité de Pie IX que les pauvres de l'Irlande durent de ne pas succomber aux tortures de la faim en 1847. La somme qu'il leur fit parvenir s'élevait à plus de 60,000 fr. Dans l'espace de peu d'années, il employa en œuvres de charité, l'immense somme d'environ 6,000-000 qui lui fut offerte par la catholicité, durant le temps de son exil à Gaëte.

Le Sultan envoya à Pie IX une magnifique selle garnie de pierres précieuses les plus rares, et la reine d'Espagne lui fit don d'un calice d'or ruisselant de pierreries et de diamants. Sa Sainteté fit vendre toutes ces pierres précieuses et on employa le produit à l'ouverture de fours publics à l'usage des pauvres et à la construction de maisons pour loger les familles malheureuses.

Il n'existe pas une nation, pas une province, pas une ville, par une bourgade visitée par le malheur, qui n'ait ressenti les effets de la générosité de Pie IX. Sa charité, chaque jour invoquée, ne l'est jamais en vain.

Pour rester dans les faits qui se passent actuellement sous nos yeux, nul n'ignore que Notre Saint-Père le Pape s'est lui-même chargé de l'entretien des nouveaux évêques d'Italie auxquels le gouvernement des Lanza et des Sella refuse la jouissance des avantages matériels attachés à leur haute dignité dans le but sans doute de les priver de la satisfaction de faire du bien autour d'eux. Les dits évêques s'élevant au nombre de plus de cent, cet acte d'immense charité coûte au Vicaire de Jésus-Christ de *six à huit cent mille francs* par an.

Nous avons parlé en son temps du suicide de César Filibeck, de ce sectaire qui avait été envoyé à Rome pour attenter à la vie de Pie IX, et qui, après avoir employé au service de la secte sa fortune et sa jeunesse, fut oublié de ses anciens complices, comme il s'en plaignait avec amertume dans sa dernière lettre. Si sa veuve et son fils ont aujourd'hui un toit et du pain, c'est à la charité de Pie IX qu'ils en sont redevables.

Un épouvantable accident venait dernièrement priver de la vie une certaine Maria Fabre, et laissait sur le pavé ses trois jeunes enfants. Pie IX a pourvu à leur avenir, en les plaçant à ses frais dans des maisons chrétiennes d'éducation. L'infâme feuille garibaldienne la *Capitale*, qui accompagnait la triste nouvelle de la mort de cette femme de cette sottise réflexion, " Nous verrons ce que saura faire la charité des prêtres," s'est bien gardée d'instruire ses lecteurs de l'acte bienfaisant de notre Saint-Père ; mais le fait n'en est pas moins là ; et il parle plus éloquemment que toutes les louanges.

Nous le répétons, nous n'avons fait que citer au hasard quelques traits auxquels on pourrait justement appliquer ces paroles du poète... *rari nantes in gurgite vasto*. Mais ils démontrent suffisamment combien sont

absurdes les assertions des organes sectaires, et expliquent le zèle croissant des fidèles pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre, qu'on pourrait tout aussi bien appeler le denier des pauvres.

—La commission de la Chambre chargée d'examiner le projet de loi contre les corporations religieuses paraît ne pas vouloir se départir de la détermination qu'elle a dernièrement adoptée, touchant la suppression des maisons généralices. En vain l'honorable Restelli a-t-il demandé, au nom de la consorterie, qu'on laissât aux généraux et procureurs généraux d'ordres religieux une cellule pour y mourir en paix ; en vain le ministère a-t-il supplié sur tous les tons les membres de la commission, pour qu'ils votent au moins quelque clause conservatrice, ses tentatives pour revenir sur le sujet de l'article 2 de la loi de suppression ont été vaines, et une feuille du soir n'hésite pas à affirmer que les ministres n'insisteront pas davantage, attendu qu'ils sont plus disposés à sacrifier les généralats qu'à perdre leurs portefeuilles.

Bien que nous nous attendions de la part des membres du ministère à plus d'un effort désespéré, pour tenir bon contre les assauts de la Chambre à l'heure de la discussion finale sur la loi de suppression, nous croyons toutefois que le cabinet actuel ne sera pas plus heureux que ceux qui l'ont précédé dans la voie de spoliation de l'Église ; comme eux il finira par une honteuse retraite.

En attendant, la junte, enhardie par ses premiers succès sur l'article 2 de la loi de suppression, se dispose à interpeller les ministres des affaires étrangères et de la justice touchant la conservation des maisons religieuses de fondation étrangère. La séance que la commission tiendra demain (25 janvier), à laquelle assisteront les deux ministres, menace d'être orageuse.

Il est clair que la junte, fidèle au principe de la suppression totale, principe qui l'emporte sur la brutalité de sa logique sur les restrictions hypocrites du projet primitif, insistera sur l'abolition immédiate des maisons de fondation étrangère.

—Les libres profanateurs de la Ville-Sainte viennent de recevoir, à ce qu'il paraît, l'ordre d'empêcher la réunion des fidèles dans les églises où le Saint-Sacrement est exposé en forme de quarante-heures. Pendant deux soirées de suite, hier et avant-hier, ils ont lancé devant la porte des églises où le Saint-Sacrement était exposé, des bombes qui n'avaient, il est vrai, rien de nuisible, puisqu'elles étaient en papier, mais qui ont suffi, par leur détonation, à effrayer les fidèles. Le *Moniteur des mensonges* assure à ce sujet que ce doit être "l'œuvre de quelque jésuite."

Tant d'empressement à accuser les innocents permet bien de soupçonner que les bombes en question ne fussent formées de quelque vieux numéro de la *Capitale*.

—Une nombreuse députation de nobles napolitains venus expressément pour présenter au Saint-Père, au nom des catholiques de Naples, l'hommage de leur dévouement et l'obole de leur amour filial consistant en une somme de 22,000 francs, a été reçue samedi matin dans les appartements privés de Sa Sainteté. Les membres de cette députation appartiennent tous à une Société fondée à Naples dans le but de recueillir les offrandes des fidèles pour le denier de Saint-Pierre. Cette société a déjà déposé, en trois ans, aux pieds du Souverain Pontife, la belle somme de 230,000 francs.

M. le marquis Félice Tomasi a lu au nom de tous une éloquente Adresse où il a rappelé le dévouement des Catholiques de Naples envers l'auguste prisonnier du Vatican et leur espérance d'obtenir de Dieu l'exaltation de son Vicaire, espérance d'autant plus légitime que l'Eglise célébrait en ce jour la fête de la Chaire glorieuse de Saint-Pierre, gage et symbole de la perpétuité de l'Eglise à travers les persécutions.

Le Saint-Père a répondu par des paroles où respiraient la confiance pour la miséricorde divine et la reconnaissance pour les preuves de dévouement que lui donnaient ses fidèles enfants.

(*Journal de Florence.*)

---

## LES COLONIES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

### LE SELF-GOVERNMENT DANS LES POSSESSIONS COLONIALES ANGLAISES.

---

*Review of Colonial policy, by Right Honorable sir Charles Adderley.*

---

L'usage s'est établi de désigner sous le nom d'empire britannique le vaste ensemble d'îles et de territoires dont la reine d'Angleterre est souveraine. Le mot empire est compris ici dans le sens historique ; il s'entend de même quand on parle de l'empire de Charlemagne : il exprime une sorte de suzeraineté. L'empire britannique est bien le plus hétérogène qu'il y ait au monde. On y rencontre des hommes de toutes les couleurs, vivant sous les climats les plus opposés de l'un et l'autre pôle à l'équateur, régis par les constitutions les plus diverses depuis le libre exercice du suffrage universel, qui est la loi de l'Australie, jusqu'au despotisme militaire de Malte et de Gibraltar. Cette excessive variété n'en est pas le seul caractère remarquable. En l'étudiant de près, on s'aperçoit qu'un souffle de vie anime ce grand corps ; tantôt il abandonne certaines provinces dont l'utilité est devenu contestable, ce qui se fit pour les îles ioniennes il y a huit ou neuf ans. Plus souvent, il s'accroît avec une rapidité telle que des changements sensibles se produisent dans le cours d'une seule généra-

tion. Quiconque aurait appris, il y a trente ans, la géographie des colonies anglaises et s'en serait tenu là, devrait aujourd'hui recommencer son éducation. Par la diversité, de même que par l'étendue, le tableau de l'empire britannique mérite donc d'attirer l'attention. Cette étude se recommande encore d'un autre côté. Etant donné que les grandes nationalités sont le régime politique actuel du monde civilisé, la Grande-Bretagne ne jouerait qu'un rôle secondaire, si elle était réduite à ses possessions européennes, tandis qu'avec ses dépendances coloniales elle exerce une influence considérable en Amérique et en Asie aussi bien qu'en Afrique et dans l'Océanie. Cette grandeur cosmopolite n'a de précédent dans l'histoire moderne que la grandeur coloniale de l'Espagne au XVIIIe siècle.

Le nom de colonie ne devrait en toute justice être appliqué qu'aux groupes d'émigrants qui se transportent dans une contrée déserte avec les mœurs et les lois de la mère-patrie. Ces émigrants ont un droit incontestable à ne pas être gouvernés autrement qu'ils ne le seraient sur la terre natale. C'est ainsi que le comprennent les Anglais qui s'expatrient, Lorsque sir Walter Raleigh entreprit de fonder un établissement en Amérique, la reine Elizabeth garantit par lettres-patentes aux compagnons de cet aventureux chevalier qu'ils continueraient à jouir sur la terre étrangère de tous les privilèges qui leur appartenaient en Angleterre. Cependant il est d'usage de comprendre aussi sous ce nom de colonies les provinces d'outre-mer conquises sur des petits souverains, de même que les stations militaires que les nations maritimes ont besoin d'entretenir sur les côtes lointaines pour la protection de leurs intérêts commerciaux. La Grande-Bretagne s'abstient avec raison d'appliquer le même régime politique aux unes et aux autres. Sous le rapport de l'organisation sociale, les possessions anglaises se divisent ainsi en deux catégories : d'une part celles à qui des institutions ont été octroyées, ce sont les provinces de l'Amérique du Nord, l'Australie avec la Nouvelle-Zélande et le cap de Bonne-Espérance ; de l'autre, ce qu'on appelle les établissements de la couronne (*crown settlements*), soit qu'ils possèdent des conseils de gouvernement à moitié électifs, comme les Indes occidentales et Maurice, soit que le pouvoir militaire y règne absolu comme à Malte et aux Bermudes. Je laisse à dessein de côté dans cette étude l'Inde anglaise, qui forme à elle seule un état puissant, vivant sur ses propres ressources, et qui d'ailleurs n'est pas comprise en Angleterre dans les attributions du ministère des colonies.

## I.

Suivant sir Ch. Adderly, l'histoire de la politique coloniale de la Grande-Bretagne se décompose en trois périodes bien distinctes. Dans la première, les colonies se gouvernaient elles-mêmes ; le gouvernement de la métropole

ne s'en occupait que pour régler les relations de commerce avec les autres nations, car c'était l'époque où le trafic d'outre-mer était monopolisé au profit de la mère-patrie. Les premiers Anglais qui émigrèrent en Amérique emportèrent avec eux l'amour des libertés et le souci de remplir les devoirs sociaux dont ils avaient l'habitude sur la terre natale. Il en advint que les états de la Nouvelle-Angleterre étaient en réalité, bien avant l'émancipation, des démocraties parfaitement autonomes, mais des démocraties, car le caractère aristocratique de la société dont ils étaient sortis n'avait pas subsisté en Amérique, faute d'éléments. C'étaient des républiques gérant avec succès leurs propres affaires, pourvoyant à leurs dépenses avec les ressources qu'elles se créaient et se défendant elles-mêmes contre les ennemis dont elles étaient entourées. Elles se révoltèrent et se proclamèrent indépendantes dès que l'Angleterre voulut leur imposer des taxes pour couvrir des dépenses d'un intérêt commun. L'empire exotique de la Grande-Bretagne fut alors presque entièrement anéanti ; ce fut une éclipse de courte durée, car il se reconstituait aux dépens de la France pendant les guerres contre Napoléon. De cette époque date aussi la seconde période du régime colonial. Les Anglais, se croyant instruits par l'expérience, imaginèrent de ne plus accorder à leurs possessions lointaines une constitution politique indépendante, et, par une compensation naturelle, de prendre à la charge du budget métropolitain, en même temps qu'ils s'attribuaient la gestion des affaires, les frais de défense et d'administration. Ce régime avait un double inconvénient, d'enrayer l'activité des colons et de surcharger outre mesure le peuple anglais. A vrai dire, la Grande-Bretagne se constituait par là tributaire de ses dépendances. Il serait difficile de décider qui souffrait le plus d'un tel état de choses, de la métropole ou des colonies ; cela ne fut pas de longue durée : les provinces où l'esprit de la race anglaise dominait acquirent de jour en jour plus d'indépendance administrative. Enfin, depuis une vingtaine d'années, on a proclamé une troisième doctrine qui s'affirme à la fois en fait et en principe ; c'est que les colonies doivent vivre en liberté et se suffire à elles-mêmes, sans être rattachées à la mère-patrie par d'autres liens que le souvenir d'une origine commune et le respect pour un souverain commun.

Nulle part, la transition de l'un à l'autre de ces régimes ne fut plus sensible qu'au Canada. Cette belle province, que les Anglais enlevèrent à la France en 1758, garda, même après la conquête, les mœurs, les lois et le langage de la France, tout au moins dans la partie orientale, où l'élément français était prépondérant. Donner aux habitans un gouvernement libre eût semblé aux ministres britanniques un encouragement à la révolte. On voulut donc faire leurs affaires à distance par l'intermédiaire d'un gouverneur qui recevait des bureaux de Londres le mot d'ordre en toutes choses. La situation se compliquait d'un antagonisme de races, car le Haut-Canada se peuplait d'émigrants anglais. Ces derniers réclamaient avec

énergie le droit de s'administrer eux-mêmes, qu'ils prétendaient ne pas avoir perdu par le seul fait d'avoir franchi l'Atlantique. Ils obtinrent presque satisfaction par un acte royal de 1791 qui divisait la colonie en deux provinces, le haut et le bas Canada, et qui donnait à chacune de ces deux fractions un semblant d'institutions parlementaires, un conseil de législation composé de membres élus à la vie par la couronne et une chambre des communes issue de l'élection. N'était-ce pas une concession suffisante ? Nullement ; le pouvoir exécutif continuait d'être indépendant du conseil de législation et de la chambre des communes, il ne relevait que du gouverneur général, qui lui-même était l'émanation du pouvoir royal. Le résultat fut une situation d'hostilité chronique entre les ministres et l'assemblée électorale. Quand on parlait de concéder aux Canadiens le vrai régime parlementaire, c'est-à-dire la responsabilité du pouvoir exécutif devant les chambres, les hommes d'état anglais répliquaient que ce serait rompre toute connexion entre la métropole et la colonie.

L'Angleterre envoyait pendant ce temps ses meilleurs administrateurs au Canada. Le poste de gouverneur-général des possessions anglaises de l'Amérique du Nord, doté d'un riche traitement de 10,000 livres sterling, était à la hauteur de toutes les ambitions. Metcalfe, lord Elgin, lord Monck, s'y succédèrent et épuisèrent l'un après l'autre leur patience à réaliser un accord impossible entre les prétentions des colons et les prérogatives que la couronne s'efforçait de se réserver. L'un des partisans que les Canadiens comptaient déjà dans le parlement britannique définissait cette situation ambiguë d'un mot un peu vulgaire, mais juste : c'est allumer du feu dans une chambre dont on a bouché la cheminée, et, ajoutait-il, cela peut durer plus ou moins longtemps, suivant l'intensité du feu. Les moins clairvoyants s'aperçurent à la longue qu'un tel système ne pouvait être éternel. L'opposition locale, ne pouvant s'en prendre aux ministres que le gouverneur général soutenait contre la majorité des chambres, remontait plus haut, et révélait son intention de chercher un remède dans l'annexion aux états libres de l'Union américaine.

Cependant le Canada affirmait chaque année davantage son droit à l'autonomie, en prouvant qu'il pouvait payer ses dépenses avec ses ressources propres. Non-seulement l'administration civile et judiciaire n'était plus à la charge de la métropole, mais encore pendant la vice-royauté de lord Elgin le traitement du gouverneur-général commença d'être payé par le budget colonial, qui pourvut aussi à l'entretien des routes et des canaux et aux frais d'organisation de la milice. De longues lignes de chemins de fer furent entreprises avec les ressources locales. La colonie songeait à se défendre elle-même contre ses ennemis extérieurs. L'immense frontière qui la sépare au sud de son puissant voisin est ouverte à toutes les incursions des bandes armées qui s'organisent en liberté dans les états, comme il a paru plus d'une fois. Défendre cette ligne indéfinie

avec des troupes régulières était une tâche impossible, même quand l'Angleterre à des moments de panique envoyait 15 ou 18,000 hommes en Amérique. Une bonne organisation de la milice était la meilleure des défenses. Vers 1862, on comptait 35,000 volontaires exercés, habillés et armés presque en entier aux frais du budget. On organisait une école d'officiers de milice dans chacune des garnisons qu'occupaient les régiments de la reine. Québec était protégé par des forts dont la métropole avait fait les frais ; les parlements provinciaux offraient de fortifier Montréal et d'autres localités à la seule condition que la Grande-Bretagne fournirait l'armement, et garantirait l'emprunt nécessaire pour l'exécution de ces travaux de défense.

—A côté des deux Canada, dont la population dépasse 3 millions d'habitants, la Grande-Bretagne possède dans l'Amérique du Nord d'autres provinces de moindre importance : le Nouveau-Brunswick (300,000 habitants), qui n'est séparé de l'état du Maine que par une frontière fictive, théâtre d'empiètements et de discussions ; la Nouvelle-Ecosse (375,000 habitants), dont les ports, Halifax et Sidney, sont les principales stations navales de ces parages ; l'île du Prince-Edouard, (93,000 habitants), qui produit du grain en quantités considérables ; l'île de Terre-Neuve (145,000 habitants), célèbre par ses pêcheries. Chacune de ces provinces donnait le même spectacle d'une lutte incessante entre le représentant de la reine et les assemblées électorales, avec les inconvénients plus graves qui surgissent au sein des petits gouvernements, où l'intérêt particulier d'une coterie prend aisément le dessus. N'y avait-il pas avantage à réunir ces 4 millions de citoyens anglais sous une règle commune ? L'ancien parti français, qui est encore en majorité dans le Bas-Canada, avait cessé depuis longtemps de se montrer hostile à la domination anglaise. Il y avait plus d'unité dans ces provinces que la diversité des origines ne l'eût fait supposer. Jusqu'à la nature du sol, tout conseillait une union effective entre elles : l'ouest produit des céréales en abondance, la région du centre est industrielle et riche en produits métallurgiques ; les ports qui mettent cette portion du continent en relation avec le reste du monde sont situés sur la côte orientale. Sir Edmond Head, gouverneur-général, de 1854 à 1861, parla le premier de former une confédération qui donnerait aux possessions anglaises plus de cohésion en regard de la grande Union américaine ; mais le cabinet britannique préférerait que le projet sortit de l'initiative des colons plutôt que de sembler leur être imposé. Quelques années plus tard eut lieu à Québec une réunion des délégués des provinces où les bases de la fusion furent discutées et arrêtées. En 1867, l'entente était complète entre le Canada, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Le bill soumis au parlement britannique ne fit que confirmer l'existence de la *Dominion of Canada*, dont les législatures provinciales avaient arrêté les conditions. L'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve restaient

pour le moment en dehors de cet arrangement, parce que l'une et l'autre ont leur avenir engagé dans la mauvaise politique du temps passé.

L'île du Prince-Edouard n'a pris ce nom qu'il y a soixante ans en l'honneur du duc de Kent, père de la reine Victoria, qui s'en était fait le patron. . Après la guerre de sept ans, le territoire avait été partagé en soixante-six lots, distribués, sous la condition d'une redevance annuelle de 2 à 6 shillings par 100 arpents, à des officiers de l'armée anglaise qui n'habitaient pas l'île, et souslouaient leurs domaines en détail à des agriculteurs par baux de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans au taux d'environ 1 shilling l'arpent. Vu la longueur des baux, ces derniers se considéraient comme les vrais propriétaires, et prétendirent s'affranchir du paiement des fermages. Il est de fait que l'absentéisme des premiers concessionnaires était préjudiciable à la prospérité de la colonie. Quelques-uns, qui ne payaient pas exactement leurs redevances, furent expropriés au profit des tenanciers, d'autres ont vendu leurs droits au gouvernement ; mais il reste encore un tiers de la surface arable entre les mains de propriétaires étrangers. Les colons prétendent que le gouvernement impérial, auteur des concessions primitives, est tenu de les racheter,—qu'en attendant ils ne doivent pas payer tous les frais de leur administration civile. En effet, le traitement du lieutenant-gouverneur est encore à la charge de la métropole. L'île ne veut pas entrer dans la *Dominion* avant d'être affranchie de la redevance que ses habitants paient à des étrangers. Quant à Terre-Neuve, la difficulté est d'une autre nature. A une époque où la pêche était le seul intérêt dans ces parages, les traités ont partagé le littoral entre la France et l'Angleterre, donnant à chaque nation le droit exclusif de pêcher et de s'établir sur la portion qui lui était assignée. Il n'était pas question alors de colonisation. Depuis, les Anglais ont occupé Terre-Neuve, ils s'en attribuent la souveraineté entière et ne peuvent cependant ni bâtir, ni cultiver, ni exploiter les mines dans une zone mal définie que les pêcheurs français laissent en grande partie à l'abandon. Les deux gouvernements ont plusieurs fois tenté de s'entendre sur ce point sans réussir à concilier leurs prétentions respectives. Les habitants de Terre-Neuve, comme ceux de l'île du Prince-Edouard, n'ont pas encore la libre disposition de leur territoire.

Sans attendre l'accession de ces deux provinces, la *Dominion of Canada* s'est constitué en imitant autant que possible les institutions de la mère-patrie. Un sénat composé de membres nommés à vie par la couronne, une chambre basse dont la représentation est calculée sur la double base de l'étendue du territoire et du nombre des électeurs, un ministère responsable devant le gouvernement sous la haute impulsion du gouverneur-général, qui représente la reine, telles sont les bases de la constitution canadienne. Chaque province conserve son propre parlement pour les affaires d'intérêt local. Le gouverneur-général a droit de *veto* sur toutes les délibérations,



à la condition d'en réserver au gouvernement impérial ; ce titre appartient dès lors au gouvernement de Londres en tant qu'il agissait comme suzerain des provinces d'outre-mer. L'empire britannique s'établissait sans bruit ni proclamation. Ces institutions, qui ressemblent aussi à celles des Etats-Unis, en diffèrent par un point essentiel. Dans l'Union, ce que la constitution réserve au congrès est nettement spécifié, et le reste est du ressort des législatures locales ; au Canada, ce sont au contraire les attributions des assemblées provinciales que la constitution a pris soin de délimiter : l'imprévu appartient au parlement de la *Dominion*, sous la réserve que celui-ci ne se mette pas en contradiction avec les lois suprêmes de la métropole. L'unité de l'ensemble prime les droits des états.

Outre Terre-Neuve et l'île du Prince-Edouard, la *Dominion* compte encore s'étendre vers l'occident et ne s'arrêter qu'au Pacifique, où végète la Colombie britannique, si éloignée de l'Angleterre qu'elle semble prédestinée à devenir une annexe de l'Union américaine. La distance est grande du Saint-Laurent aux Montagnes-Rocheuses ; le pays intermédiaire est encore désert. Cependant le territoire de la baie d'Hudson, qu'une compagnie anglaise détenait depuis deux cents ans, fait maintenant partie de la *Dominion*. Ce serait le lien entre les membres isolés des possessions britanniques, si le projet d'un chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique se réalisait promptement vers le 52e degré de latitude. Il est permis de douter que l'extrême nord de l'Amérique acquière assez de cohésion pour se maintenir en entier à l'état de confédération indépendante. La Colombie britannique rentre dans le rayon d'activité des états de Washington et de l'Oregon. Les établissements canadiens du Fort-Garry et de la Rivière-Rouge n'ont d'issue que par le Minnesota. L'unité de gouvernement n'a sa raison d'être qu'entre les provinces qu'arrose le Saint-Laurent. A moins que les défrichements ne prennent dans l'ouest un essor inattendu, c'est à cela que doit se borner la confédération canadienne, et sans doute alors elle aura la force de résister à l'attrait d'une fusion intime avec l'Union américaine.

H. BLERZY.

*A continuer.*